

LA FILIERE SANTE

AU SEIN DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Etat des lieux

Juin 2025

Contexte et Périmètre de l'étude

Au cours des dernières décennies, la filière santé a profondément évolué, portée par les avancées technologiques, les enjeux de santé publique et les changements dans les modes de prise en charge médicale. L'essor des médicaments génériques, à la suite de l'expiration de brevets de nombreuses molécules emblématiques comme l'ibuprofène (1985), le diazépam (Valium - 1985) ou la fluoxétine (Prozac - 2001), a également marqué un tournant pour l'équilibre du marché pharmaceutique.

Récemment, la pandémie de COVID-19 a mis en évidence l'importance cruciale de la filière santé à l'échelle mondiale. Elle a révélé des lacunes dans de nombreux systèmes de santé, tout en soulignant la nécessité de la recherche, de l'innovation et de la collaboration internationales. La crise a également accéléré l'adoption de nouvelles technologies, telles que les thérapies à ARNm et la télémédecine, susceptibles de transformer durablement la filière.

Dans ce contexte, il a été jugé essentiel d'évaluer l'état actuel de la filière santé sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence pour renforcer la connaissance de cette filière stratégique, d'alimenter le marketing territorial et d'offrir une vision précise des divers champs d'action.

La notion de « filière santé » pose une complexité évidente lors de sa tentative de définition. Elle englobe une diversité d'activités et d'intervenants bien plus importante que la plupart des filières économiques classiques, aussi bien en matière d'activité que du statut des intervenants : secteurs public, privé ou associatif, industriels, commerces spécialisés, médecins libéraux, instituts de recherche, numérique.

Cependant tous les acteurs, toutes les entreprises, ont un objectif commun : améliorer la santé de leurs patients (ou de leurs clients).

A noter que dans le cadre de cette étude, **la filière « médico-sociale » (Ehpad en particulier), est considérée comme étant hors champ de la filière.**

Cette étude est une déclinaison locale d'un travail réalisé au niveau régional au sein du dispositif partenarial « Observation des entreprises et des dynamiques économiques régionales » signé entre la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et le réseau régional des CCI, avec la collaboration d'Eurobiomed et de RisingSUD.

SOMMAIRE

SYNTHESE....p4

CHAPITRE 1

La filière santé

Du contexte mondial a la métropole AMP

1.1 La santé : un secteur à enjeux pour l'économie mondiale....p6

1.2 D'une stratégie nationale à un positionnement métropolitain....p7

1.3 -Avec le biocluster MIB, la Métropole Aix-Marseille Provence se positionne en capitale mondiale de l'immunologie....p12

CHAPITRE 3

Focus

3.1 L'accessibilité aux soins sur le territoire métropolitain....p58

3.2 La démographie médicale...p66

3.3 Les brevets dans les technologies de santé sur la métropole AMP...p71

3.4 L'internationalisation des entreprises de la filière...p76

3.5 Une dynamique dépendante du financement...p78

3.6 Les projets d'investissement...p82

3.7 La Formation...p85

CHAPITRE 2

Le poids de la filière santé dans la métropole AMP

2.1 Un écosystème propice au développement des entreprises et de l'innovation....p14

2.2 Paroles d'acteurs....p17

2.3 La filière santé sur la métropole AMP : 94 0000 emplois....p21

2.4 Biotech & Médicament....p22

2.5 MedTech....p28

2.6 E-santé – Numérique de spécialité....p35

2.7 Industries connexes....p41

2.8 Services spécialisés....p42

2.9 Recherche publique...p44

2.10 Distribution...p46

2.11 Transports sanitaires...p49

2.12 Laboratoires d'analyses médicales...p50

2.13 Offre de soins...p52

ANNEXES

Comparaison avec l'étude 2018

Le modèle MAGE CCIAMP

Accessibilité infirmiers

Accessibilité masseurs-kinésithérapeutes

Accessibilité chirurgiens-dentistes

SYNTHESE

La santé, un enjeu stratégique pour la métropole

La santé est au cœur des préoccupations des citoyens et constitue un axe majeur des politiques et des dépenses publiques. La crise de la COVID-19 a mis en évidence l'importance d'une filière santé robuste et innovante. La métropole Aix-Marseille-Provence entend jouer un rôle clé dans cette dynamique, en s'imposant comme un pôle d'innovation et de développement.

Un écosystème structuré et en expansion

La structuration de la filière repose sur une diversité d'acteurs, allant des hôpitaux et universités aux entreprises biotechnologiques, en passant par les pôles de compétitivité et les incubateurs spécialisés. Des initiatives comme le Marseille Immunology Biocluster (MIB) illustrent la volonté de créer un écosystème dynamique favorisant la synergie entre la recherche, l'innovation et l'industrialisation.

Un emploi sur dix en lien direct avec la filière santé

La filière santé représente 94 000 emplois, répartis dans 32 200 établissements, avec un chiffre d'affaires estimé à 14 milliards d'euros sur le territoire métropolitain.

Elle comprend un secteur healthtech dynamique, avec 350 entreprises, 6 250 emplois et un chiffre d'affaires dépassant 1,8 milliard d'euros, en progression de +66% depuis la dernière étude métropolitaine de 2018.

Si les entreprises innovantes affichent une belle vitalité, l'offre de soins reste le cœur de la filière, avec 28 100 établissements, 70 300 emplois et un chiffre d'affaires global de 8,3 milliards d'euros.

Malgré un maillage dense, des disparités territoriales persistent. Par ailleurs le vieillissement des professionnels et l'évolution des pratiques, font de l'accessibilité aux soins un enjeu majeur.

Les activités de soins, bien que confrontées à des défis, constituent un atout pour l'innovation, en offrant un cadre propice à la recherche et aux essais cliniques.

Un potentiel de croissance dans l'innovation

L'avenir de la filière repose sur un fort potentiel de croissance avec des entreprises innovantes et de grands projets structurants comme le Marseille Immunology Biocluster (MIB) qui ambitionne de faire de la métropole un leader mondial en immunologie. L'internationalisation du secteur constitue également un levier stratégique, avec plus de 200 entreprises qui rayonnent à l'international.

Une compétitivité à renforcer

Pour renforcer la compétitivité et l'attractivité de la filière santé métropolitaine, plusieurs axes ont été identifiés par les acteurs : accroître les financements dédiés aux entreprises innovantes ; renforcer la collaboration entre acteurs ; développer l'attractivité et la visibilité du territoire ; créer des infrastructures adaptées aux besoins des entreprises ; améliorer l'attractivité et la formation de talents...

En conclusion

La métropole Aix-Marseille-Provence dispose d'un écosystème de santé diversifié et en pleine expansion, même si les activités de soins doivent faire face à de nombreux enjeux. Grâce à des projets structurants et à une mobilisation accrue des acteurs, elle peut consolider son rôle de hub majeur de l'innovation en santé, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Les auteurs de cette étude vous invitent à en découvrir les détails dans les pages suivantes.



CHAPITRE 1

La filière santé Du contexte mondial a la métropole AMP

1.1 La santé : un secteur à enjeux pour l'économie mondiale

1.2 D'une stratégie nationale à un positionnement métropolitain

1.3 -Avec le biocluster MIB, la Métropole Aix-Marseille Provence se positionne en capitale mondiale de l'immunologie

1.1. - La santé : un secteur à enjeux pour l'économie mondiale

Des dépenses de santé en progression

Entre 2000 et 2017, les dépenses mondiales de santé ont augmenté de 3,9 % par an en valeur réelle, alors que l'économie mondiale progressait de 3 % par an selon l'OMS.

Les dépenses de santé dépassent ainsi les 9 000 milliards de dollars par an, soit environ 1 180 dollars par habitant en moyenne au niveau mondial, avec des variations extrêmes : de 17 dollars par habitant au Burundi à 11 700 dollars aux États-Unis (4 770 dollars en France). Au niveau des pays de l'OCDE, les pays consacrent en moyenne plus de 9,2% de leur PIB, de 16,6% pour les États-Unis à 2,9% pour l'Inde (12,1% pour la France) en 2022.

Ces dépenses pourraient atteindre 14 400 milliards de dollars en 2050 selon les projections de l'IHME (Institute for Health Metrics and Evaluation), sous l'influence de la croissance démographique, du vieillissement de la population, l'incidence et la prévalence de maladies chroniques et transmissibles, ainsi que du développement de médicaments et procédés innovants.

Un secteur à enjeux pour la recherche mondiale

La crise du COVID-19 a mis en évidence l'importance des technologies disruptives. En 2020, un nouveau virus apparaît, et 18 mois plus tard la technologie ARNm permet de développer rapidement des vaccins, contrastant avec les 25 ans nécessaires pour la vaccination de masse contre la varicelle. Cette rapidité résulte de financements exceptionnels, de technologies innovantes et d'essais cliniques accélérés.

La santé représente le 1^{er} poste d'investissement en R&D pour les 2 500 plus importantes entreprises mondiales, dont 567 dans les domaines de la santé, pour un montant estimé à 235 milliards d'euros en 2021¹.

Les États-Unis sont en position dominante, représentant 54 % des entreprises et 53 % des investissements en R&D des grandes entreprises de santé, ce qui leur permet d'occuper la première place en matière de demandes de brevets. Mais la Chine investit de façon massive dans la recherche, menaçant la place du Japon qui occupe la 2^e place.

1.2 -De la stratégie nationale à une stratégie métropolitaine

Une filière santé qui pèse lourd dans l'économie nationale

Une étude réalisée par le cabinet de conseil Asterès donne une photographie du secteur de la santé en 2019, avant le COVID-19. Cette étude révèle que le secteur de la santé humaine emploie 2,5 millions de personnes en France (en Equivalent Temps Plein), soit 9% de l'emploi total, bien davantage que le BTP par exemple (1,8 million d'emplois).

Au niveau des dépenses de santé, la Consommation de Soins et de Biens Médicaux (CSBM) a atteint 236 milliards d'euros en 2022 selon l'INSEE, montant qui passe à 314 milliards en incluant les coûts des soins de longue durée, de prévention et de gouvernance du système de santé, conformément à la définition internationale des Dépenses Courantes de Santé (DCSi).

Malgré ces dépenses et un reste à charge qui reste l'un des plus faibles, l'aspect financier limite également l'accès aux soins. 26 % des Français ont déjà renoncé à des soins ou à des équipements médicaux pour des raisons financières au cours des dernières années (IFOP – 21/09/23).

Une démographie médicale défavorable en France

En France, on assiste ces dernières années à une multiplication des déserts médicaux avec des difficultés de fonctionnement des soins de premiers recours : médecins traitants et urgences. D'où un risque aggravé d'inégalités d'accès aux soins.

Les projections de la DREES (Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques) se veulent rassurantes, le nombre de médecins (généralistes et spécialistes) en France devant passer de 210 000 en 2021 à 310 700 en 2050. Toutefois cette croissance connaîtra probablement une stagnation jusqu'en 2030, principalement chez les généralistes.

Une croissance qui doit toutefois être relativisée compte-tenu d'une part de l'augmentation de la consommation de soins par habitant (croissance démographique, vieillissement de la population), et d'autre part d'une volonté des nouveaux professionnels de mieux concilier travail et vie de famille, et donc d'une réduction de temps de soin effectif par poste.

Ainsi pour les médecins, si l'on considère la densité médicale standardisée, qui tient compte de la hausse de la demande de soins, celle-ci atteindrait un **point bas en 2028** (-5 % par rapport à 2021) et ne retrouverait **son niveau actuel qu'en 2035 (DREES)**.

Une stratégie nationale de reconquête industrielle

Malgré la présence de 3 000 entreprises dans la santé en France, la crise du COVID-19 a révélé une dépendance aux importations de médicaments. En réponse, les autorités ont identifié 450 médicaments essentiels, dont 25 stratégiques, à suivre de près.

Le gouvernement, dans le cadre du plan France 2030, prévoit la relocalisation de la production de certains médicaments essentiels afin de renforcer la souveraineté industrielle. Ce programme encourage aussi l'innovation et la création de startups avec des Pôles Universitaires d'Innovation (PUI).

Le plan Innovation Santé 2030

L'Agence de l'Innovation en Santé (AIS) a été créée dans le cadre de France 2030 pour piloter le plan "Innovation Santé 2030". Doté d'un budget de 7,5 milliards d'euros, il vise à faire de la France un leader en innovation santé. Ce plan se concentre sur 4 axes principaux : biothérapies et bioproduction, maladies infectieuses émergentes, santé numérique et dispositifs médicaux innovants.

Parmi les mesures clés, le plan facilite l'accès aux produits de santé innovants, soutient la télémédecine et le lancement de nouveaux médicaments. Il vise également à faire de la France un leader en recherche biomédicale, grâce à la création de bioclusters et de nouveaux Instituts Hospitalo-Universitaires (IHU). La transformation numérique du système de santé est également une priorité.

La stratégie Nationale de Santé 2023-2033

La Stratégie Nationale de Santé (SNS) 2023-2033 constitue le cadre de la politique de santé en France. Elle vise à permettre à tous de vivre plus longtemps en bonne santé, à répondre aux besoins de santé de chacun sur tout le territoire, et à rendre le système de santé plus résilient et mieux préparé. Cette stratégie tient compte des leçons tirées de la crise sanitaire pour améliorer la santé publique et la protection sociale.

Le Plan Régional de Santé 2023-2028

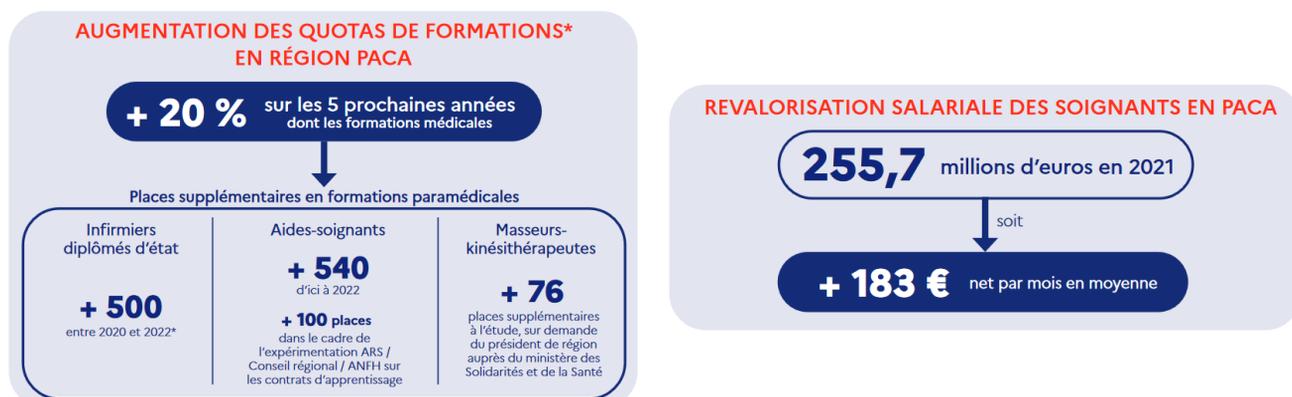
Le Projet Régional de Santé (PRS) 2023-2028, dirigé par l'ARS PACA, guide la politique de santé régionale sur cinq ans en alignement avec la Stratégie Nationale de Santé. Sept priorités régionales sont définies : protéger la santé, réduire les inégalités, accompagner le vieillissement, améliorer le parcours des personnes handicapées, relever les défis de la santé mentale, améliorer la coopération entre acteurs de la santé, et améliorer la qualité de la prise en charge.

Le Ségur de la santé en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le Ségur de la santé, lancé en 2020 en réponse à la crise sanitaire COVID-19, a visé à améliorer les conditions de travail des professionnels de santé, à augmenter les salaires et à renforcer le système de santé français. En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Agence Régionale de Santé (ARS PACA) a élaboré une stratégie d'investissement en santé pour 2021-2029, mobilisant plus de 1,5 milliard d'euros pour soutenir les établissements sanitaires et médico-sociaux, particulièrement ceux en difficulté financière.

Le plan régional vise à améliorer l'accès à la santé en encourageant la collaboration entre les acteurs hospitaliers, médico-sociaux et libéraux. Un état des lieux a identifié des enjeux majeurs tels que les inégalités sociales de santé, la démographie médicale et le vieillissement de la population. Six axes prioritaires ont été définis : redonner des marges financières aux établissements surendettés, décloisonner les services de santé, combler les besoins sanitaires, rénover ou reconstruire des établissements, favoriser la coopération public/privé et soutenir l'installation de personnels médicaux dans les zones déficitaires.

Ségur de la Santé et impact sur la formation et le salaire des soignants en région Provence-Alpes-Côte d'Azur



* Aix-Marseille Université innove et met en place une formation d'infirmiers en pratiques avancées dédiée aux urgences.

Source : [Stratégie régionale des investissements Ségur en région Provence-Alpes-Côte d'Azur](#)

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur soutient divers projets visant à améliorer la qualité des soins, lutter contre les inégalités et promouvoir la filière. Elle met en œuvre des stratégies d'investissement en immobilier, soutient des initiatives innovantes comme Marseille Immunology Biocluster et propose des outils de financement comme « SUD Entreprises ». Ces efforts visent à faire de la région un leader mondial des thérapies de demain, en soutenant la croissance et l'emploi dans les industries de la santé.

La santé, une filière d'excellence pour la Métropole Aix-Marseille-Provence

Ancrée au carrefour des grands axes internationaux, la Métropole Aix-Marseille-Provence se distingue par son dynamisme et son ambition en matière d'innovation. Lauréate du prix iCapital en 2022, qui récompense les territoires européens les plus innovants, elle affirme son engagement en faveur de l'excellence scientifique et technologique. Au cœur de cette stratégie, la filière santé s'impose comme un pilier incontournable du développement économique et territorial.

Dès 2019, le Conseil Métropolitain a placé la santé au cœur de ses priorités, intégrant cette ambition dans sa feuille de route et la réaffirmant dans son Agenda du développement économique en 2022. Cette démarche s'articule autour de trois axes stratégiques :

- Développer une offre foncière et immobilière attractive pour les entreprises du secteur,
- Renforcer et structurer l'offre de services associés,
- Valoriser l'écosystème grâce à une stratégie de marketing territorial axée sur la Health Tech.

Trois sites emblématiques incarnent cette ambition. Le Parc scientifique de Luminy, véritable pépinière d'entreprises et pôle d'excellence en recherche sur l'immunologie et les biotechnologies. La Métropole se réjouit d'accueillir deux plateformes du MIB (Marseille Immunology Biocluster) dans ses locaux, renforçant ainsi son engagement à proposer un environnement adapté pour soutenir la croissance des startups, dès leur phase d'incubation. Le pôle hospitalo-universitaire de la Timone et de Sainte-Marguerite, où se dessine un nouvel espace dédié aux biotechnologies. Enfin, le secteur d'Aubagne, en plein essor, se spécialise dans la bioproduction et les Medtech.

Au-delà de ses infrastructures, Aix-Marseille-Provence s'appuie sur un réseau d'experts de haut niveau, des laboratoires de recherche publique de renommée internationale et un puissant dispositif hospitalier propice aux essais cliniques. Un terrain fertile qui profite à plus de 6 000 PME et start-up de l'écosystème métropolitain. Parmi elles, des pionnières de l'immunologie, de l'infectiologie et des neurosciences, mais aussi des spécialistes des technologies médicales de pointe : robotique, imagerie, nanotechnologies, sans oublier la e-santé.

Aix-Marseille-Provence ne se contente pas d'accompagner cette dynamique : elle en est le catalyseur. En structurant un collectif d'acteurs autour d'une vision partagée, la métropole façonne un écosystème où la recherche et l'entrepreneuriat convergent vers un objectif commun : faire du territoire métropolitain un leader incontournable de l'innovation en santé.

Zoom sur quelques projets territoriaux en lien avec la politique d'innovation en santé

➤ Le Biogénopôle de l'AP-HM

Le Biogénopôle de l'AP-HM est une plateforme de biologie ultramoderne de 11 800 m² située à la Timone à Marseille.

Cette plateforme réalise des analyses classiques et des diagnostics moléculaires pour les patients atteints de cancers. Le biogénopôle représente 85% de la biologie de l'institution, soit environ 10 millions d'analyses par an et la plateforme emploie 600 personnes.

Le coût de l'investissement pour le Biogénopôle est de 46 millions d'euros, avec plusieurs centaines de millions d'euros prévus d'ici 2030 pour faire de l'AP-HM un leader de la santé dans le Sud de la France.

Première grande étape du projet de modernisation de l'AP-HM, le Biogénopôle a été inauguré le 1er juillet 2022 à l'Hôpital de la Timone.

➤ Le projet « Entrepôt de Données de Santé Méditerranée »

Le projet « Entrepôt de Données de Santé Méditerranée » est lauréat France 2030 pour près de 6 millions d'euros.

L'écosystème azuréen a fait le choix de se structurer en Groupement Interrégional pour la Recherche Clinique et l'Innovation (GIRCI), afin de mettre en place un entrepôt de données de santé sur le territoire régional.

Ce groupement compte deux CHU (AP-HM et CHU de Nice), deux centres de lutte contre le cancer (Centre Antoine Lacassagne et Institut Paoli-Calmettes) et les deux IDEX : A'MIDEX - amU et UCA JEDI - Université Côte d'Azur).

Les principaux objectifs du projet « Entrepôt de Données de Santé Méditerranée » (EDS Méditerranée) sont structurés autour de trois axes clés :

- Parcours patient : Centraliser les données pour optimiser le suivi.
- Exposome : Analyser les impacts des facteurs environnementaux.
- IA et prédictif : Développer des outils d'intelligence artificielle pour des applications cliniques/

Mais le projet phare du territoire est le lancement du **biocluster MIB**.

1.3 -Avec le biocluster MIB, la Métropole Aix-Marseille-Provence se positionne en capitale mondiale de l'immunologie

Ce projet d'envergure, soutenu à hauteur de 96 millions d'euros sur 10 ans par l'État dans le cadre du plan France 2030, vise à faire de la cité phocéenne un pôle d'excellence en matière de recherche et d'innovation en immunologie.

Un écosystème unique et une collaboration public-privé

Le MIB repose sur un partenariat stratégique entre les secteurs public et privé. Il réunit notamment Aix-Marseille Université, l'Assistance Publique-Hôpitaux de Marseille, l'Institut Paoli-Calmettes, le CNRS et l'Inserm, ainsi que des structures de valorisation et d'innovation comme la SATT Sud-Est et le pôle de compétitivité Eurobiomed. Des entreprises innovantes, telles qu'Innate Pharma et ImCheck Therapeutics, participent également au projet aux côtés d'acteurs publics comme la Métropole Aix-Marseille-Provence, le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, la Région Sud ou la CCI Aix-Marseille-Provence.

Des objectifs ambitieux pour la recherche et l'économie



Le biocluster MIB ambitionne de révolutionner la prise en charge de nombreuses pathologies en accélérant la recherche et l'innovation en immunologie.

Des plateformes technologiques de pointe pour accélérer l'innovation

De nouvelles plateformes technologiques de dernière génération afin de favoriser la découverte et le développement de nouveaux traitements :

- B-Screen (campus de Luminy, 2025) : spécialisée dans l'identification d'anticorps thérapeutiques.
- CellScale (campus de Luminy, 2025) : dédiée aux thérapies cellulaires.
- Centre de recherche clinique exploratoire (C2IT) (hôpital Sainte-Marguerite, 2028) : pour tester les candidats-médicaments avant leur commercialisation.

Une dynamique en marche

Le MIB est entré dans sa phase opérationnelle avec la signature de la convention avec l'Agence Nationale de la Recherche.



CHAPITRE 2

Le poids de la filière santé dans la métropole AMP

2.1 Un écosystème propice au développement des entreprises et de l'innovation

2.2 Paroles d'acteurs

2.3 La filière santé sur la métropole AMP : 94 0000 emplois

2.4 Biotech & Médicament

2.5 MedTech

2.6 E-santé – Numérique de spécialité

2.7 Industries connexes

2.8 Services spécialisés

2.9 Recherche publique

2.10 Distribution

2.11 Transports sanitaires

2.12 Laboratoires d'analyses médicales

2.13 Offre de soins

2.1 - Un écosystème propice au développement des entreprises et de l'innovation

L'écosystème santé de la métropole Aix-Marseille-Provence est favorable au développement d'innovations et de startups sur le territoire. Il peut s'appuyer en particulier sur :

- **L'AP-HM**, Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille, le 3e Centre Hospitalier Universitaire de France. C'est aussi le premier employeur de la métropole AMP, avec plus de 12 000 salariés, 2 000 médecins. Ses missions sont le soin, la formation, la recherche ainsi que la prévention et l'éducation à la santé.
- **Aix-Marseille Université** : Plus grande université francophone pluridisciplinaire, Aix-Marseille Université (amU) accueille 80 000 étudiants et près de 8 000 personnels, sur 5 grands campus. La Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales (SMPM) d'Aix-Marseille Université, est organisée autour d'un triple enjeu de formation, de recherche et de soins. L'UFR est composé de cinq Écoles : médecine, médecine dentaire, maïeutique, sciences de la réadaptation, sciences infirmières. L'UFR compte également 18 unités mixtes de recherche, ainsi que des pôles et regroupements comme l'Institut Hospitalo-Universitaire Méditerranée Infection, la Plateforme NeuroTimone ou le Centre européen en imagerie médicale (Cerimed).
- **CISAM : Cité de l'innovation et des savoirs Aix-Marseille**. Créée par Aix-Marseille Université (amU), la métropole Aix-Marseille-Provence, CMA CGM et l'Occitane, la CISAM figure parmi les 25 lieux d'innovation en France. La filière santé est un axe très important de la CISAM+ (la Faculté des sciences médicales et paramédicales, la Faculté de Pharmacie et l'AP-HM sont notamment partenaires), avec un accent mis sur la santé numérique et l'innovation médicale.
- **La Métropole Aix-Marseille-Provence** : La Métropole a identifié la filière santé comme une filière d'excellence, et dispose d'un programme d'actions permettant de structurer, d'animer et de développer la filière santé dans un objectif d'attractivité territoriale, d'accompagnement des entreprises en croissance et de création d'emplois.

- **Des lieux d'incubation et des pôles d'excellence**, notamment en oncologie, immunologie et infectiologie, avec la présence d'entreprises leader, parmi lesquels :
 - **Le Centre de Lutte Contre le Cancer** (Institut Paoli Calmettes).
 - **Le Marseille Immunology Biocluster « MIB »** qui a pour objectif d'accélérer le développement de nouveaux anticorps d'immunothérapie contre des pathologies incurables ou très invalidantes.
 - **L'IHU Méditerranée Infection**, qui lutte contre les maladies infectieuses, première cause de mortalité dans le monde et notamment le VIH.
 - **La pépinière BioTech Grand Luminy**, dont l'association Grand Luminy, fondée en 1985, a lancé sa marque Umany pour attirer les biotechs de la métropole Aix-Marseille-Provence, et soutient les startups innovantes spécialisées en biotechnologies. La marque englobe la pépinière de biotechs à haute valeur ajoutée de Luminy qui compte actuellement une vingtaine de jeunes pousses, soit près de 120 salariés.
 - **L'incubateur d'entreprises public IMPULSE**, créé en 2000, à l'initiative des universités d'Aix-Marseille et d'Avignon, rejointes par le CEA, le CNRS, l'IRD, l'Inserm, l'Inrae, Centrale Méditerranée, l'ENSM de Saint-Etienne et l'Ecole des Arts et Métiers d'Aix-en-Provence et en lien avec la SATT Sud Est et la Cité de l'innovation et des savoirs d'Aix-Marseille (CISAM). Environ 40 % des projets incubés concernent les sciences de la vie et de la santé. La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a soutenu l'incubateur à hauteur de 100 000 € en 2023.
 - Et prochainement de nouveaux lieux d'accueil comme **DocCity** à Marseille, un biopôle pour les entreprises innovantes en santé.

Des acteurs régionaux qui œuvrent sur le territoire métropolitain :

- **Le pôle de compétitivité Eurobiomed**, qui couvre les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie et regroupe les acteurs publics et privés qui innovent en santé. Eurobiomed compte plus de 420 adhérents dont 370 entreprises. Il accompagne plus de 100 projets d'innovation par an dans les secteurs du médicament, des dispositifs médicaux, de la e-santé.
- La **SATT Sud Est** (*Société d'Accélération du Transfert de Technologies*) qui regroupe 12 717 chercheurs et 10 établissements ;
- **L'ARS PACA**, établissement public, sous tutelle ministérielle, qui agit pour la santé des habitants de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Pour ce faire, elle définit, pilote et anime la stratégie régionale de santé, en concertation avec les acteurs de santé, les élus et les usagers.

Et nationaux et internationaux :

CNRS : Les structures de recherche du CNRS produisent des savoirs dans tous les domaines de la recherche.

INSERM : L'Inserm entretient des liens avec Aix-Marseille Université (amU) et partage avec elle, la tutelle de ses 15 unités de recherche. L'Inserm est membre de la fondation universitaire AMidex.

L'IRD : L'institut de Recherche pour le Développement est un organisme pluridisciplinaire travaillant principalement en partenariat avec les pays du Sud de la Méditerranée et dans les Outre-mer français. Dans le domaine de la santé, l'institut travaille en particulier sur les maladies et la nutrition.

2.2 – Paroles d’acteurs

La filière santé constitue un enjeu stratégique pour la Métropole Aix-Marseille-Provence. Des acteurs du territoire – entreprises, institutions, incubateurs – ont exprimé leur vision des activités innovantes et industrielles de la filière.

Forces et atouts du territoire

Parmi les points forts du territoire, la qualité et l'excellence de sa recherche en santé, notamment dans des domaines de pointe comme l'immunologie, la cancérologie et l'intelligence artificielle appliquée à la médecine sont particulièrement mises en avant. Ces avancées sont soutenues par une expertise numérique reconnue, qui favorise l'innovation dans des champs tels que l'imagerie médicale ou le développement de nouveaux traitements.

L'écosystème bénéficie également d'infrastructures modernes, renforcées par des investissements récents, tels que le Biocluster de Marseille. L'existence de structures d'accompagnement dédiées aux startups et aux projets innovants, comme les incubateurs Impulse et Eurobiomed, contribue à favoriser la dynamique entrepreneuriale.

Un autre point fort du territoire réside dans ses collaborations solides entre des institutions académiques, industrielles et hospitalières. L'Université Aix-Marseille, les centres hospitaliers, ainsi que plusieurs grandes entreprises du secteur jouent un rôle clé dans le développement de solutions innovantes. Cette diversité permet d'éviter une spécialisation trop marquée dans un seul domaine et favorise les synergies entre différentes disciplines.

Faiblesses et freins au développement

Malgré ces atouts, plusieurs freins limitent le développement du secteur. Tout d'abord, un manque de coordination entre les structures publiques et privées qui entraîne une duplication des efforts et une dispersion des ressources. L'écosystème d'innovation est perçu comme complexe, ce qui nuit à la lisibilité des dispositifs.

Le financement des entreprises innovantes constitue un vrai frein. Si le territoire bénéficie d'un soutien institutionnel, le manque de fonds pour le post-amorçage et les contraintes budgétaires des acteurs publics limitent la capacité des startups à croître et à se structurer. Par ailleurs, la valorisation des brevets issus de la recherche publique reste insuffisante, ce qui freine le transfert technologique et la création d'entreprises dérivées (spinoffs).

L'attractivité constitue également un défi. La difficulté à attirer et retenir les talents spécialisés, notamment les ingénieurs et techniciens, est un frein récurrent. Le territoire gagnerait à renforcer sa visibilité en tant que pôle de santé, notamment en valorisant davantage ses atouts par une communication plus développée.

Enfin, les problématiques foncières et immobilières sont un obstacle **majeur** : la rareté des locaux adaptés aux besoins spécifiques des entreprises de biotechnologie et de medtech limite leur installation et leur développement.

Opportunités stratégiques pour renforcer la filière

Face à ces défis, plusieurs opportunités peuvent être exploitées pour renforcer la compétitivité de la filière santé métropolitaine.

L'un des leviers **majeurs** est le développement de l'IA et des technologies de santé, qui représente un secteur en forte croissance. La création de consortiums public-privé autour de ces innovations pourrait permettre d'attirer des financements nationaux et européens. Renforcer la cybersécurité et les infrastructures numériques locales dédiées à la recherche biomédicale est également un axe de développement.

L'attractivité du territoire pour les talents et les investisseurs devrait être renforcée par une stratégie d'investissement plus structurée, la mise en place de packs d'accueil dédiés aux chercheurs internationaux, et une communication plus dynamique sur les atouts de Marseille.

D'autres opportunités résident dans le développement de nouvelles infrastructures immobilières adaptées aux besoins des entreprises de santé. L'amélioration du cadre réglementaire local et la clarification des dispositifs d'accompagnement permettraient également d'optimiser l'écosystème d'innovation.

Menaces et risques à anticiper

Plusieurs menaces pèsent sur le développement du secteur. La concurrence nationale et internationale est un enjeu majeur. Les problèmes de financement, déjà identifiés comme une faiblesse, pourraient s'aggraver avec la réduction des budgets publics.

D'un point de vue réglementaire, les contraintes administratives et les normes européennes sur les dispositifs médicaux pourraient freiner le développement et la commercialisation de nouvelles solutions technologiques. L'image de Marseille, parfois perçue par quelques acteurs comme un frein à l'implantation, constitue également un enjeu à ne pas négliger.

Enfin, un retard dans les infrastructures, par exemple des transports pour desservir les zones technologiques, s'il n'est pas rapidement comblé, pourrait limiter la croissance des entreprises innovantes et nuire à la compétitivité du territoire.

Les pistes d'actions avancées par les acteurs de la filière

➤ Soutien financier et développement des infrastructures

Pour répondre aux besoins de la filière, il serait nécessaire de créer des fonds locaux pour soutenir les entreprises de biotech, souvent confrontées à d'importantes contraintes financières.

La construction et la réhabilitation de laboratoires et d'espaces de recherche constituent également une priorité, avec par exemple, un objectif de 30 000 m² supplémentaires sur dix ans. A cela s'ajoute l'investissement dans des équipements modernes pour les plateformes de services, tels que les congélateurs grands froids et les autoclaves.

➤ Structuration et dynamisation des collaborations

L'amélioration de la gouvernance de la filière constitue une nécessité pour renforcer les synergies entre les acteurs et stimuler l'innovation. La mise en place d'une structure de coordination métropolitaine avec un point d'entrée unique permettrait d'optimiser les interactions et les collaborations. L'organisation de rencontres régulières favoriserait le partage d'informations et la mutualisation des ressources. Dans cette dynamique, la création d'un "lieu totem" regroupant entreprises, chercheurs et institutions pourrait permettre de renforcer les échanges.

Également cité, le développement des partenariats entre entreprises de biotech, hôpitaux, laboratoires de recherche, universités et incubateurs. Le renforcement du soutien aux startups, notamment à travers des incubateurs comme Impulse et Pays d'Aix Développement, pour favoriser l'émergence de nouvelles solutions.

➤ Attraction et rétention des talents

Face à la compétition internationale pour attirer les chercheurs et experts en santé, la Métropole devrait renforcer ses dispositifs d'accueil et de rétention des talents. L'amélioration des conditions d'accueil des chercheurs internationaux et de leurs familles, notamment par la mise en place de services d'accompagnement, apparaît comme une nécessité. Le développement de "packs d'accueil" visant à faciliter l'installation des talents (accès facilité aux écoles internationales, au logement, aux banques ...), ainsi que la mise en place de dispositifs spécifiques pour retenir les jeunes chercheurs et docteurs sur le territoire constituent également des actions jugées prioritaires par les acteurs.

➤ Visibilité et attractivité du territoire

Pour positionner Aix-Marseille-Provence comme un pôle de référence en matière de santé, plusieurs initiatives devraient être mises en œuvre. La communication sur les succès et initiatives locales devrait être renforcée afin d'attirer investisseurs et talents. L'organisation d'événements d'envergure internationale permettrait de mieux faire connaître l'écosystème métropolitain et de favoriser la mise en réseau entre acteurs du secteur. Par ailleurs, la mise en avant des centres d'excellence en cancérologie, immunologie et e-santé contribuerait à valoriser les atouts du territoire.

Atouts	Faiblesses
Recherche et Innovation :	Coordination et Partage d'Informations :
Qualité et excellence de la recherche en santé Utilisation de l'IA pour la recherche clinique Projets innovants comme le cerveau virtuel Investissements dans des technologies de pointe Diversité des filières d'excellence	Manque de coordination entre les structures publiques et privées Difficultés à trouver des locaux adaptés Absence d'infrastructures d'incubation physique
Infrastructures et Soutien :	Financement et ressources :
Structures d'accompagnement pour les startups Investissements significatifs dans la R&D Investissements dans les infrastructures modernes	Difficultés de financement pour les entreprises innovantes Contraintes budgétaires de l'État limitant les financements pour la R&D Manque de reconnaissance et de valorisation des brevets issus de la recherche publique
Collaboration et Partenariats :	Attractivité et Rétention des Talents :
Collaborations avec des institutions de recherche et l'écosystème de la santé Partenariats solides avec des institutions académiques et industrielles Capacités à attirer des investissements étrangers	Difficulté à retenir les talents Faible attractivité du territoire pour les investisseurs et les talents Image de Marseille comme frein potentiel
Opportunités	Menaces
Développement de l'IA et des Technologies de Santé :	Concurrence et Attractivité :
Développement de l'IA en santé Création de consortiums public-privé Renforcement de la cybersécurité	Concurrence nationale et internationale pour les talents et les investissements Manque de visibilité de la région en tant que pôle de santé
Attraction des Talents et des Investisseurs :	Financement et Économie :
Développement de packs d'accueil Efforts pour rendre la région plus attractive pour les talents étrangers Définir une stratégie d'attractivité des investisseurs	Problèmes de financement Réduction des budgets pour les SATT Ralentissement économique de la filière santé
Collaboration et Partenariats :	Réglementation et Complexité Administrative :
Renforcer les relations avec les acteurs publics et privés Développer des partenariats pour valoriser les innovations Collaboration avec des entreprises internationales pour attirer des investissements et développer dans projets de recherche	Contraintes réglementaires européennes Complexité administrative et manque de réactivité
Infrastructures et Gouvernance :	Rétention des Talents et Infrastructures :
Développer des infrastructures immobilières Améliorer la gouvernance avec des objectifs précis et une vision à long terme Développer la visibilité de la métropole en tant que leader dans la filière santé	Difficultés à attirer et retenir des talents spécialisés Problème d'immobilier limitant la capacité d'accueil des entreprises innovantes

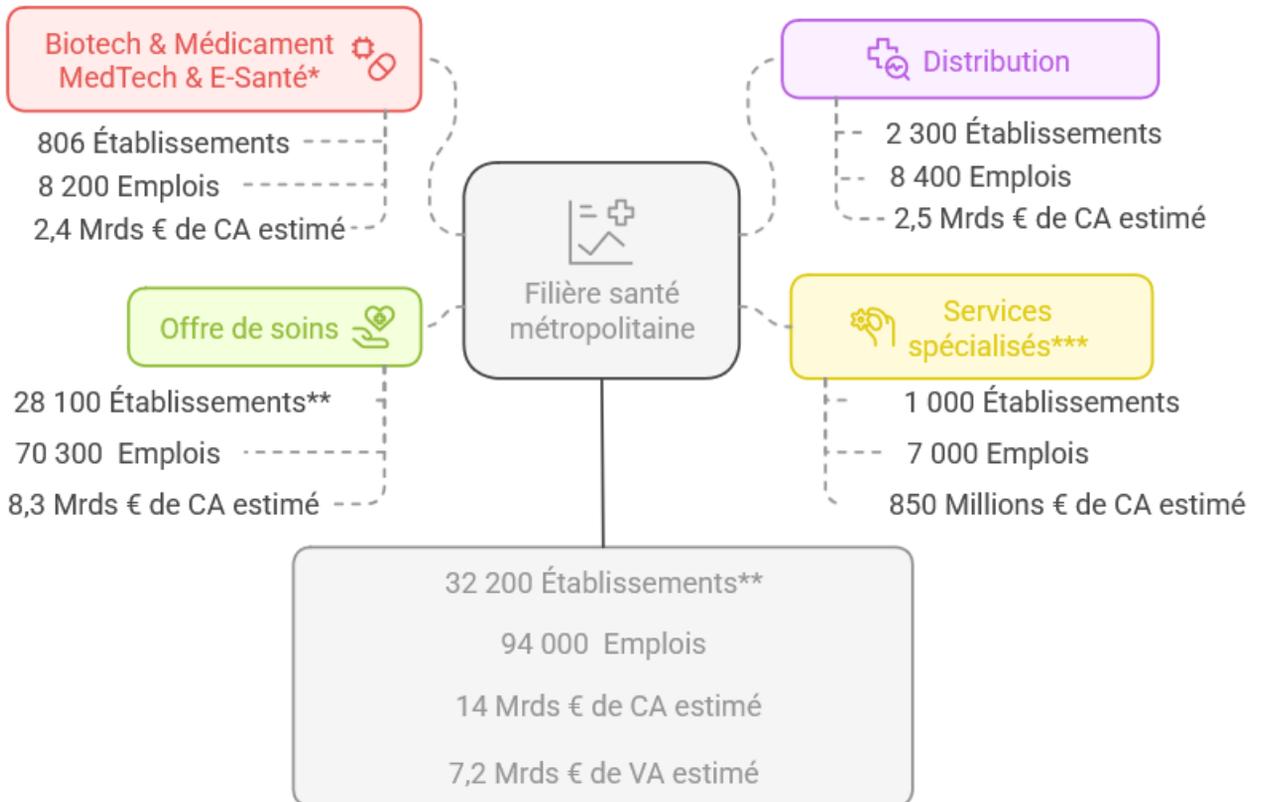
Source : Métropole Aix-Marseille Provence

Remerciements

Nous tenons à remercier l'ensemble des acteurs qui ont pris le temps de nous partager leur expertise. Leurs témoignages ont permis d'alimenter le chapitre «Paroles d'acteurs»:

Laurent Baly (SATT), Charlie Barla (CISAM), Isabelle Corbin (PAD), Maxime Defous (Impulse), Michel Féraud (PROVEPHARM), Kai Hashimoto (ANA Healthcare), Yann Jaudouin (NEUROSYS), Laurent MEYER (AGL), Emilie Royère (Eurobiomed), Eric Schettini (TAFALGIE), Françoise Simon-Plas (INSERM).

2.3 - La filière santé sur la métropole AMP : 94 000 emplois



* y.c. MedTech de proximité (prothésistes) & industries connexes

** dont 20 000 en lien avec une profession libérale de l'offre de soins.

*** Services spécialisés, recherche, laboratoires, transports sanitaires

Source : CCIAMP

2.3 - Biotech & Médicament



BioTech & Médicament sur la métropole Aix-Marseille-Provence

Données clés :

- 122 établissements
- 1450 emplois
- 320 millions de CA

Quelques acteurs majeurs : Laphal Industries, Immunotech, Innate Pharma, Roxlors, Provepharm, Imcheck Therapeutics, Lyofal, Vect-horus

Contexte

Les entreprises pharmaceutiques et biotechnologiques couvrent une gamme de production allant de la chimie aux biothérapies et médicaments de thérapies innovantes.

L'industrie pharmaceutique mondiale est dominée par six grandes entreprises, représentant un tiers du marché en 2022 (Pfizer, Roche, Johnson & Johnson, Abbvie, Merck et Novartis). Ces grandes sociétés pharmaceutiques ont tendance à acquérir des entreprises plus petites, à fort potentiel d'innovation, pour enrichir leur R&D et se renforcer dans les nouveaux domaines thérapeutiques.

Les entreprises de biotechnologie sont des contributeurs majeurs au développement de nouveaux médicaments, constituant 65 % du pipeline de nouvelles molécules en phases d'essais cliniques au niveau mondial. En France, les biotechs se concentrent principalement sur trois aires thérapeutiques : l'oncologie, les maladies infectieuses et le système nerveux central.

La croissance annuelle moyenne du marché pharmaceutique français est estimée à seulement 0,5 % de 2019 à 2023, comparée à 3 % - 4 % dans d'autres pays européens, en raison du système de régulation et notamment de la clause de sauvegarde¹, selon les représentants de l'industrie pharmaceutique (Leem).

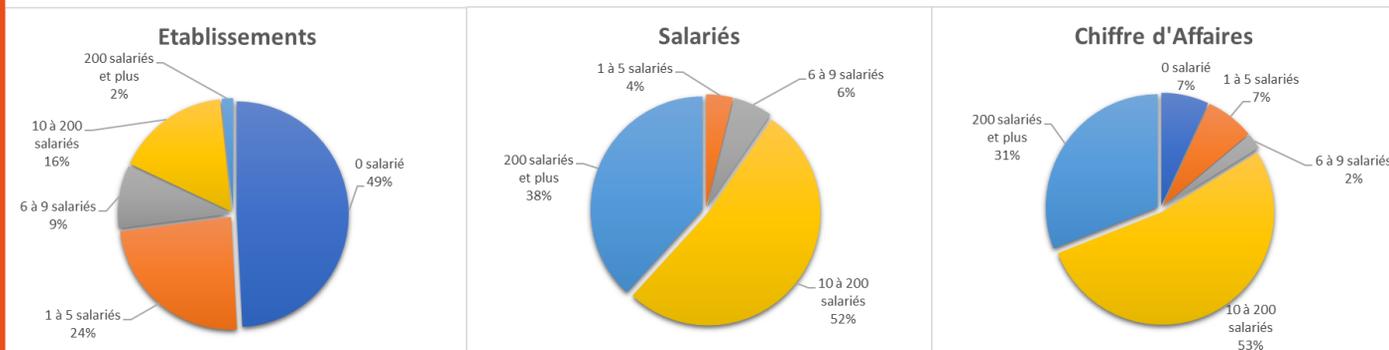
¹ La clause de sauvegarde consiste dans le versement d'une contribution à l'assurance maladie par les laboratoires pharmaceutiques lorsque leur chiffre d'affaires hors taxes (CAHT) réalisé en France au titre des spécialités remboursables, a augmenté plus vite qu'un taux de progression défini par la loi de financement de la sécurité sociale (LFSS).

122 établissements identifiés sur la métropole Aix-Marseille-Provence pour le segment BioTech & Médicament

Ces 122 établissements représentent 1 450 emplois, majoritairement des salariés, et génèrent un CA annuel estimé à 320 millions d'euros sur le territoire métropolitain.

61 % des entreprises du secteur BioTech et Médicament se consacrent à la recherche et au développement (R&D) en biotechnologie selon la classification de l'INSEE, soulignant ainsi le rôle central de l'innovation dans ces entreprises. D'autres secteurs significatifs comprenant la R&D en sciences physiques et naturelles (13 %), ainsi que la fabrication de produits ou de préparations pharmaceutiques (6 %) sont également représentés.

Il est à noter que bien que la majorité des entreprises soient classées dans les activités de R&D, certaines ont déjà atteint le stade de la production industrielle. Parmi celles-ci figurent, par exemple, Beckman Coulter Immunotech et Provepharm Life Solutions.



Source : CCIAMP

Une prédominance de petites structures mais une influence des grands acteurs

Dans le segment BioTech & Médicament, la structure des établissements révèle une présence plus marquée de petites unités, mais moins que dans la moyenne de l'économie métropolitaine.

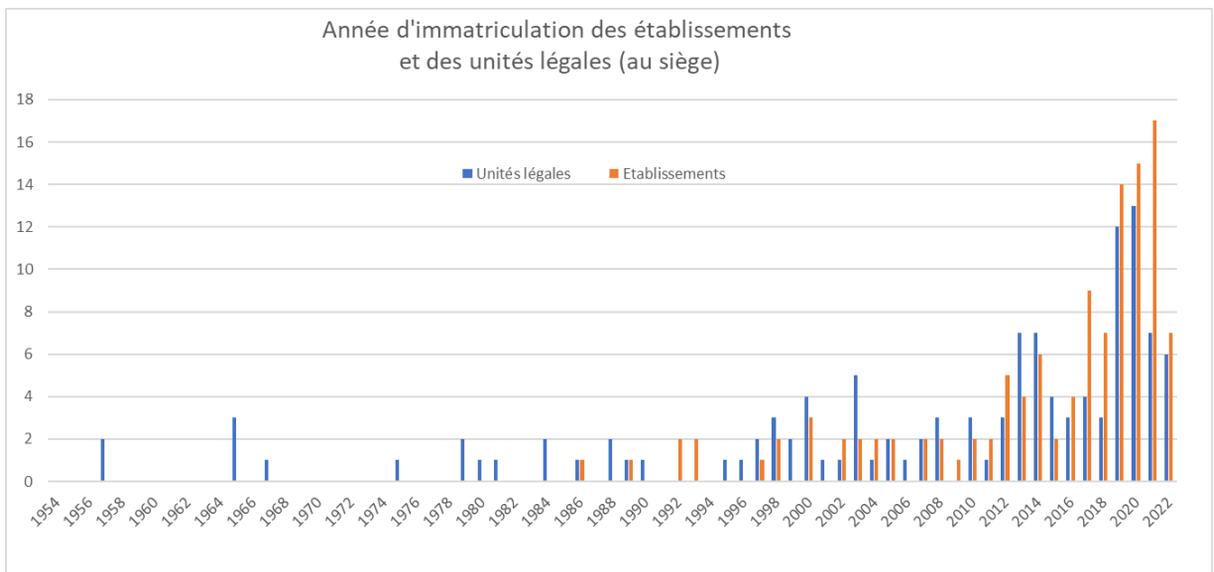
Malgré cette prévalence de petites structures, le secteur est également marqué par la présence d'acteurs majeurs. Ainsi 3 entreprises se distinguent par leur taille, employant chacune plus de 200 salariés : Immunotech Beckman Coulter, Innate Pharma et Laphal. Ces entreprises jouent un rôle économique considérable pour ce segment, représentant 50 % des emplois et 44% du chiffre d'affaires estimé du segment BioTech & Médicament de la métropole.

Entre entreprises historiques et de nouvelle génération

Le paysage métropolitain est marqué par la présence de plusieurs entreprises historiques, comme l'entreprise familiale Laphal Industries, qui a vu le jour en 1972 et qui possède deux sites principaux en Provence (Rousset et son site historique à Allauch). Suivent dans les années 80-90, d'autres acteurs importants tels que Immunotech, Lyophal ou Boiron..., consolidant ainsi la réputation métropolitaine de pôle d'innovation dans le domaine des biotechnologies et des médicaments.

La dynamique entrepreneuriale est toujours vive : 50 % des établissements recensés possèdent une immatriculation de moins de cinq ans – 2018-2022. 41 établissements sont liés à des entreprises créées il y a moins de cinq ans, structures individuelles ou très petites entreprises, dans cette activité où la mise en application peut être particulièrement longue.

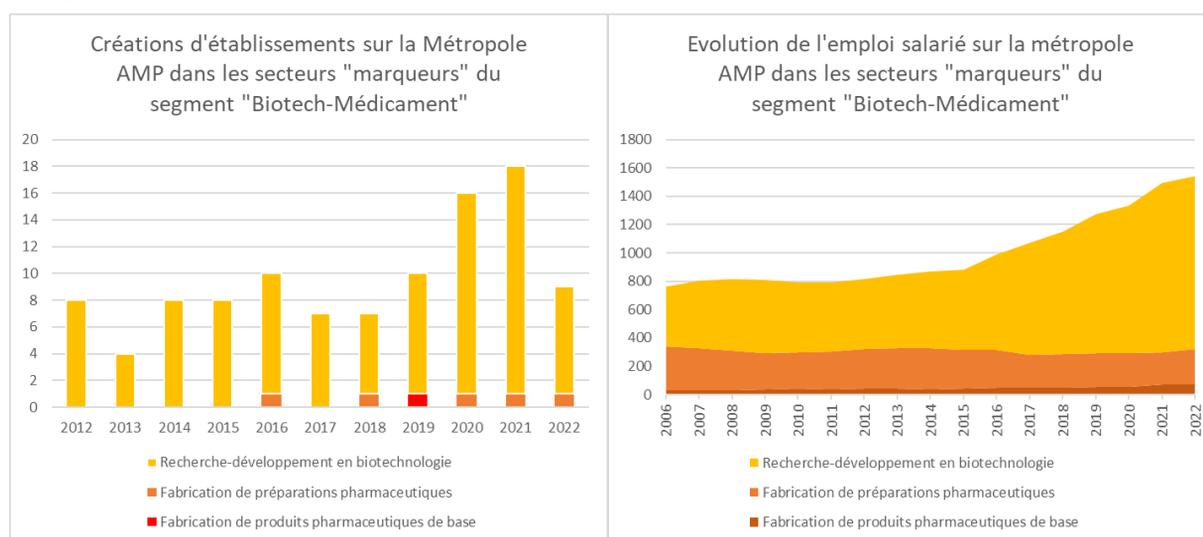
Répartition en fonction de la date d'immatriculation - Biotech & Médicament sur la métropole AMP



Source : CCIAMP d'après données INSEE SIRENE

Une dynamique entrepreneuriale et salariale

Le dynamisme entrepreneurial se manifeste à travers les données relatives à la création d'établissements dans les secteurs "marqueurs" du segment BioTech & Médicament que sont la fabrication de produits et de préparations pharmaceutiques et les activités de R&D en biotechnologie (qui représentent 80% des emplois du segment sur la métropole AMP). On observe en particulier une forte progression des créations d'établissements lors de la période « COVID ».



Source : Traitement CCIAMP d'après données INSEE SIDE et ACOSS (champ concurrentiel pour les salariés)

Ce dynamisme se retrouve également au niveau de l'emploi salarié privé avec une croissance de +7,6%/an sur 2017-2022 (contre +2,2%/an en moyenne pour le reste de l'économie), croissance portée en particulier par le 9^e arrondissement de Marseille et la présence du pôle de Luminy qui compte des entreprises de taille importante comme Immunotech, Innate Pharma et la pépinière Biotech Umany.

Note de méthode : de la filière aux secteurs « marqueurs »

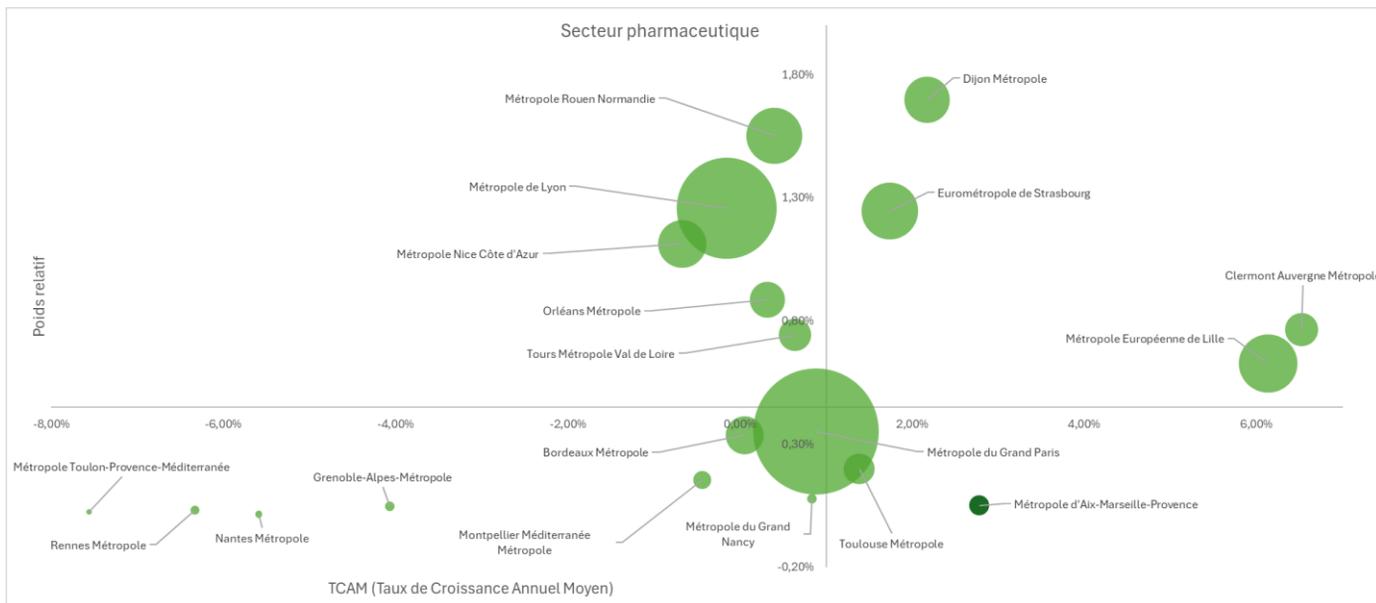
Les entreprises de la filière santé ont été identifiées par diverses méthodes pour déterminer leur poids dans l'économie et leur positionnement au sein de la filière. Toutefois, pour assurer la comparabilité des données entre les métropoles et analyser les dynamiques sectorielles, nous devons recentrer notre analyse sur des codes APE (Activité Principale Exercée). Bien que cette approche facilite la comparaison et permette de suivre les tendances sectorielles, elle peut entraîner une perte de représentativité en excluant certaines entreprises pertinentes et en regroupant des activités diverses sous un même code APE. Ces limitations sont prises en compte au mieux dans l'interprétation des résultats.

Une métropole Aix-Marseille-Provence historiquement peu présente sur le médicament « traditionnel »

Dans le domaine « traditionnel » de la production de médicaments (codes APE 2110 et 2120), issue le plus souvent de la chimie fine, la métropole AMP détient une position minoritaire au niveau national avec seulement 320 salariés identifiés dans le secteur (13e rang national). Néanmoins, la métropole affiche un taux de croissance notable de 2,8% par an sur les 5 dernières années, au 3^e rang derrière celles de Clermont-Ferrand et de Lille (et rappelons-le, sur de faibles volumes). Le territoire peut compter sur son entreprise historique Laphal, sur des spécialistes comme Lyofal (lyophilisation) ou Linde (gaz médicaux) et sur la présence d'un site de production du groupe Boiron.

En contraste, la métropole de Lyon fait figure de pouce de l'industrie du médicament, en s'appuyant sur un pôle pharmaceutique très développé et comptant plusieurs grands groupes tels que Sanofi, Boehringer Ingelheim (y.c. santé animale) ou Boiron. Avec 8 175 emplois dans le secteur, la métropole de Lyon arrive ainsi à faire presque jeu égal avec le Grand Paris, habituellement « hors concours ».

La place de la métropole de Dijon peut interpeller, mais cette métropole peut compter sur le pôle de compétitivité santé PMT, et sur la présence de plusieurs groupes importants tels que Delpharm, Boiron ou Urgo.



Source : CCIAMP d'après données ACOSS 2017-2022

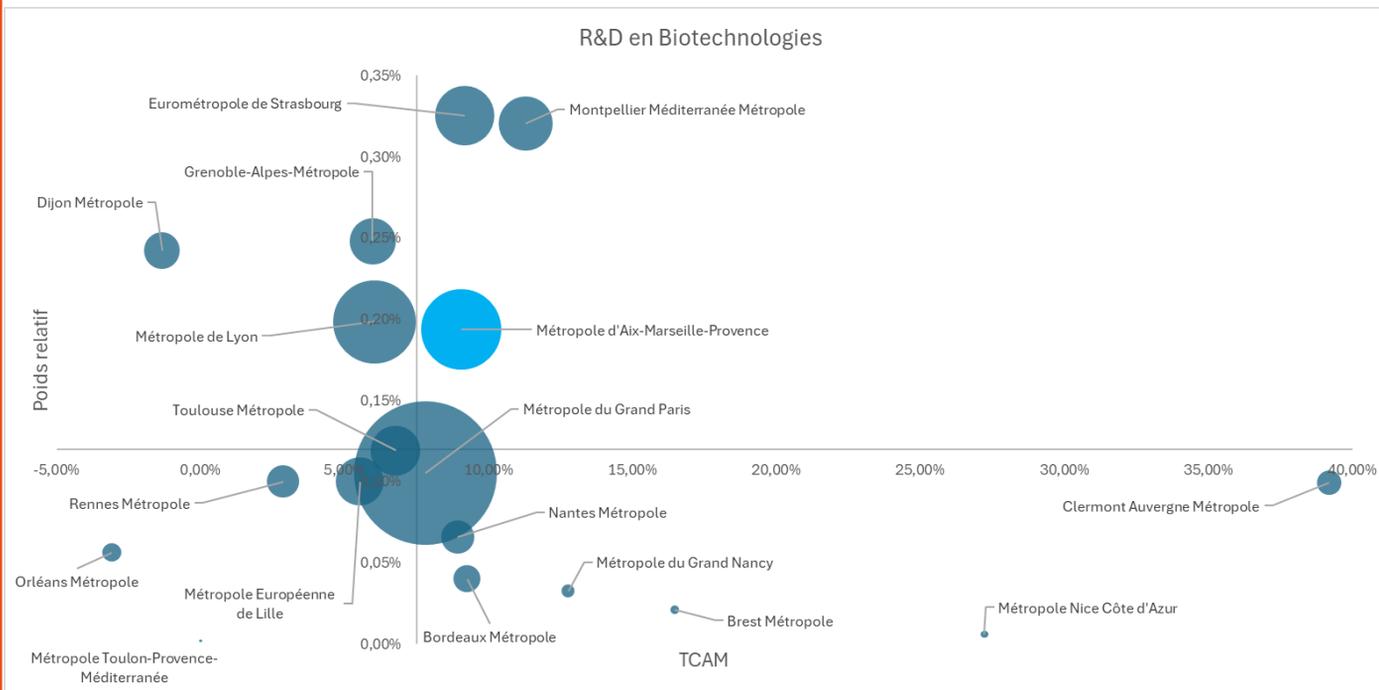
A noter : on peut s'étonner du positionnement de la métropole Nice Côte d'Azur ; cela résulte du fait que l'essentiel de l'activité de ces secteurs est concentré sur la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis.

Un positionnement plus positif de la métropole sur la R&D en Biotechnologie

Si la métropole AMP est en position défavorable dans le secteur pharmaceutique, elle se distingue néanmoins dans le domaine spécifique de la R&D en biotechnologie (code APE 7211), se classant au 3e rang national avec 1 219 emplois salariés privés (0,19 % du total). La part relative de ce secteur dans l'économie de la métropole, mesurée par l'emploi, est ainsi 1,6 fois supérieure à la moyenne des 22 grandes métropoles françaises.

Le secteur des biotech est un atout de la métropole AMP qui compte des acteurs importants tels que Immunotech, Innate Pharma ou Provepharm. Le secteur affiche un taux de croissance remarquable de 9,1%/an sur la période 2017-2022, bien supérieur au taux de croissance moyen des 22 grandes métropoles de 7,5%.

Sur cette activité, la métropole AMP fait jeu égal avec la métropole de Lyon en matière de volume d'emplois salariés (1 219 vs 1 290 salariés) et d'importance relative de leurs économies ; mais se différencie par une croissance plus dynamique (9%/an vs 6%/an).



Source : traitement CCIAMP d'après données ACOSS

A noter : on peut s'étonner du positionnement de la métropole Nice Côte d'Azur ; cela résulte du fait que l'essentiel de l'activité de ces secteurs est concentré sur la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis.

2.4 - MedTech



MedTech * sur la métropole Aix-Marseille-Provence

Données clés :

- 149 établissements
- 3 700 emplois
- 1,25 milliard d'euros de CA

Quelques acteurs majeurs : Sartorius Stedim Biotech, Intervascular, Mirion Technologies, PMB, Supersonic Imagine, Olea Medical, Soluscope, Euros, Sopro...

* Hors MedTech de « proximité » qui représente les prothésistes dentaires, orthopédistes et audioprothésistes. Une partie spécifique leur est dédiée dans ce chapitre.

Contexte

Contrairement aux secteurs de la pharmacie et de la biotechnologie, la MedTech se focalise sur les innovations mécaniques, électroniques et instrumentales, avec des applications allant du diagnostic aux dispositifs implantables, incluant les prothèses orthopédiques et l'imagerie médicale de pointe.

À l'échelle mondiale, entre 2010 et 2019, le marché de la MedTech a connu une croissance annuelle moyenne de plus de 3 %. Cependant, en 2020, une baisse de 2% a été observée en raison de la crise du COVID-19 (report des interventions médicales non urgentes et réorientation vers les équipements pour traiter le COVID-19). En 2021, le marché a rebondi avec une croissance de 6 %, stimulée par la reprogrammation des interventions.

Parmi les principaux acteurs mondiaux de la MedTech, on trouve Medtronic (Irlande), Johnson & Johnson (États-Unis), Abbott (États-Unis), Fresenius (Allemagne) et GE Healthcare (États-Unis).

En France, le secteur des dispositifs médicaux et du diagnostic se distingue par une grande diversité, tant en termes de technologies que de domaines thérapeutiques ciblés. Il couvre pratiquement tous les champs médicaux, avec une concentration particulière dans des domaines tels que la chirurgie (générale, orthopédique et réparatrice), l'oncologie et la neurologie, qui représentent ensemble un tiers des produits en cours de développement ou déjà commercialisés.

149 établissements identifiés sur la métropole Aix-Marseille-Provence

Ces 149 établissements représentent 3 700 emplois, majoritairement des salariés, et génèrent un CA annuel estimé à 1,25 milliard d'euros sur le territoire métropolitain. On y retrouve des entreprises aux productions variées, allant du câblage pour échographes à la production de prothèses implantables.

La répartition des établissements par activité économique, révèle une concentration notable dans certains secteurs, au sens de l'INSEE, notamment dans la fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire et dans la R&D en sciences physiques et naturelles. Ces deux secteurs représentent un tiers des établissements recensés. Ils sont suivis de près par les activités d'ingénierie et la production d'équipements spécialisés (comme ceux destinés à l'irradiation médicale) et les dispositifs électro-médicaux et électro-thérapeutiques.

En ce qui concerne l'emploi, l'activité de fabrication d'emballages en matières plastiques se démarque 'en raison de la classification par l'INSEE de Sartorius Stedim Biotech dans cette catégorie), suivie par la fabrication de matériel médico-chirurgical (Soluscope, Intervascular, sopro, Biotechni...) et la fabrication de matériels d'instrumentation (Mirion Technologies).

La classification effectuée dans le cadre de cette étude structure les MedTech autour de trois grandes activités :

- Le **diagnostic - imagerie**, de la fabrication de tests à l'imagerie médicale en passant par l'analyse de données biomédicales, segment qui compte 1 380 emplois et génère un chiffre d'affaires de 290 millions d'euros. Parmi les acteurs majeurs, nous pouvons citer Olea Medical ou Supersonic Imagine.
- La **fabrication de matériel médical**, qui comprend le chirurgical, les fournitures (textile), la robotisation, le matériel de laboratoire.... Ce segment représente 1720 emplois et contribue à hauteur de 850 millions d'euros au CA, avec comme acteur majeur Sartorius Stedim Biotech.
- Les **dispositifs médicaux**, en lien plus direct avec le traitement des maladies, prothèses, dispositifs implantables, appareils de traitement avec 630 emplois, et un CA de 100 millions d'euros. Parmi les acteurs majeurs : Intervascular, Euros ou Biotechni.

149 établissements identifiés sur la métropole Aix-Marseille-Provence

Le segment « MedTech » se caractérise par rapport au segment « Biotech » par une plus forte présence d'établissements de grande taille et de PME. Ainsi les établissements de plus de 10 salariés représentent près de 30% du segment contre 18% pour le segment « Biotech ». Le cœur du secteur MedTech est donc constitué de petites et moyennes entreprises (PME), de 10 à 200 salariés, qui représentent ¼ des établissements, 48 % des emplois et contribuent à hauteur de 34 % au chiffre d'affaires estimé du segment.

Coté grandes entreprises, Sartorius Stedim Biotech émerge comme l'acteur majeur du secteur industriel de la santé sur la métropole AMP, comme peut l'être Airbus Helicopters pour la filière aéronautique. Employant plus d'un millier de personnes, ce fournisseur de premier plan des entreprises de biotechnologies opère un site à Aubagne, spécialisé dans la production de technologies de bioprocédés. Le site produit notamment des sacs à usage unique et d'autres consommables biopharmaceutiques, essentiels aux processus de culture cellulaire, de fermentation, de filtration et de purification.



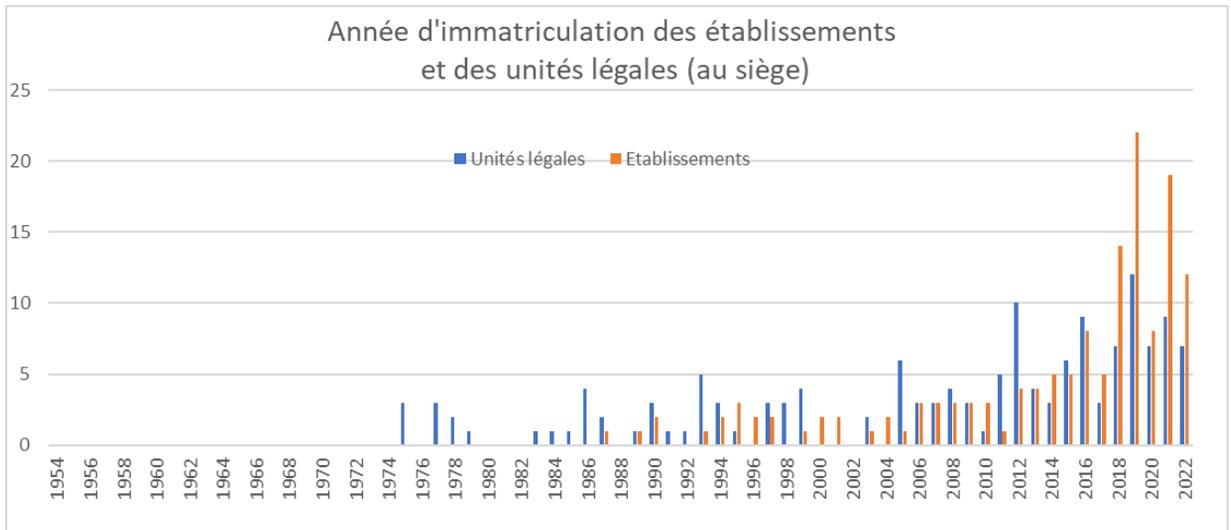
Source : CCIAMP

Parmi les principales entreprises, on trouve PMB qui produit des accélérateurs linéaires et des cyclotrons pour le diagnostic médical ; Intervascular dans le domaine cardio-vasculaire ; Supersonic Imagine, spécialiste de l'imagerie médicale par échographie ; Olea Médical pour la visualisation avancée pour IRM et CT (imagerie par tomodensitométrie) ; Soluscope, leader dans l'hygiène des endoscopes thermosensibles ou encore Mirion Technologies, opérant à la frontière de la médecine nucléaire.

Toutes ces entreprises, qui ne représentent qu'une partie des PME du secteur, illustrent la diversité du segment MedTech métropolitain en matière de solutions apportées au secteur médical.

Un secteur avec des entreprises matures qui côtoient de jeunes pousses

Les établissements du segment MedTech sont comparativement plus « jeunes » que la moyenne de l'économie, avec 52 % des immatriculations ayant moins de 5 ans (contre 44% en moyenne sur la métropole AMP).



Source : CCIAMP d'après données INSEE SIRENE

Mais le secteur des technologies médicales se caractérise également par la présence de nombreuses entreprises établies depuis plusieurs décennies sur la métropole Aix-Marseille-Provence. Et ces entreprises ont joué un rôle crucial dans le développement et l'innovation dans ce domaine.

On retrouve Sartorius Stedim Biotech, entreprise créée en 2007 par la fusion de Stedim et de la division BioTech de Sartorius, mais qui a des racines régionales remontant à la fin des années 1970. Nous pouvons également citer Sopro, connue aujourd'hui sous le nom d'Acteon Imaging, fondée en 1977 à Marseille avant son déménagement à La Ciotat en 2003 pour assurer son expansion et sa croissance ; ou bien Mirion Technologies installée en 1953 (sous le nom de NOR, dont la spécialité originelle était la radiocommunication) et qui deviendra un spécialiste de la radioprotection après son rachat par Merlin Gerin en 1978.



Prothésistes dentaires, orthopédistes et audioprothésistes

MedTech de proximité sur la métropole Aix-Marseille-Provence

Données clés :

- 415 établissements
- 900 emplois
- 110 millions d'euros de CA

Contexte

Cette branche, bien que cruciale, est souvent moins mise en avant, mais représente une activité majeure d'un segment « MedTech » étendu. Elle regroupe des experts tels que les prothésistes dentaires, les fabricants d'appareillages orthopédiques, optiques et auditifs. Ces professionnels contribuent grandement à améliorer la qualité de vie en proposant des solutions mêlant proximité, savoir-faire et avancées technologiques.

Le secteur des prothèses connaît une croissance notable, notamment celui des prothèses dentaires, impulsé par la réforme du 100 % santé. En 2022, les dépenses en soins dentaires ont frôlé les 15 milliards d'euros. Une tendance similaire est observée pour les aides auditives, dont le marché a presque doublé depuis 2021 grâce au reste à charge zéro, atteignant une valeur de 2,2 milliards d'euros pour 1,7 million d'aides vendues.

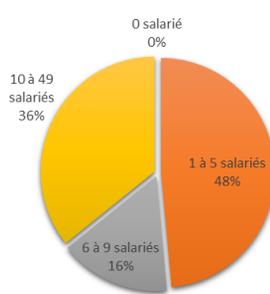
Plus de 400 établissements sur la métropole AMP, majoritairement des TPE

415 établissements, représentant 900 emplois, ont été recensés sur la métropole, dont une part significative d'indépendants (40 % d'entreprises individuelles selon nos estimations). Ces établissements génèrent un chiffre d'affaires estimé à 290 millions d'euros. Il est important de noter que ces chiffres ne concernent que la partie production, excluant la distribution.

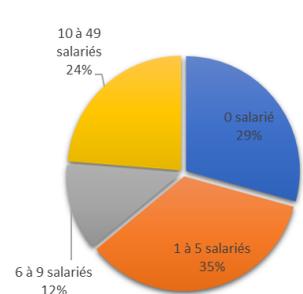
Etablissements



Salariés



Chiffre d'Affaires



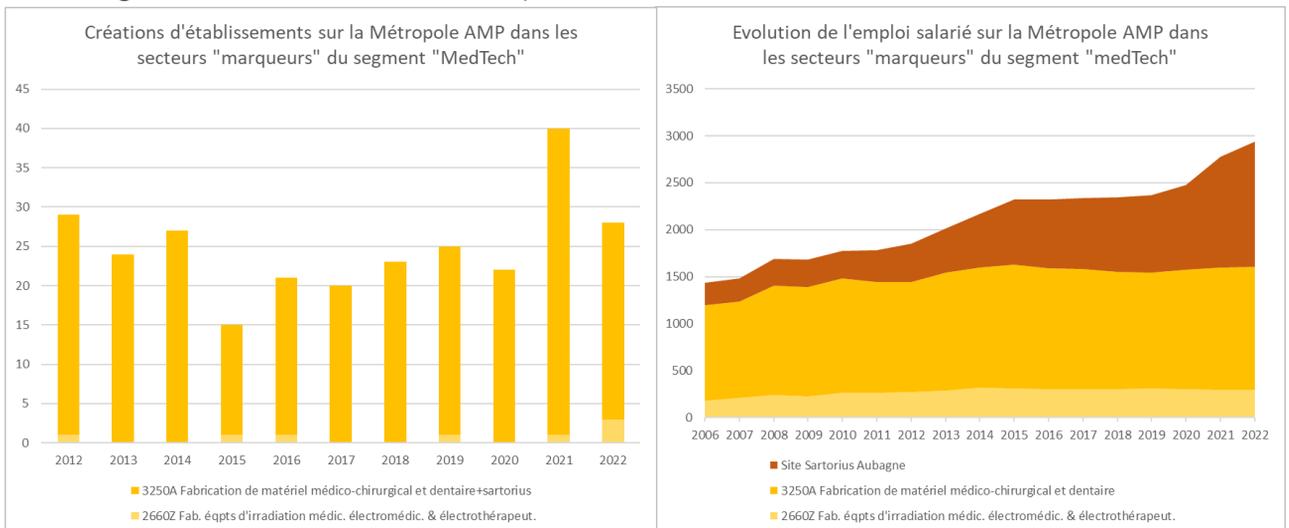
Source : CCIAMP

Ces établissements sont principalement situés dans des zones à forte densité démographique avec plus de 60 % des établissements à Marseille et Aix-en-Provence.

Une dynamique portée par Sartorius Stedim Biotech

Concernant la dynamique du segment MedTech, les secteurs « marqueurs » (cf. note de méthode page 20) sont : la fabrication de matériel médico-chirurgical & dentaire et la fabrication d'équipements d'irradiation médicale, d'équipements électro-médicaux & électro-thérapeutiques.

Ces deux secteurs représentent 25 % des établissements et des emplois identifiés dans le segment MedTech (hors services de proximité). Cette faible représentativité résulte principalement du positionnement dans la plasturgie de Sartorius Stedim Biotech, qui représente à elle seule 30 % des effectifs du segment - ce qui justifie son intégration manuelle dans l'analyse.



Source : Traitement CCIAMP d'après données INSEE SIDE et ACOSS (champ concurrentiel pour les salariés)

Concernant la création d'établissements, il est bon de noter que l'essentiel des créations concerne des prothésistes de proximité (dentaire, orthopédie...).

Sur la période 2017-2022, le nombre de salariés dans les secteurs marqueurs a progressé de +4,6% par an sur le territoire de la métropole AMP (contre +2,2%/an en moyenne pour le reste de l'économie). Une croissance portée en volume par Sartorius Stedim Biotech.

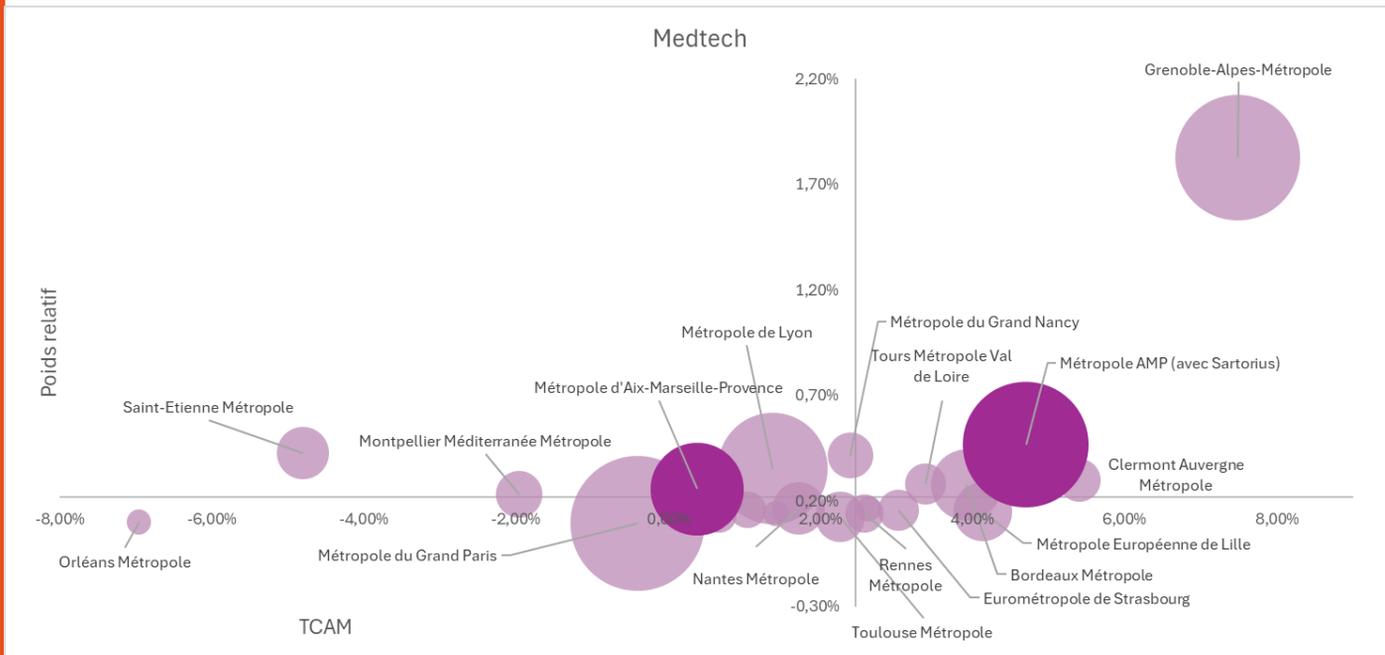
Un positionnement métropolitain sur la MedTech boosté par Sartorius Stedim Biotech

Dans un positionnement qui n'intègre pas l'entreprise Sartorius Stedim Biotech, la métropole AMP a une situation plutôt moyenne sur le segment des MedTech et se place seulement à la 4^e place nationale avec 1613 emplois. Elle affiche un taux de croissance faible de 0,4%/an et une spécialisation relative de son économie à peine supérieure à la moyenne de l'ensemble des métropoles françaises.

En revanche, l'intégration de cette entreprise permet à la métropole de se démarquer et d'occuper la 3^e place nationale devant la métropole de Lyon.

Si la métropole AMP affiche un taux de croissance élevé de 4,7% par an sur les 5 dernières années, elle est surtout l'une des métropoles dont les MedTech sont une spécialité, après Grenoble (0,47% des emplois salariés dans les MedTech).

En effet, la métropole Grenoble-Alpes fait figure de grande leadeuse avec un volume d'emplois dans les MedTech très important (2 955 emplois) à peine moins élevé que celui de la métropole du Grand Paris (3 400 emplois). Elle affiche également le taux de croissance des emplois du secteur le plus élevé : 7,5%. Cela résulte de la présence sur ce territoire de grands groupes représentant une part importante des effectifs locaux : Becton Dickinson, Roche Diagnostics, Fresenius Kabi, Medtronic et Biomérieux.



Source : CCIAMP d'après données ACOSS 2017-2022

Les secteurs « marqueurs » sont la fabrication de matériel chirurgical, dentaire, d'irradiation médicale et d'équipements électro-médicaux et électro-thérapeutiques

2.5 - E-santé – Numérique de spécialité



E-santé – Numérique de spécialité sur la métropole AMP

Données clés :

- 82 établissements
- 1 100 emplois
- 260 millions d'euros de CA

Quelques acteurs majeurs : Enovacom, Inetum, Softway medical, Arche MC2, Edition et Développement Logiciel

Contexte

La e-santé, qui peut être souvent considérée comme une sous-catégorie des technologies médicales (MedTech), se distingue toutefois par l'avantage clé des entreprises d'e-santé d'accéder au marché plus rapidement que les autres secteurs de la MedTech ou des biotechnologies, grâce à des processus réglementaires moins contraignants¹.

La croissance mondiale du secteur, déjà robuste avant la pandémie de COVID-19, s'est fortement accélérée. En 2020, les startups de ce domaine ont atteint un nouveau record d'investissement mondial avec 18 milliards d'euros, soit une augmentation de plus de 50 % par rapport à 2019². Les avancées technologiques, en particulier dans l'IA, ont ouvert de nouveaux marchés et intensifié la concurrence avec les entreprises des TIC, telles qu'Alphabet (Google) et ses filiales Calico et Verily, ainsi qu'IBM et Microsoft.

En France, le marché de la e-santé est estimé à 80 milliards d'euros³. Les entreprises de santé numérique proposent diverses solutions, notamment en télémédecine, télésurveillance, imagerie et diagnostic numérique. Leur principale activité concerne les achats hospitaliers, suivie par le remboursement, par l'Assurance Maladie, puis par les dispositifs médicaux numériques.

En France, la crise sanitaire a fortement accéléré la croissance de la e-santé, notamment dans la médecine à distance et les soins en ligne. Les téléconsultations ont explosé, passant de 70 000 en 2019 à 19 millions en 2020. En 2021, ce chiffre a diminué à 13 millions, avec une projection à 11 millions pour 2022.⁴

1 Même si des certifications pour sécuriser les espaces numériques liés à la santé existent (SecNumCloud,HDS)

2 Source : Startup Health

3 Chiffres clefs de l'agence du numérique de santé

4 Base THIN de GERS Data - [L'évolution de la téléconsultation en France - Mind Health](#) – Projection 2023 Xerfi

82 établissements identifiés dans le segment de la e-santé et du numérique de spécialité sur la métropole Aix-Marseille-Provence

Ces 89 établissements représentent un total de 1 100 emplois et génèrent un chiffre d'affaires annuel s'élevant à 260 millions d'euros.

Une très large majorité de ces établissements est classée dans la programmation informatique, le conseil en systèmes et logiciels ou l'édition de logiciels : 68 % des établissements, 92% des effectifs et du chiffre d'affaires estimé y sont rattachés.

La classification adoptée dans le cadre de cette étude, met en lumière des grandes thématiques :

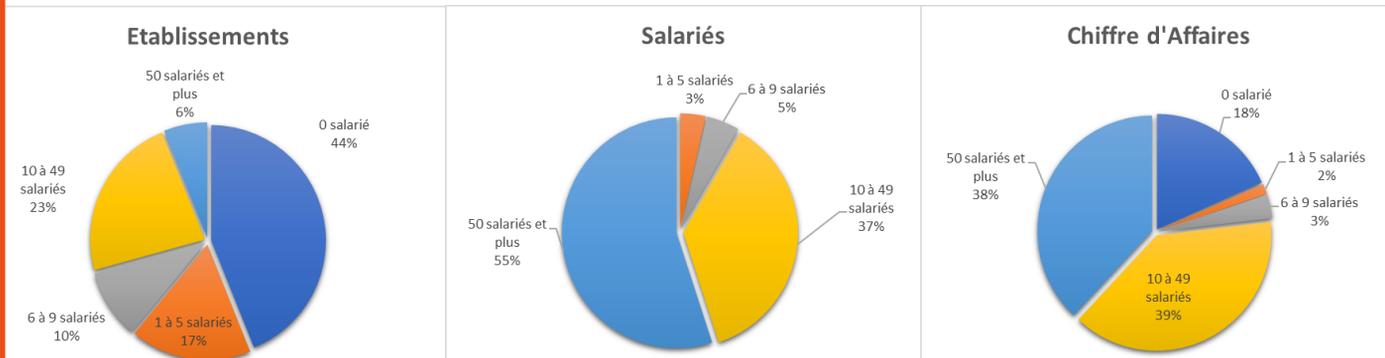
- **La gestion du parcours de soins** qui concerne 76 établissements et 810 emplois, pour un chiffre d'affaires estimé à 150 millions d'euros. Ces entreprises visent à accompagner les professionnels et les patients dans leur parcours de santé. Cette catégorie inclut aussi bien des spécialistes des Dossiers Patients Informatisés (DPI) que des SSII généralistes.
- **La gestion et la protection de la donnée**, qui regroupe 7 établissements, représentant 170 emplois pour un chiffre d'affaires estimé à 90 millions d'euros. Cette catégorie comprend des entreprises spécialisées dans la gestion des données, leur protection et la cybersécurité.

A noter que le groupe ADSN, un acteur majeur de la digitalisation du notariat, a été intégré dans cette catégorie. Bien que n'étant pas un « pure player » de la e-santé, ADSN peut accompagner les professions de santé grâce à son expertise en protection des données, en cybersécurité et en relation client.

- **Imagerie – diagnostic - logiciels spécialisés**, qui regroupe 29 établissements, 140 emplois pour un CA estimé à 16 millions d'euros. On y trouve des entreprises spécialisées dans l'aide au diagnostic, l'analyse d'imagerie médicale par IA, l'informatique de spécialité avec des logiciels spécifiques pour les professions médicales, la santé connectée, la téléconsultation et la télémédecine.

Un segment essentiellement constitué de TPE et PME

Le segment est essentiellement constitué de TPE, avec 71 % des établissements qui comptent moins de 10 salariés et une faible présence de grands employeurs.

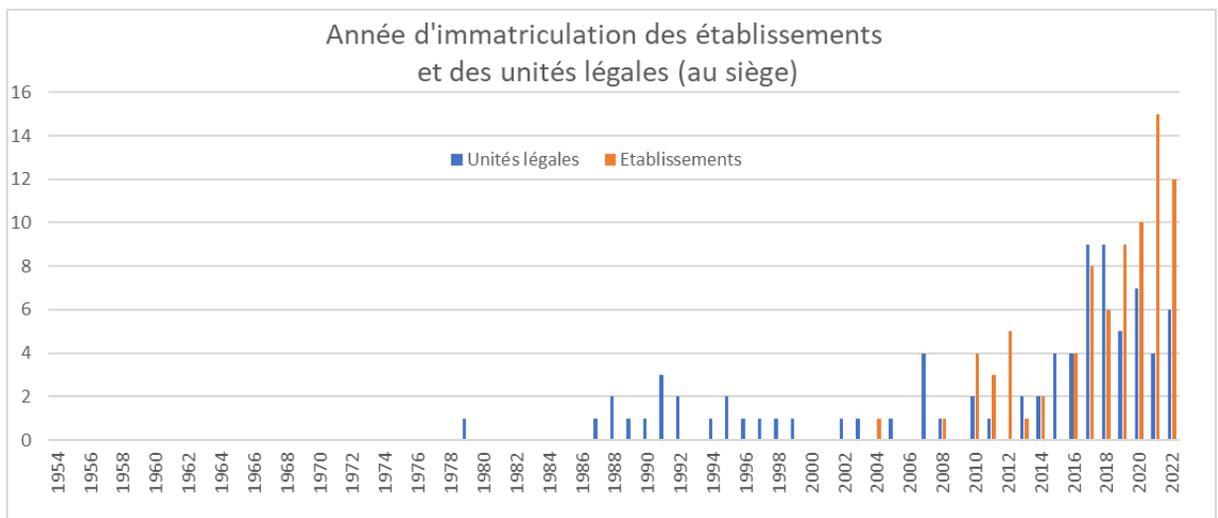


Source : CCIAMP

Parmi les rares grandes entreprises de plus de 50 salariés, on retrouve des acteurs spécialisés de la filière comme Softway Medical, acteur majeur dans le domaine des Dossiers Patients Informatisés (DPI), des intégrateurs de solutions tels que NEHS Digital, des SSII plus généralistes comme Enovacom ou Inetum, auxquels a été ajouté ADSN pour sa capacité à gérer de la donnée sécurisée.

Des entreprises et des établissements plus jeunes que la moyenne

64 % des établissements recensés ont une immatriculation de moins de 5 ans, un taux largement supérieur aux 45 % observés en moyenne sur l'ensemble de l'économie dans le répertoire SIRENE.



Source : CCIAMP d'après données SIRENE

Parmi les entreprises établies de longue date dans ce segment, Softway Medical se distingue. Fondée en 1979, cette entreprise marque un tournant important en 1998 avec la création de Waid, éditeur de systèmes d'information radiologique et de logiciels d'imagerie.

Autres exemples d'entreprises « historiques » : EDL - Edition et Développement Logiciel, fondée en 1994 et spécialisée dans les logiciels pour les plateaux techniques des établissements de santé ou ARCHE MC2 qui structure de l'action sociale et médico-sociale.

Une dynamique difficile à apprécier et à comparer

L'analyse de la dynamique du segment de la e-santé à partir des données de la statistique publique présente des défis significatifs. L'approche consistant à se concentrer sur des secteurs « marqueurs » spécifiques s'avère peu efficace dans ce contexte, la majorité des entreprises qui opèrent dans le domaine de la e-santé étant classées dans le secteur plus large et plus diversifié des services informatiques.

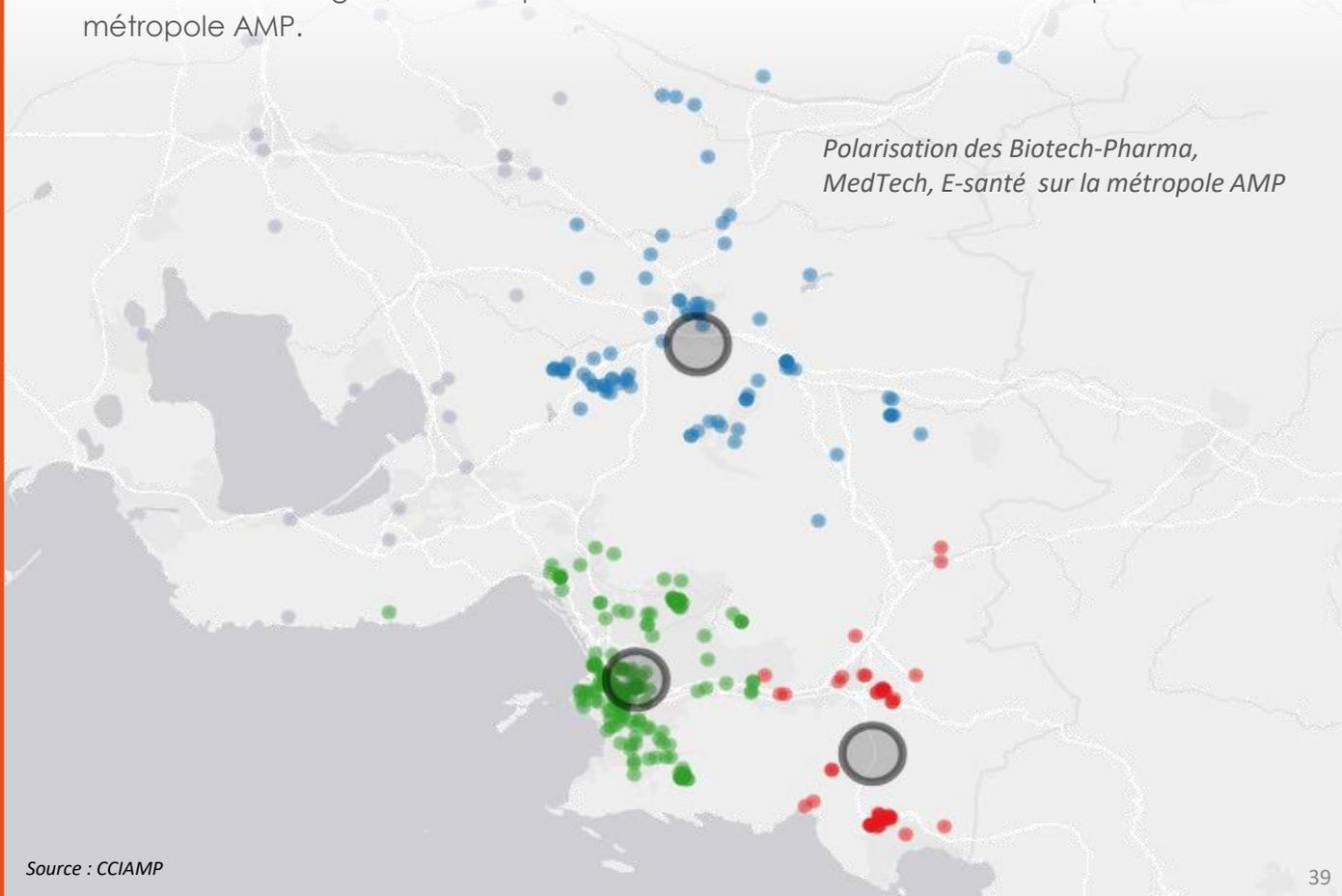
Une polarisation des Biotech-Pharma, MedTech, E-santé sur trois principaux territoires

En observant la concentration d'établissements dans les secteurs clés de l'innovation des Biotechs, Medtechs et E-santé, trois clusters principaux se distinguent: Marseille (vert), Aix-en-Provence (bleu) et Aubagne/La Ciotat (rouge). Les points en gris sont les établissements non rattachés à un pôle particulier.

Au sein de la métropole AMP, la ville de Marseille possède la plus forte concentration d'établissements grâce à trois clusters importants que sont le technopôle de Luminy, le Technopôle de Château-Gombert et l'AP-HM qui attire de nombreux laboratoires dans ses environs. Cela témoigne de la collaboration entre le secteur public médical, le monde de la recherche académique et le secteur privé de la filière santé.

Le Pays d'Aix-en-Provence est un cluster qui cumule un nombre important d'établissements sur un territoire étendu, avec toutefois une forte concentration sur les zones d'Aix-les-Milles, l'ancienne zone minière de Gardanne et Meyreuil.

Une autre concentration s'observe sur un axe Aubagne-La Ciotat, qui constitue un cluster dynamique avec en particulier Sartorius Stedim Biotech, dans la zone d'activité d'Aubagne, le champion de la filière santé en matière d'emplois sur la métropole AMP.

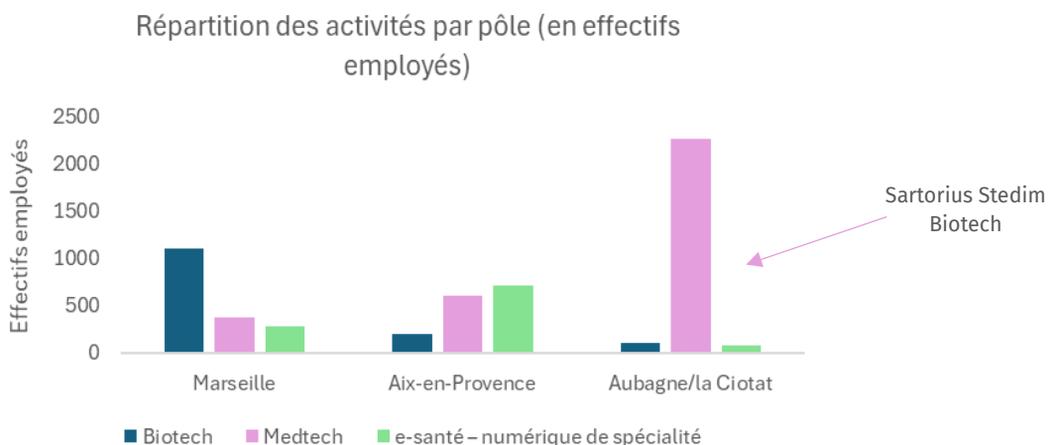
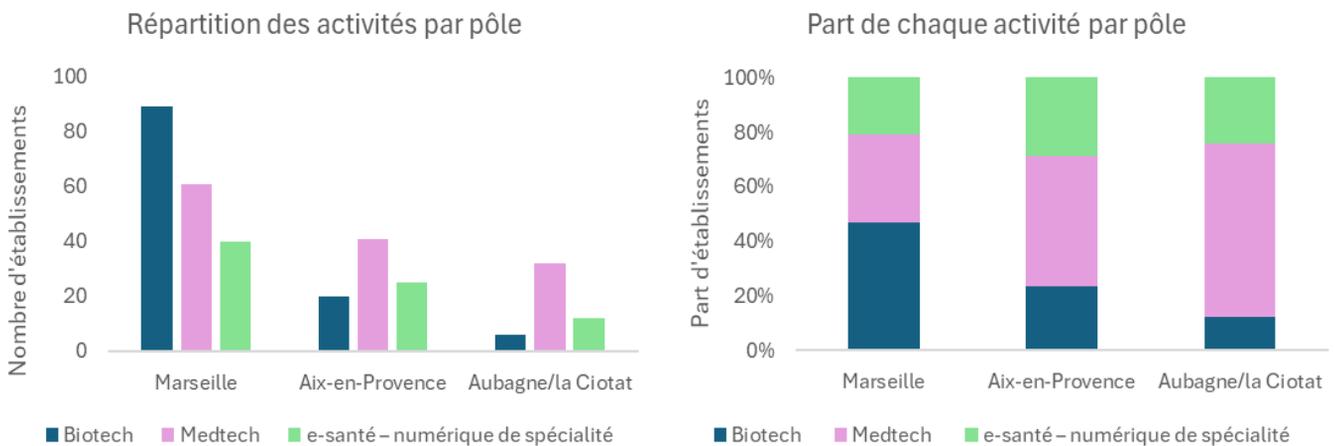


Une répartition des rôles entre les territoires métropolitains

Le pôle de Marseille dispose du nombre d'établissements le plus important, et ce quel que soit le secteur, ce qui témoigne d'un « effet volume » dû à une concentration globale d'emplois très importante. On remarque cependant, une forte spécialisation dans les Biotech, qui représentent la moitié de l'ensemble des établissements dans les Biotech, Medtech, et E-santé.

Le pôle d'Aix-en-Provence possède une spécialité différente selon l'indicateur retenu. Si l'on prend en compte le nombre d'établissements, ce pôle se spécialise dans les Medtech. Si l'on prend en compte les effectifs employés, c'est dans la e-santé qu'il est le plus présent. Cela s'explique par la présence d'établissements de taille importante dans la e-santé comme Softway Medical ou encore Inetum.

Le pôle d'Aubagne/La Ciotat est quant à lui fortement spécialisé dans les Medtech, avec 64% des établissements dans ce secteur (sur l'ensemble Biotech, Medtech, E-santé) avec des entreprises comme Sopro ou Euros. Mais c'est avec Sartorius Stedim Biotech et son nombre d'emplois important, que ce territoire prend une tout autre dimension (1^{er} sur cet indicateur).



2.6 – Industries connexes



Industries de spécialité sur la métropole AMP

Données clés :

- 38 établissements
- 1 000 emplois
- 490 millions d'euros de CA

Quelques acteurs majeurs : Arkema, Air liquide, Carlo Erba, SPI Pharma.

Nous retrouvons ici un regroupement d'entreprises, principalement industrielles, intégrées à l'écosystème de la filière santé, pour lesquelles ce secteur peut représenter une part importante de leurs activités ou simplement un marché secondaire.

Parmi ces entreprises, on peut citer des producteurs de gaz industriel comme Air Liquide ou Linde, des fabricants de spécialités pour l'industrie de la santé tels que SPI Pharma ou Carlo Erba Reagents, mais aussi des entreprises également actives dans les secteurs de la cosmétique et de l'agroalimentaire comme les producteurs de cires (Ceresine). On y trouve également des industriels du conditionnement (SIMAGEC) ou des fournisseurs de matériels spécialisés (Les Automatismes Appliqués, Vautron-Mau, Vegatec, Clauger).

Un cas particulier est celui d'Arkema, avec son usine de Marseille Saint-Menet, qui produit de l'acide amino-undécanoïque, une matière première utilisée dans un plastique technique dont l'un des co-produits a des applications en pharmacie, dans la peinture, l'industrie textile et les arômes.

Bien que ce segment puisse initialement sembler très hétérogène, il illustre en réalité la richesse et la diversité d'un écosystème industriel complexe, qui soutient les entreprises de la filière santé.



Source : CCIAMP

La diversité du secteur fait qu'il est difficile de définir un ou plusieurs secteurs marqueurs pour étudier la dynamique et le positionnement départemental.

2.7 – Services spécialisés



Services spécialisés sur la métropole AMP

Données clés :

- 150 établissements
- 1 000 emplois
- 106 millions d'euros de CA

Quelques acteurs majeurs : Alloga France, PMS médicalisation, Exyte France, DG Inventaires & Co, Apperton

Ce segment recense des établissements œuvrant dans une diversité d'activités, allant de l'accompagnement administratif des professions libérales au conseil en aménagement d'officines de pharmacie, en passant par l'archivage de données de santé ou la logistique spécialisée. Des services à plus forte valeur ajoutée sont également proposés, incluant le support juridique pour une certification et l'accompagnement pour la mise en place d'études cliniques (CRO - Contract Research Organization).

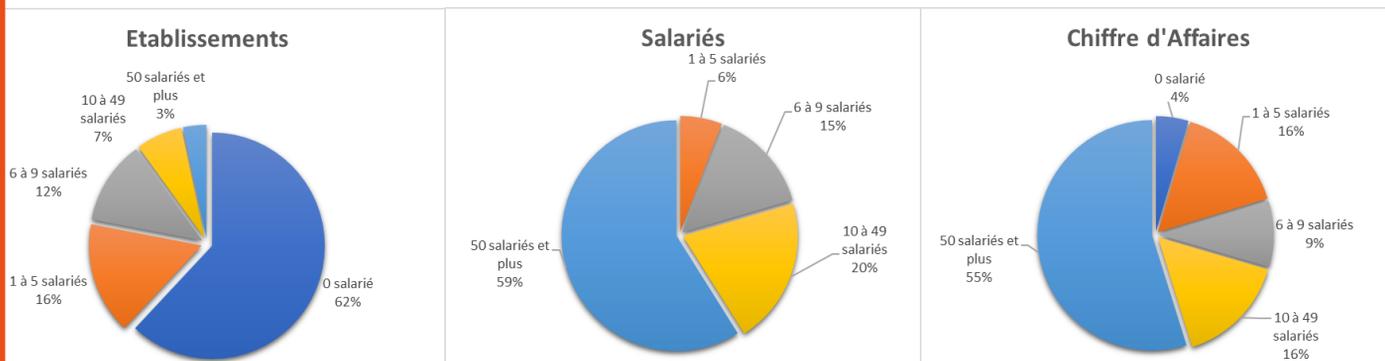
Par leur implication dans le développement d'autres entreprises, les activités de ce segment sont souvent très proches d'autres activités de la filière, CRO pour le segment BioTech-médicament, conseil en gestion de pharmacie pour les distributeurs de proximité, certification pour les Biotech, MedTech...

En termes d'activités, les principaux secteurs qui se distinguent en nombre d'établissements sont :

- Les **activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques**, représentant 64 établissements. Ces derniers génèrent près de 500 emplois et un chiffre d'affaires estimé à 110 millions d'euros.
- Les **activités de services administratifs et de soutien**, avec 33 établissements, contribuant à 300 emplois pour un chiffre d'affaires estimé à 22 millions d'euros.
- La **R&D scientifique**, ainsi que d'autres **activités spécialisées scientifiques et techniques**, avec 35 établissements, pour 80 emplois et un chiffre d'affaires estimé à 9 millions d'euros.

Un tissu essentiellement constitué de très petites et petites entreprises

Ce segment se distingue par une proportion importante de très petites entreprises (TPE) par rapport aux segments précédents : 92 % des établissements comptent moins de 10 salariés et 62 % n'ont aucun salarié. Cette forte présence d'entreprises unipersonnelles est en grande partie due à la prépondérance des activités de conseil dans ce segment, en nombre d'établissements.



Source : CCIAMP

Il convient de souligner que bien que les TPE soient nombreuses dans ce secteur, les grandes entreprises y sont également présentes et abordent une large gamme de sujets. Parmi celles-ci, on peut mentionner PMS Médicalisation, qui propose un accompagnement aux entreprises sur les enjeux de santé au travail ; DG Inventaire, spécialiste de l'inventaire en pharmacie ; Alloga France, spécialisée dans la logistique ; Exyte France, experte en ingénierie d'environnements contrôlés ; Apperton, spécialisée dans la stérilisation médicale.

Concernant la dynamique et le positionnement de la métropole Aix-Marseille-Provence, l'hétérogénéité du secteur fait qu'il est difficile de définir un ou plusieurs secteurs marqueurs.

2.8 – Recherche publique

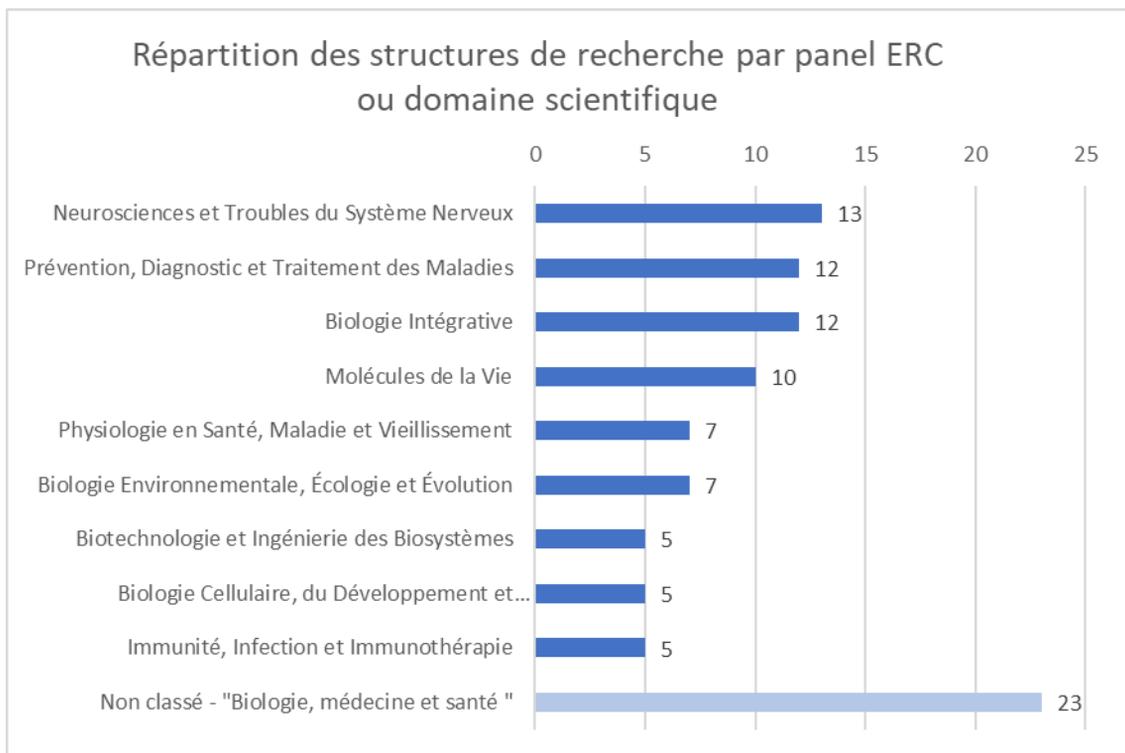


Unités de recherche publique sur la métropole AMP

Données clés :

- 57 unités de recherche actives dans la santé et les biotechnologies¹

Sur les 150 unités de recherche actives recensées dans les fichiers du ministère de la recherche, 57 sont en lien avec la santé ou les technologies médicales¹. Les laboratoires peuvent être classifiés selon le Panel européen ERC, mais de nombreux laboratoires ne sont pas classés, ce qui limite la portée de cette approche.



Source : traitement CCIAMP d'après données du ministère de la recherche

1 - Domaine scientifique « Biologie, médecine et santé » et/ou panel ERC « Sciences de la vie ». Le "Classement scientifique ERC" fait référence à la manière dont le Conseil Européen de la Recherche (ERC) catégorise les domaines de recherche pour l'évaluation des propositions de projets. Le code Sciences de la Vie (LS) inclut la biologie, la biochimie, la biophysique, la génétique, les neurosciences, l'écologie, et d'autres disciplines connexes.

Une reclassification des laboratoires montre une excellence avérée en génétique, immunologie, oncologie, maladies infectieuses et neurosciences dans la métropole Aix-Marseille-Provence.

Ainsi, la métropole est reconnue pour plusieurs centres de recherche importants dans le domaine de la santé :

- **Institut Paoli-Calmettes (IPC)** à Marseille : centre de lutte contre le cancer de renommée internationale. Il est affilié au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM), et mène des recherches de pointe en oncologie.
- **Aix-Marseille Université (amU)** à Marseille : l'université dispose de plusieurs laboratoires de recherche en santé, notamment en neurosciences, en pharmacologie et en santé publique. L'interdisciplinarité et les collaborations internationales d'amU en font un acteur clé de la recherche en santé.
- **L'Institut de Recherche pour le Développement (IRD)** à Marseille est davantage axé sur les maladies tropicales et les problèmes de santé dans les pays en développement. L'IRD joue donc un rôle dans la recherche sur la santé globale.

Mais les centres et structures de recherche sont nombreux et nous pourrions également citer :

- Le **Centre d'Immunologie de Marseille Luminy (CIML)**.
- **L'Institut de Biologie du Développement de Marseille (IBDM)**.
- Le **Centre de Recherche en Cancérologie de Marseille (CRCM)**, adossé à l'Institut Paoli-Calmettes à Marseille.
- Le **Centre Européen de Recherche en Imagerie Médicale (CERIMED)**.
- Le laboratoire **Theories & Approaches of Genomic Complexity** à Marseille (TAGC).
- Le laboratoire **Management Sport Cancer** à Marseille (MSC).
- **L'Institut de Neurobiologie de la Méditerranée** à Marseille (INMED).

2.9 – Distribution



La Distribution sur la métropole AMP

Données clés :

- 2 300 établissements
- 8 400 emplois
- 2,5 milliards d'euros de CA

Quelques acteurs majeurs : OCP Répartition, Confraternelle de Répartition Pharmaceutique Rhin Rhône Méditerranée (CERP), Alliance Helthcare Répartition, BioTech Dental (partie distribution).

La distribution joue un rôle central dans la filière santé, agissant comme une interface incontournable entre les laboratoires, les industriels, les pharmacies et leurs clients. Ce segment assure une distribution efficace et fiable des médicaments et dispositifs médicaux à travers un réseau dense, au service de la population. Il regroupe sur la métropole AMP, 2 300 établissements, générant 8 400 emplois, et affiche un chiffre d'affaires estimé à 2,5 milliards d'euros.

Trois principales activités se distinguent au sein de ce segment :

➤ Les activités de vente de produits pharmaceutiques

Au 1er janvier 2023, la métropole AMP comptait 940 établissements en lien avec la vente de détail de produits pharmaceutiques¹. En prenant en compte les salariés, les effectifs totaux des pharmacies métropolitaines sont estimés à environ 4 600 emplois. Le chiffre d'affaires des officines de la métropole est quant à lui estimé à 1,2 milliard d'euros.

➤ La répartition pharmaceutique et les grossistes spécialisés

Interface essentielle entre les laboratoires, les fabricants de matériel médical et les distributeurs locaux, ce segment inclut des leaders de la répartition pharmaceutique tels qu'OCP Répartition, la Confraternelle de Répartition Pharmaceutique Rhin Rhône Méditerranée (CERP) et Alliance Répartition, mais également des établissements de commercialisation de grandes entreprises du domaine comme BioTech Dental ou Sartorius Stedim Biotech. On y recense aussi des grossistes spécialisés dans des équipements spécifiques, comme l'entreprise Natech pour le suivi de grossesse et la pédiatrie.

Ce segment représente 267 établissements identifiés, pour 1 100 emplois et un chiffre d'affaires estimé à 850 millions d'euros.

1 – Approche basée sur l'identification dans le répertoire SIRENE des activités en lien avec la vente de détail de produits pharmaceutiques, y.c. sous-traitants de préparations magistrales, entrepreneurs individuels enregistrés sous cette activité, vente en ligne... Selon les données de l'INSEE (BPE 2021) on dénombre 700 pharmacies sur le territoire de la métropole AMP.

➤ La distribution de matériel et dispositifs médicaux de proximité

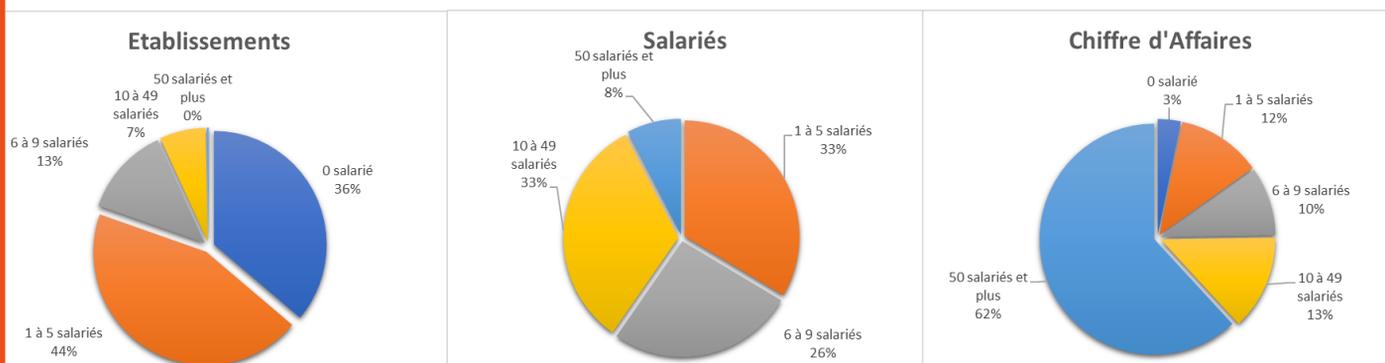
La distribution des dispositifs médicaux implique une multitude d'opérateurs économiques, incluant les pharmacies d'officine, les prestataires spécialisés, les grandes surfaces, ainsi que les distributeurs et fabricants.

Dans ce segment nous nous focalisons sur les spécialistes que sont les commerces dédiés aux articles médicaux, orthopédiques et à l'optique qui représentent 1 070 établissements, 2 700 emplois et un chiffre d'affaires annuel estimé à 450 millions d'euros.

Parmi ces établissements, certains s'organisent en réseaux : des franchises comme Audika ou Optic Center, des entités mutualistes comme Harmonie Mutuelle, ou des réseaux d'indépendants, à l'exemple de Médic Alliance.

Près de la moitié de l'activité dans des très petites entreprises

Dans les trois sous-segments analysés, 93 % des établissements identifiés sont de très petite taille comptant moins de 10 salariés. Ces TPE jouent un rôle significatif dans l'économie de ce secteur, représentant 60 % des emplois salariés et contribuant à hauteur de 25 % du chiffre d'affaires total estimé.



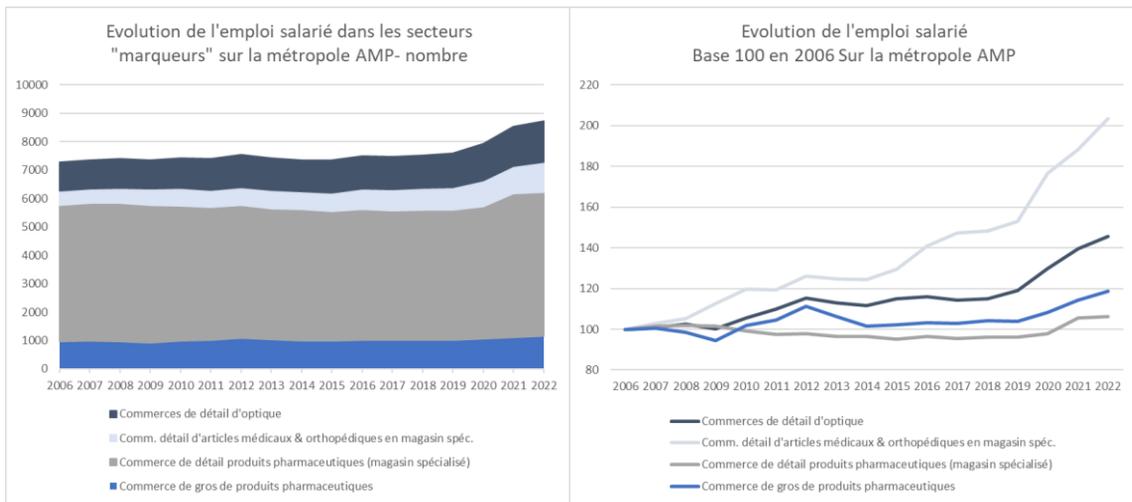
Source : CCIAMP

Mais on peut noter des différences significatives entre :

- **Les distributeurs de proximité** (pharmacies, matériels et dispositifs médicaux), avec un profil atomisé où les établissements de moins de 10 salariés constituent 93 % des établissements et génèrent 67 % du chiffre d'affaires estimé.
- **Les Grossistes** : bien que les établissements de moins de 10 salariés soient fortement présents (92 %), le chiffre d'affaires est principalement concentré dans les entreprises de plus de 50 salariés (81 %) avec des acteurs majeurs tels qu'OCP Répartition, CERP, Air liquide Santé ou Alliance Healthcare Répartition.

Un dynamisme porté par le vieillissement et les reformes sur le reste à charge

Sur les 5 dernières années, on note en particulier, une progression de l'emploi salarié dans l'optique (+5,0 %/an sur 2017-2022) et le commerce d'articles médicaux & orthopédiques (+6,6 %/an sur 2006-2022). Ce dynamisme peut être mis en lien avec le recul du reste à charge pour les malades, avec par exemple la réforme du 100 % santé et, bien sûr, le vieillissement de la population.



Source : traitement CCIAMP d'après données ACOSS

La progression dans le commerce de produits pharmaceutiques et le commerce de gros spécialisé est plus mesurée (respectivement +2,1%/an et +2,9%/an sur 2017-2022), proche de la croissance moyenne de l'économie de la métropole AMP sur la période (+2,2%/an).

2.10 – Transports sanitaires



Les transports sanitaires – ambulances sur la métropole AMP

Données clés :

- 316 établissements
- 1 900 emplois
- 170 millions d'euros de CA

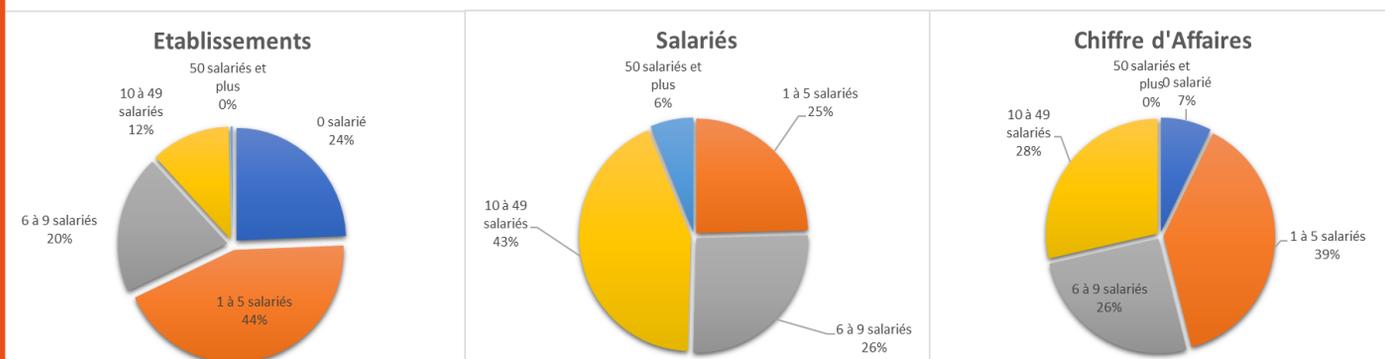
Quelques acteurs majeurs : Groupe A13 (Ambulances la Mimétaine, Martégaies...), Delta Treize...

Le secteur du transport sanitaire, incluant les services en ambulance et les taxis, représente une dépense de 6 milliards d'euros en 2022 au niveau national (+48 % sur les dix dernières années). Les transports en taxi ont connu une dynamique forte de +87 % depuis 2012 et représentent 44 % des dépenses totales (ambulances : 34 %).

Cette progression des dépenses interpelle les pouvoirs publics, et en 2019 une réforme entraîne le transfert des dépenses des transports inter et intra hospitaliers, de l'Assurance Maladie vers les établissements de santé.

Un secteur atomisé

Le transport sanitaire, pour les seuls ambulanciers, représente 316 établissements pour 1 900 emplois et un chiffre d'affaires annuel estimé à 170 millions d'euros.



Source : CCIAMP

Le transport sanitaire est un secteur principalement composé de structures de petite taille, opérant à une échelle locale, mais pouvant être organisées autour de groupes plus importants comme le groupe A13 qui comprend en particulier la Mimétaine, plus important employeur du segment sur le territoire métropolitain. 70 % du chiffre d'affaires estimé est réalisé par des établissements employant moins de 10 salariés.

Une croissance de l'emploi salarié proche de la moyenne métropolitaine

Entre 2017 et 2022, l'emploi salarié dans le secteur des ambulances a connu une croissance annuelle de +2,4 %/an sur la métropole AMP. Cette croissance est supérieure à celle observée dans l'ensemble de l'économie du territoire de la métropole, qui n'a progressé que de +2,2 % par an durant la même période.

2.11 – Laboratoires d’analyses médicales



Les laboratoires d’analyses médicales sur la métropole AMP
Données clés :

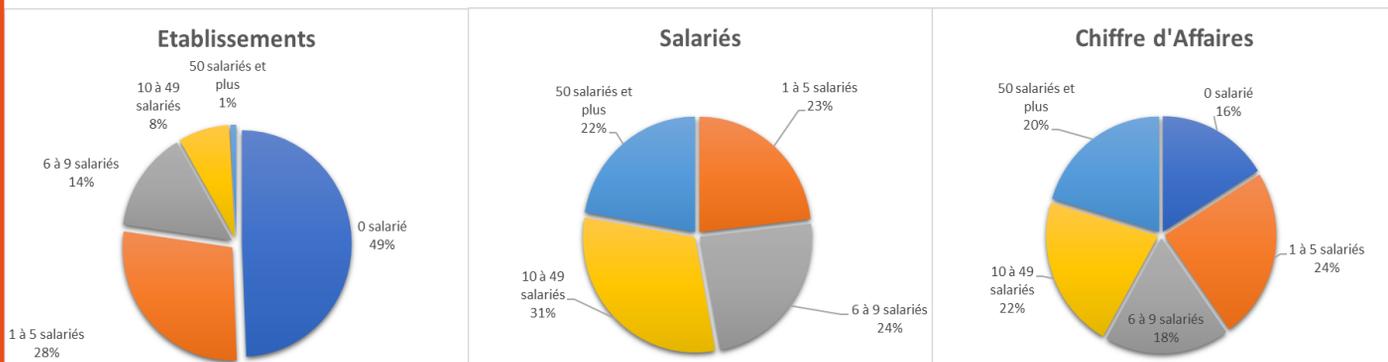
- 466 établissements
- 2 450 emplois
- 400 millions d'euros de CA

Quelques acteurs majeurs : Biogroup (Alphabio, Bioesterel, Bio-Santis, Sambourg...), Inovie, Cerballiance, Eurofins, Synlab,...

La réforme de la biologie médicale en 2010 a marqué un tournant significatif dans le secteur : en supprimant l'interdiction de posséder plusieurs sites par un laboratoire, cela a déclenché un mouvement de concentration et de mutualisation. Plus récemment, le COVID-19 a eu un impact considérable sur l'activité. En termes financiers, les dépenses des laboratoires de biologie médicale, hors tests PCR, ont atteint 4,6 milliards d'euros en 2022 (6,7 milliards en intégrant les tests PCR).

Une forte concentration de l’activité autour de quelques acteurs clés

466 établissements ont été identifiés dans le répertoire SIRENE et on dénombre 265 laboratoires de proximité (la différence étant des laboratoires spécialisés, des professionnels en libéral...). L'activité représente 400 millions d'euros de chiffre d'affaires, selon nos estimations, pour 2 450 emplois.



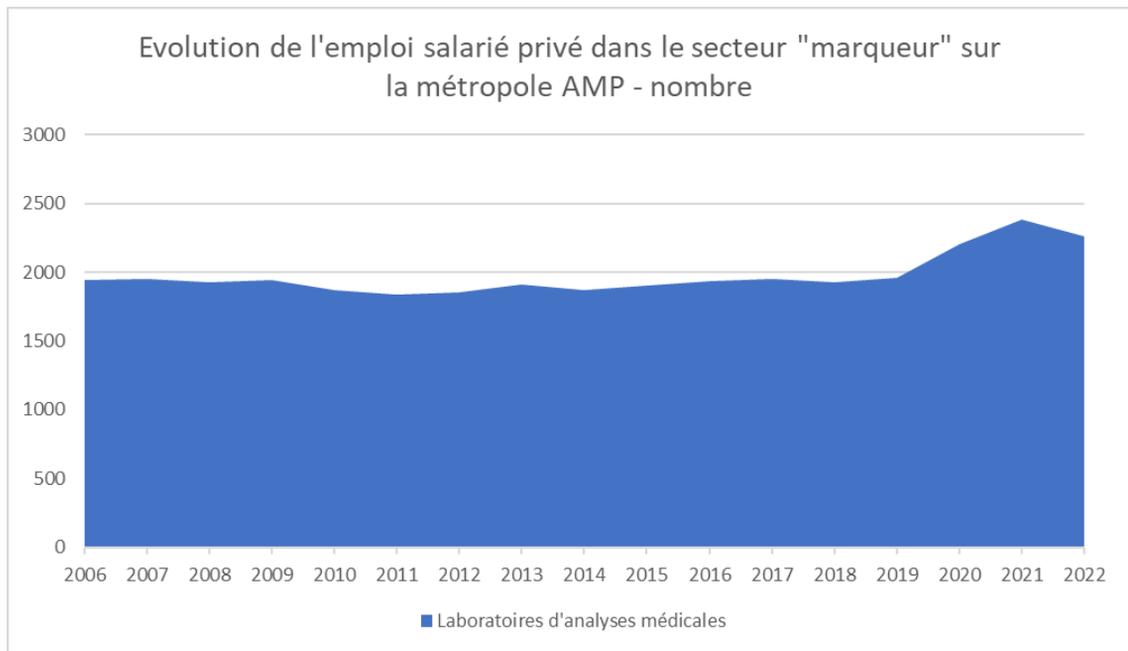
Source : CCIAMP

Bien que la majorité de l'activité dans le secteur de la biologie médicale soit effectuée par des établissements comptant moins de 10 salariés, ces derniers sont en réalité le plus souvent intégrés dans des grands groupes.

Ainsi les principaux acteurs en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, tels que Biogroup (qui réunit des entités comme Alphabio, Sambourg, etc...), Inovie, Cerballiance, Eurofins et Synlab Provence, représentent la majorité de l'activité totale du secteur.

Une dynamique marquée par la crise COVID

Entre 2006 et 2019, l'emploi salarié privé dans le secteur des laboratoires d'analyses médicales a connu une croissance modérée, inférieure à la croissance métropolitaine. La crise du COVID-19 a entraîné une forte progression de l'activité en 2020 et 2021.



Source : traitement CCIAMP d'après données ACOSS

2.12 – Offre de soins



L'offre de soins sur la métropole AMP

Données clés :

- 28 100 établissements
- 70 300 emplois
- 8,3 milliards d'euros de CA

Quelques acteurs majeurs : AP-HM, Hôpital Saint Joseph, Institut Jean Paoli & Irène Calmettes, Hôpital Ambroise Paré, centre hospitalier Aix-Pertuis...

Un système de soins structuré autour de deux grands acteurs

Afin de pouvoir répondre simultanément à des besoins très différents, allant de prises en charge rapides et de proximité en lien avec le développement de l'ambulatoire, à des traitements plus lourds et plus longs pour des patients en affection de longue durée ou des patients âgés, l'offre de soins en France est organisée en 2 grands segments :

➤ **Les établissements médicaux** : publics, privés lucratifs, privés d'intérêt collectif qui regroupent l'ensemble des établissements assurant des soins de courte, moyenne ou longue durée. Le territoire de la métropole AMP compte 130 établissements de santé avec une capacité en 2022 de 735 lits pour 100 000 habitants, densité légèrement supérieure à la moyenne des 22 métropoles françaises (719 lits pour 100 000 habitants)¹. Le secteur privé lucratif représente 47 % de la capacité d'hospitalisation complète dans les Bouches-du-Rhône (14 % pour le privé non lucratif et 38 % pour le public).

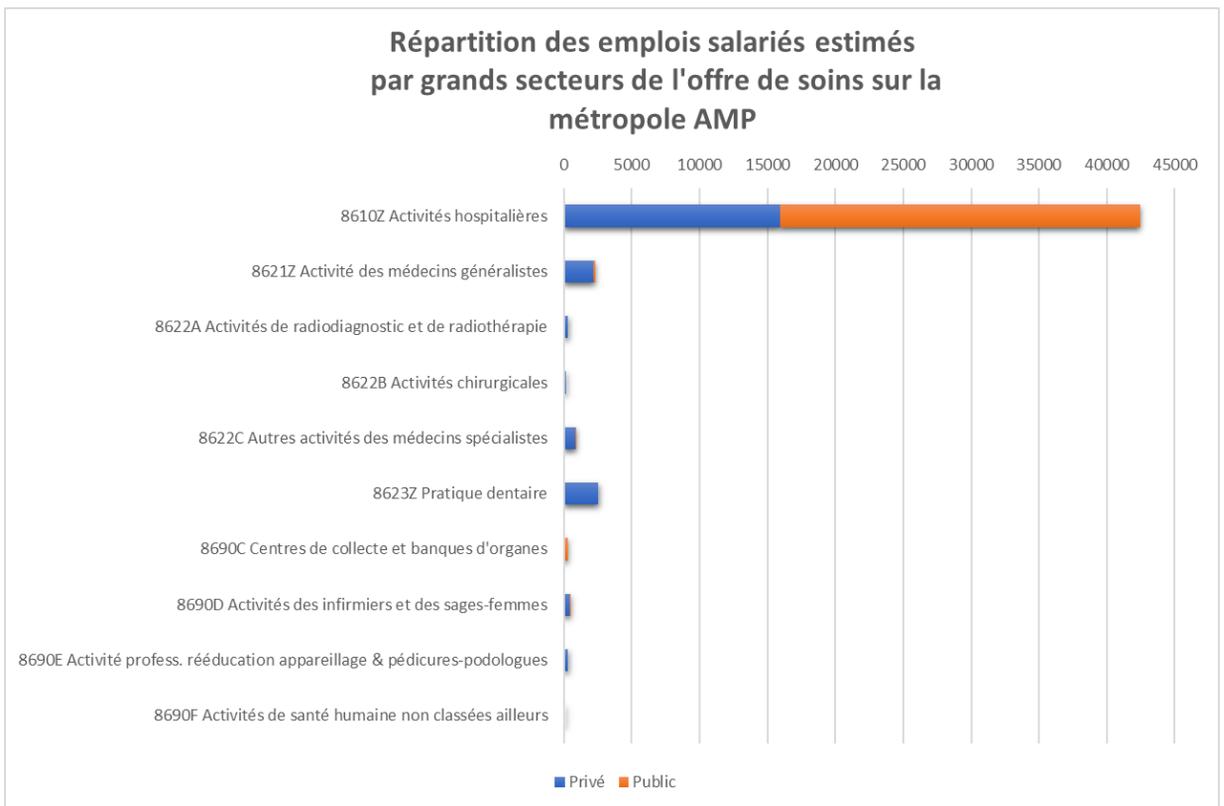
Le secteur privé est comparativement plus présent dans l'hospitalisation partielle/ambulatoire où il représente 53 % de la capacité en place, et plus particulièrement dans la chirurgie (61 %). Mais c'est dans les soins de suite et de réadaptation que le secteur privé lucratif détient une majorité écrasante des lits, que ce soit en hospitalisation complète (83 %) ou partielle (80 %).

➤ **Les professionnels de santé** exerçant en cabinet : médecins généralistes et spécialistes, chirurgiens-dentistes, sages-femmes, infirmiers, orthophonistes, masseurs-kinésithérapeutes, orthoptistes... qui composent la médecine de ville - dite aussi ambulatoire.

1 - Lits de MCO, SSR, USLD et hospitalisation à temps plein de psychiatrie, source SAE 2022 – traitement CCIAMP).

51 100 emplois salariés en lien avec l'offre de soins

Selon nos estimations, 51 100 emplois salariés sont en lien avec l'offre de soins sur la métropole AMP. La fonction publique représente 27 300 salariés essentiellement dans le domaine hospitalier et le secteur privé ou associatif 23 400 salariés.



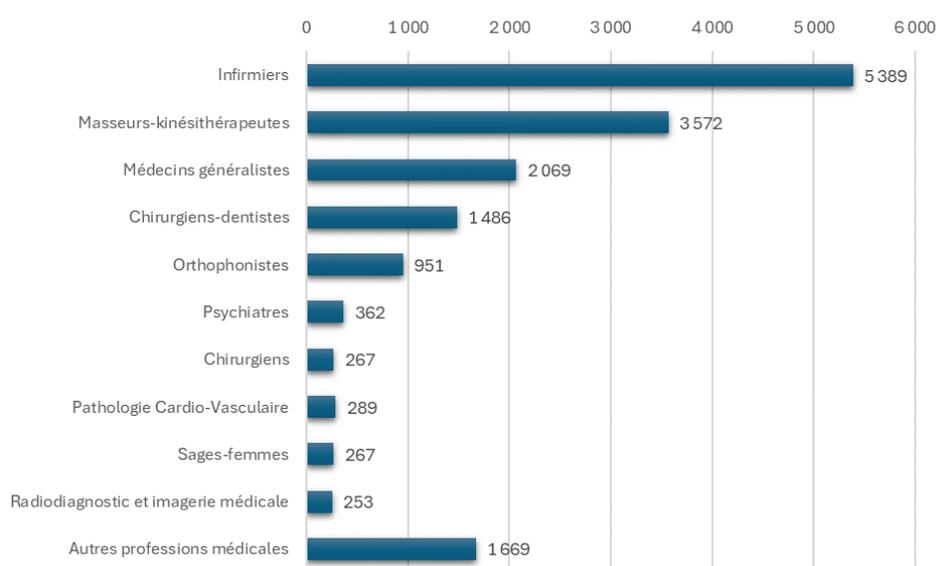
Source : traitement CCIAMP d'après données Ameli, modèle MAGE CCIAMP, base SAE

16 600 libéraux dans les professions de santé conventionnées

Les professionnels de santé libéraux exercent leur métier sous leur propre responsabilité et sont payés à l'acte. Ils exercent une activité libérale, qu'elle soit exclusive ou complémentaire d'une activité salariée. Leurs lieux d'exercice sont multiples : cabinet médical, maison de santé pluriprofessionnelle, clinique, etc...

A noter : la part des libéraux dans les différentes professions médicales est très variable : si seulement 18 % des infirmiers sont libéraux, cela dépasse les 95 % pour les masseurs-kinésithérapeutes ou les pédicures.

Nombre de professionnels en statut libéral sur la métropole AMP - 2023



Source : traitement CCIAMP d'après données SNDS - 2023

On dénombre sur le territoire métropolitain 16 600 professionnels de santé libéraux fin 2023 dont l'activité est remboursée par l'Assurance Maladie, les plus importants effectifs étant pour les professions d'infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, médecins généralistes et chirurgiens-dentistes¹.

À noter que certains libéraux ont une activité mixte de salariés. Sur la base de ratios nationaux de l'assurance maladie, ce nombre est estimé à 810 pour le territoire de la métropole AMP.

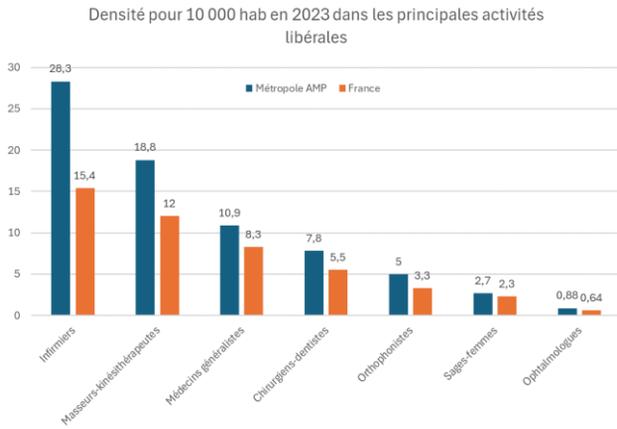
Les professions non prises en compte par les statistiques de l'assurance maladie

Certaines professions ne sont pas comptabilisées par l'assurance maladie : ostéopathes, homéopathes, sophrologie, psychologues, diététiciens,...

Une estimation réalisée à partir du modèle MAGE des CCI de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, évaluée à 3 400, le nombre de libéraux exclusifs dans ces professions sur le territoire métropolitain.

1 - Ne comprend donc pas les ostéopathes, acupuncteur, homéopathe,...

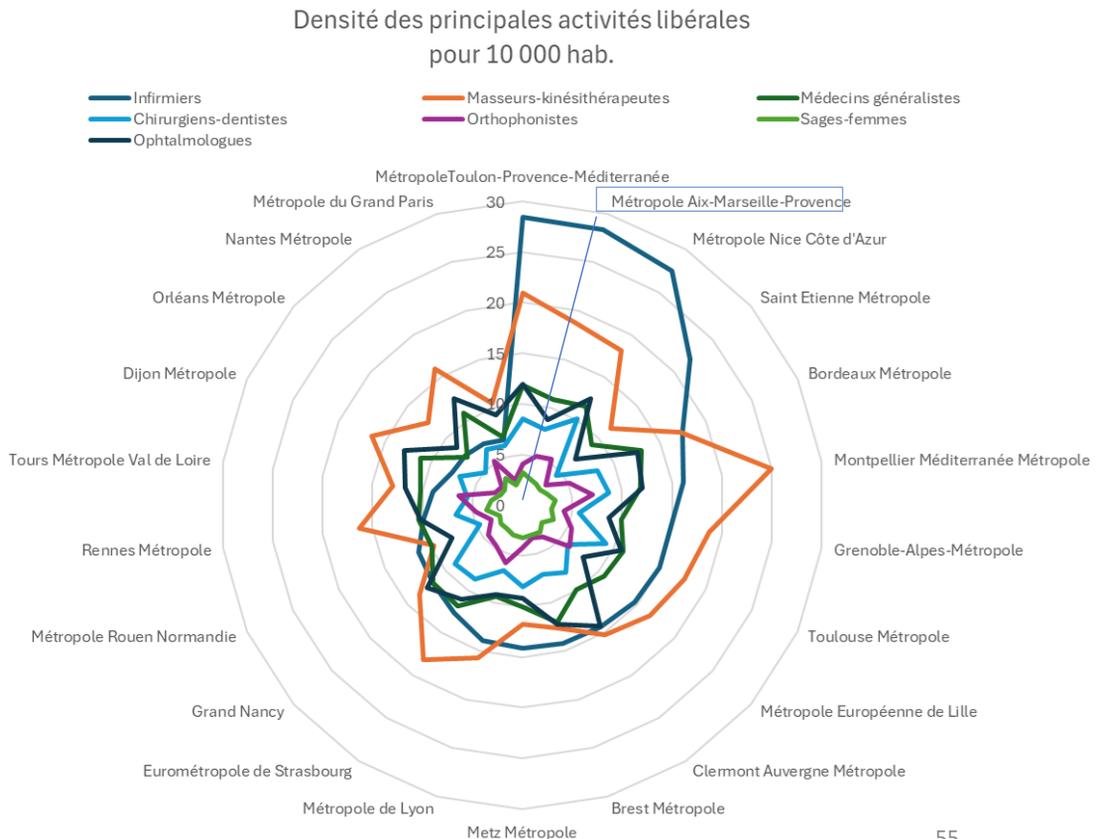
Une densité de libéraux globalement favorable



Sur les principales activités de santé libérale, les densités sur le territoire de la métropole AMP sont toujours supérieures à la moyenne française, sur les principales activités étudiées.

Source : traitement CCIAMP d'après données SNDS - 2023

La comparaison avec les 21 autres métropoles françaises permet de recentrer la comparaison sur les territoires les plus urbanisés. On observe en particulier pour la métropole AMP, une sur-dotation sur l'activité d'infirmier et les masseurs-kinésithérapeutes ; une dotation favorable pour les chirurgiens-dentistes et les orthophonistes ; une situation plus intermédiaire pour les sages-femmes et les médecins généralistes avec des sous-dotations locales.

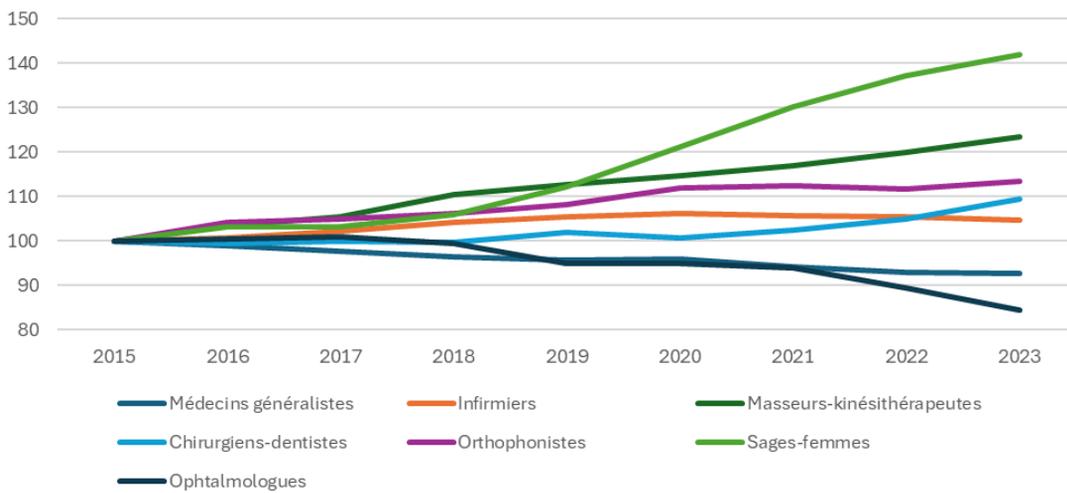


Source : traitement CCIAMP d'après données SNDS - 2023

Une évolution contrastée de la médecine libérale

Parmi ces professions, les sages-femmes ont connu la plus forte croissance relative: +42% sur la période 2015-2023 (passant de 188 à 267). Cette croissance peut s'expliquer par une stabilisation du nombre de postes disponibles en milieu hospitalier, incitant un nombre croissant de sages-femmes à se tourner vers la pratique libérale.

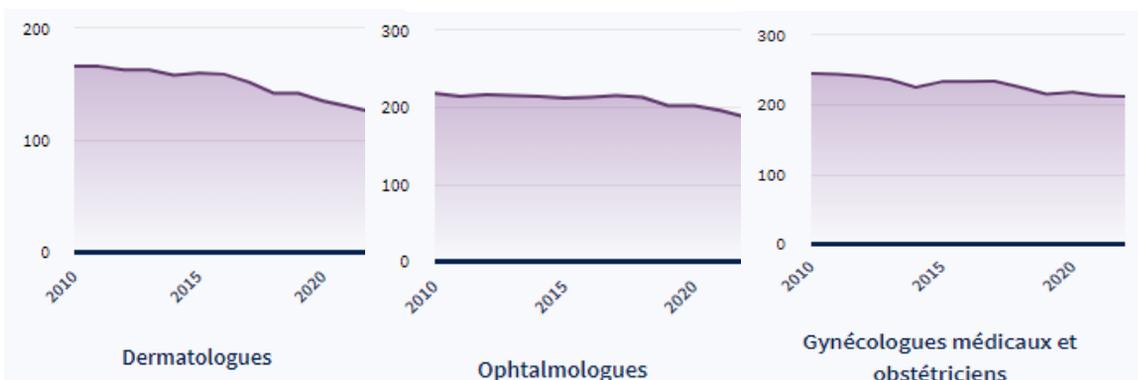
Evolution des principales activités libérales
métropole AMP - base 100 en 2015



Source : traitement CCIAMP d'après données SNDS - 2023

Deux autres secteurs se distinguent particulièrement en termes de croissance en volume : les infirmiers (+237) et surtout les masseurs-kinésithérapeutes (+679). En revanche on observe un recul des médecins généralistes (-7 %) ou des ophtalmologues (-16 %).

Cependant, en observant les spécialités courantes (fréquemment consultées), on note des reculs à l'échelle du département. C'est le cas des ophtalmologues, des dermatologues et des gynécologues.



Source : Data ameli



CHAPITRE 3

Focus

3.1 L'accessibilité aux soins sur le territoire métropolitain

3.2 La démographie médicale

3.3 Les brevets dans les technologies de santé sur la métropole AMP

3.4 L'internationalisation des entreprises de la filière

3.5 Une dynamique dépendante du financement

3.6 Les projets d'investissement

3.7 La Formation

3.1 - L'accessibilité aux soins sur le territoire métropolitain

La moitié des établissements de santé situés sur Marseille

Trois types d'établissements de santé ont été retenus comme essentiels dans l'accessibilité aux soins :

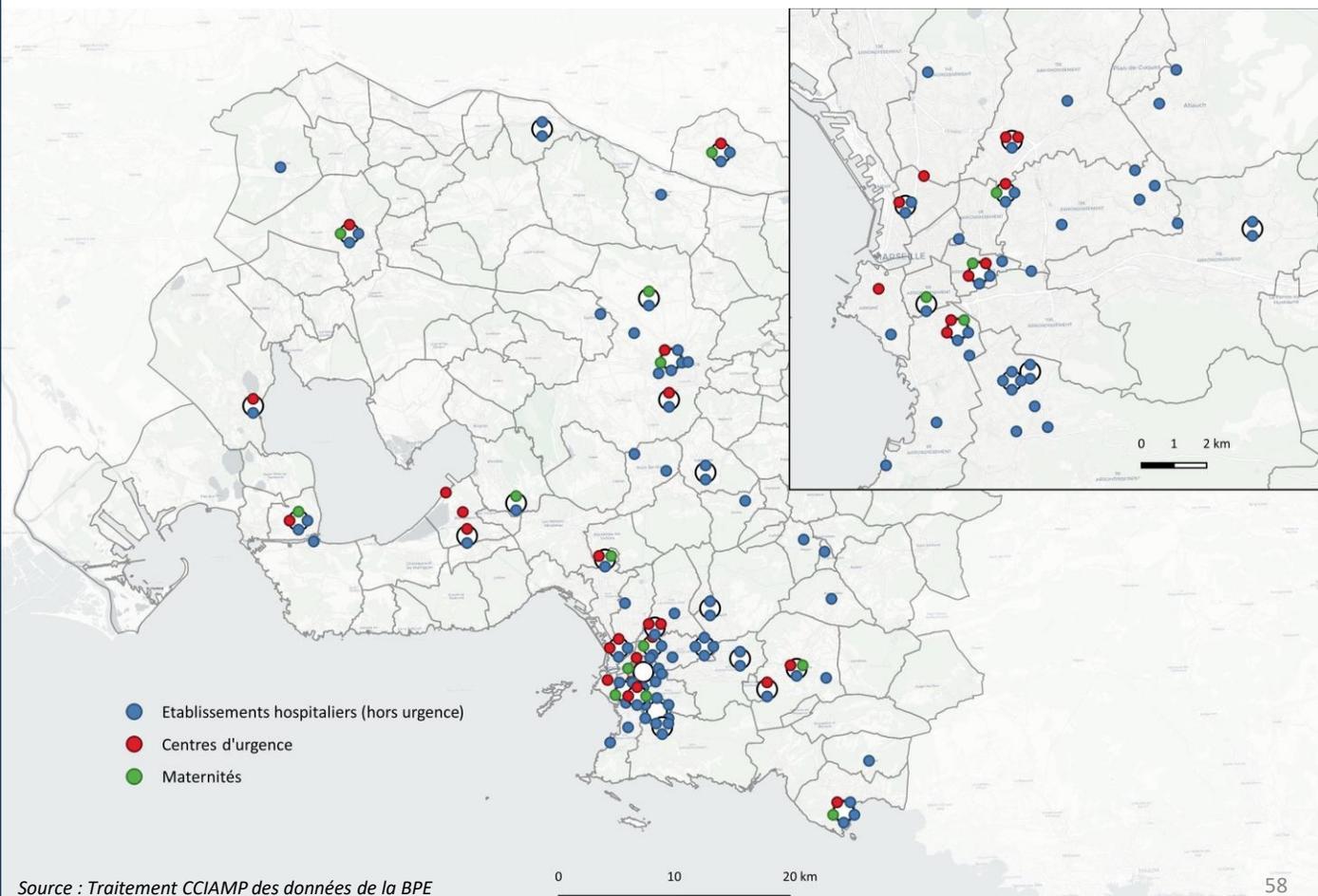
- Les établissements hospitaliers (courts, moyens et longs séjours confondus) ne possédant pas de centres d'urgence, qui représentent 68 % des établissements.
- Les centres d'urgence, pouvant être couplée à des établissements hospitaliers, qui représentent 21 % des établissements
- Les maternités, pouvant être couplée à des établissements hospitaliers, qui représentent 12 % des établissements.

Les points très proches les uns des autres ou appartenant au même complexe hospitalier (un hôpital peut être à la fois un centre d'urgence, une maternité et un établissement de séjour médical) sont représentés par des atomes liés par un cercle.

On peut observer un maillage très dense sur la ville de Marseille qui concentre 46 % des établissements de santé du territoire métropolitain des catégories ciblées.

A l'échelle de cette ville, plusieurs pôles hospitaliers importants peuvent être identifiés comme l'hôpital de la Timone, l'hôpital Saint Joseph ou encore l'ensemble hospitalier de Sainte Marguerite.

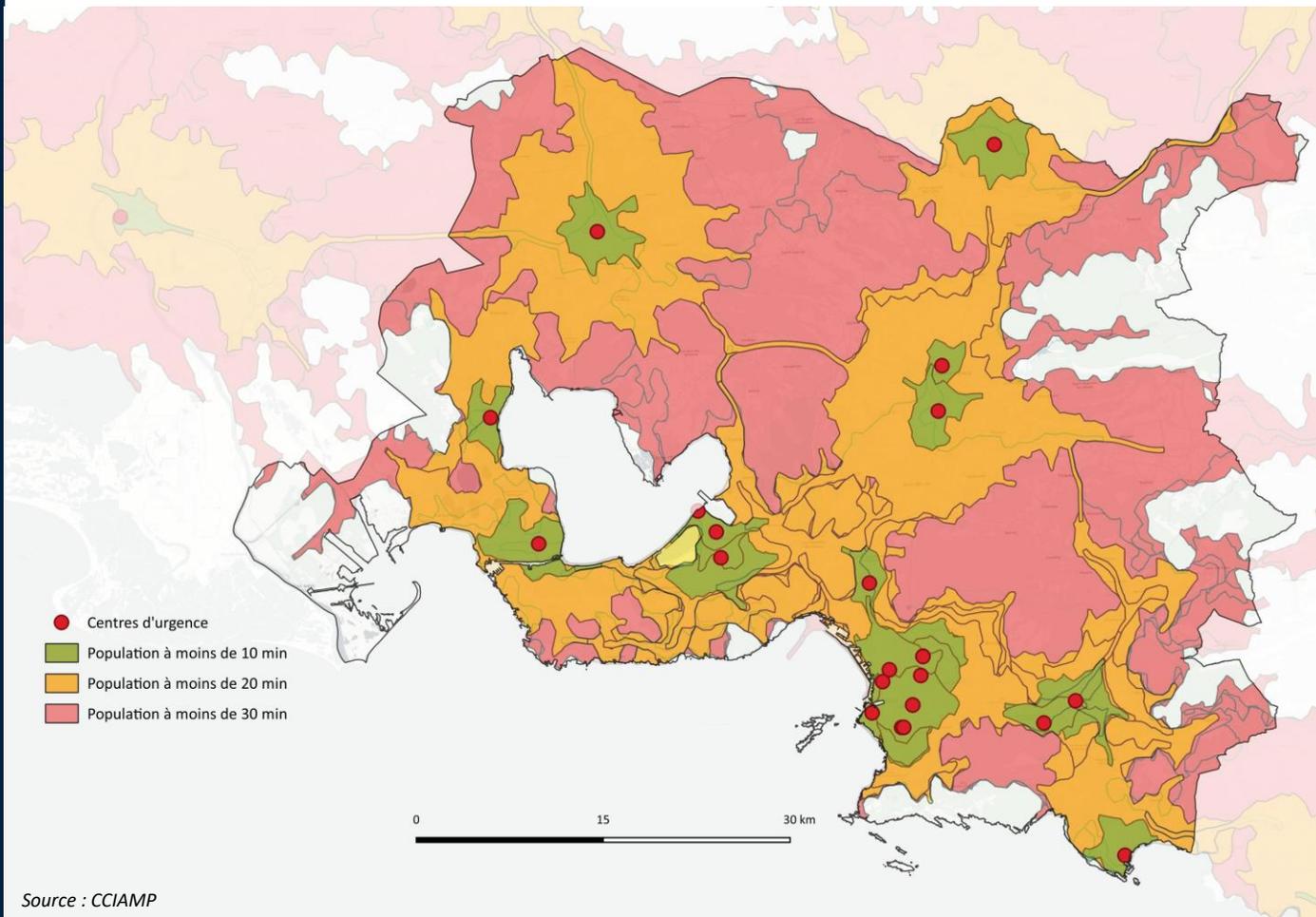
Localisation des établissements de santé retenus comme essentiels sur la métropole AMP



Accessibilité des équipements

Une première approche pour analyser l'accessibilité aux services de soins consiste à utiliser des isochrones. Ces outils permettent d'évaluer les zones accessibles en un temps donné à partir d'un point spécifique, comme un hôpital ou une clinique. Couplée à une localisation de la population elle permet de construire un indicateur de couverture des habitants d'une métropole.

Territoires couverts selon différents temps d'accès en voiture à un centre d'urgence



Accessibilité des équipements

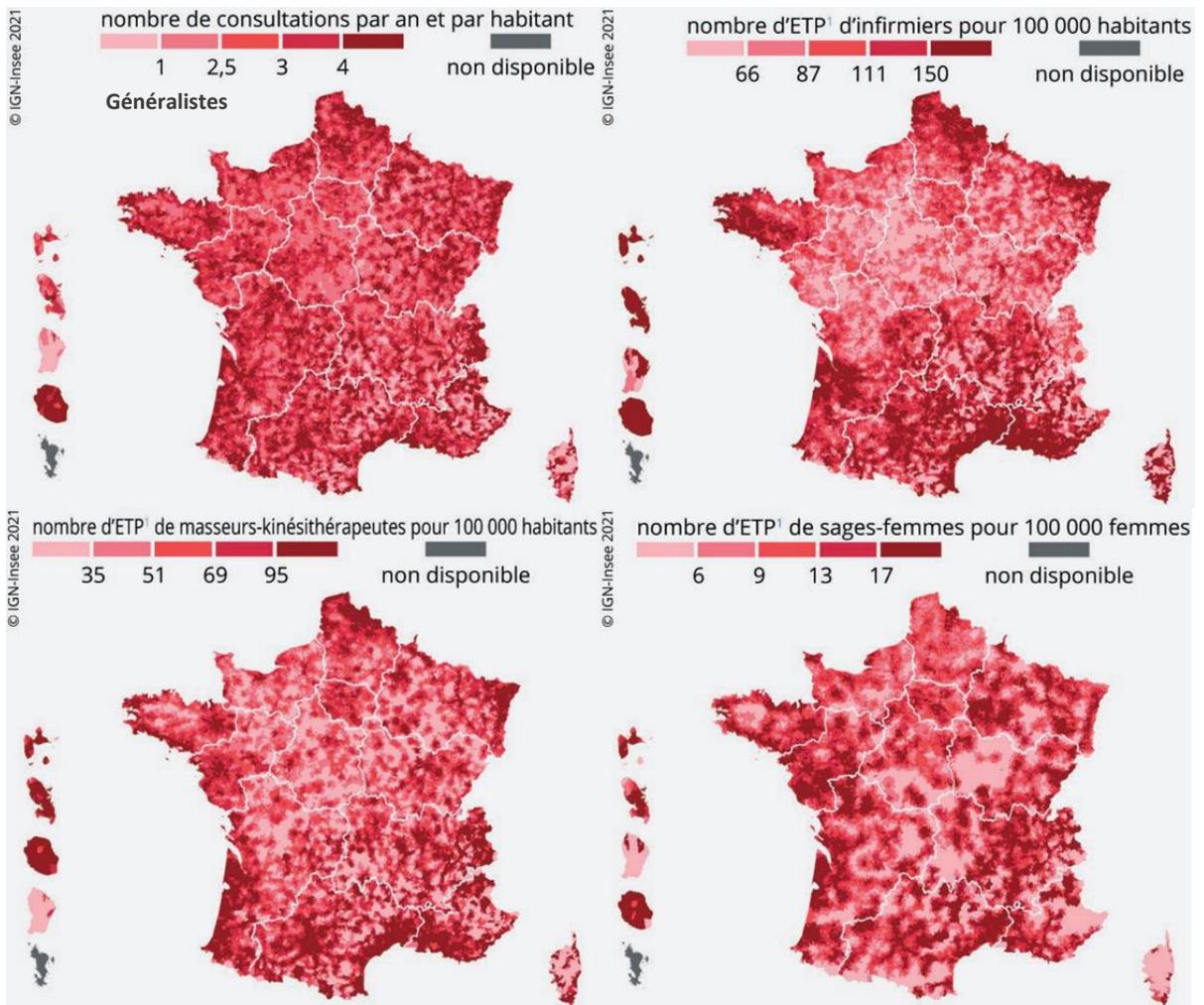
De manière générale, l'accessibilité aux infrastructures de santé dans la métropole AMP est bonne, avec une majorité de la population ayant un accès rapide aux services essentiels. Plus de 99% de la population métropolitaine est située à moins de 30 minutes en voiture d'un centre d'urgence, d'un hôpital, d'une maternité et d'un centre de santé et 90% (87% pour les maternités) y ont accès en moins de 20 minutes. La métropole dispose d'une excellente couverture en médecins généralistes qui sont accessibles en moins de 10 min pour plus de 99% de la population. Les centres d'urgence et les maternités ont toutefois une moins bonne couverture territoriale que les hôpitaux et les centres de santé.

Accessibilité		Centres d'urgence	Maternités	Hopitaux (hors urgence)	Centres de santé	Médecins Généralistes
Moins de 10 min	Population	1 062 000	873 000	1 467 000	1 404 000	1 891 000
	en %	55,8%	45,9%	77,1%	73,8%	99,4%
Moins de 20 min	Population	1 721 000	1 655 000	1 839 000	1 822 000	1 902 000
	en %	90,5%	87,0%	96,6%	95,8%	99,96%
Moins de 30 min	Population	1 891 000	1 889 000	1 894 000	1 899 000	1 903 000
	en %	99,4%	99,3%	99,5%	99,8%	99,98%
Plus de 30 minutes	Population	12 000	14 000	9 000	4 000	400
	en %	0,6%	0,7%	0,5%	0,2%	0,02%

Source : Traitement CCIAMP des données de la BPE, Population RP 2020 estimé au carreau (MAGE)

Mais proximité ne rime pas toujours avec accessibilité, c'est pour cela que l'indicateur APL (Accessibilité Potentielle Localisée) développé par la DREES et l'IRDES est également utilisé pour observer les disparités dans l'accès aux soins de premier recours sur le territoire de la métropole. Cet indicateur mesure l'adéquation spatiale entre l'offre et la demande de soins en affichant un nombre de consultations disponibles par an et par habitant pour chaque commune.

Dans le cadre de cette étude métropolitaine, quatre professions libérales ont dans un premier temps été prises en compte, et deux plus particulièrement étudiées : **les médecins généralistes et les sages-femmes** (la couverture métropolitaine pour les infirmiers et masseurs kinésithérapeutes pouvant être jugée non problématique).



1. Équivalent temps plein.

Champ : France hors Mayotte, professionnels de santé libéraux ou salariés dans un centre de santé.

Sources : SNIIRAM 2019 (CNAM) ; populations municipales 2017 (Insee) ; distancier METRIC 2020 (Insee) ; calculs Drees (données provisoires, établies avec la consommation de soins 2018 et non 2019).

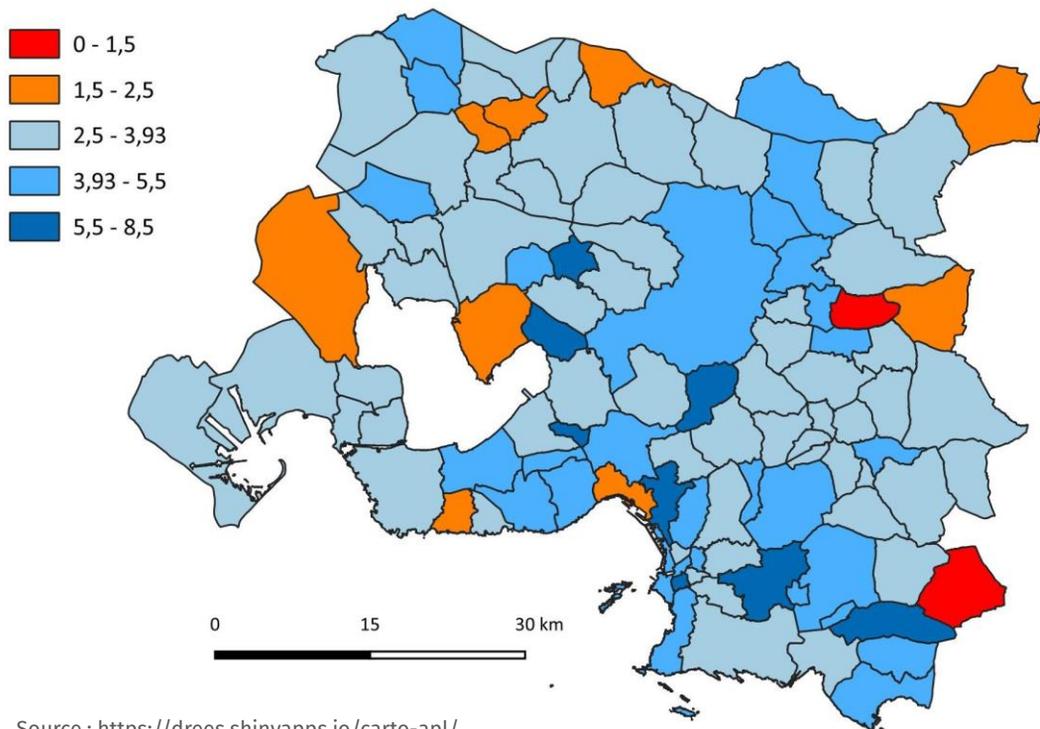
L'accessibilité aux soins de médecine générale

A première vue, la métropole AMP est plutôt dotée en médecins généralistes avec en moyenne sur les communes, 4,24 consultations possibles par an et par habitant, au-dessus de la moyenne nationale qui s'établit à 3,93 en 2018¹.

Cependant, cette moyenne cache des disparités : 11 communes de la métropole ont un APL inférieur au seuil de 2,5 en dessous duquel un territoire est dit « sous doté » en offre médicale. On observe en particulier, 2 communes avec un score APL très faible, inférieur à 1,5 : Saint-Antonin-sur-Bayon avec 0,87 consultations et Cuges-les-Pins avec 1,34 consultations par an et par habitant.

Les communes situées entre 2,5 et 3,93 (bleu clair), qui représentent la moitié de la population de la métropole, sont également à prendre en considération car elles possèdent une accessibilité à la médecine générale inférieur à la moyenne nationale.

Carte : Nombre de consultations de médecine généraliste, accessibles par an et par habitant pour chaque commune de la métropole AMP en 2022



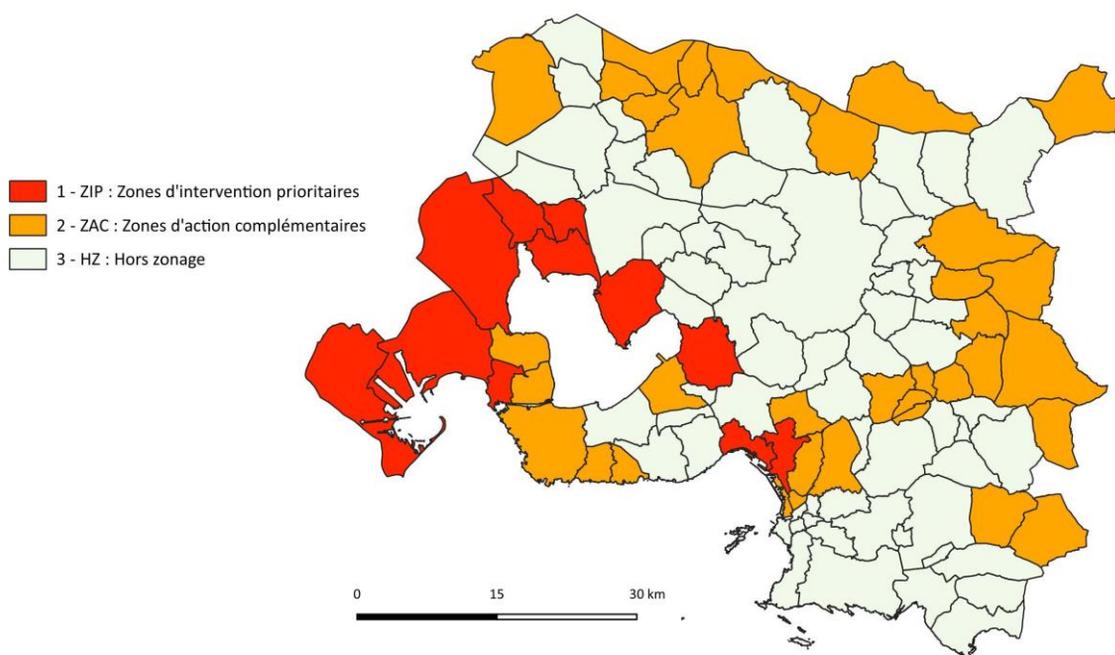
1-Source : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/er1144.pdf>

Pour plus d'explications sur l'indicateur : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sources-outils-et-enquetes/lindicateur-daccessibilite-potentielle-localisee-apl>

A la lumière de ce constat et en prenant en compte d'autres variables (telles que le gradient social)¹, l'ARS établit des zonages conventionnels afin de rééquilibrer l'offre de soins sur l'ensemble du territoire et de lutter contre les disparités géographiques. Elle identifie les territoires selon trois zones : les zones d'intervention prioritaire (ZIP), les zones d'action complémentaire (ZAC), et les territoires hors zonages (HZ).

Concrètement, ces zonages permettent la mise en place de dispositifs incitatifs et de contrats en lien avec l'Assurance maladie, afin d'améliorer la répartition des médecins généralistes sur le territoire, grâce à des aides à l'installation et au maintien de l'activité. Par exemple, les médecins qui s'installent dans les ZIP peuvent prétendre à l'ensemble des aides : les aides conventionnelles, les aides des collectivités territoriales, les fonds de compensation TVA, l'exonération de la fiscalité sur la PDSA (permanence des soins ambulatoires), les aides du code de l'éducation : CESP (contrat d'engagement de service public)².

Carte : Zonages conventionnels des médecins généralistes selon l'ARS



1 - <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049343169>

2 - Pour plus d'informations : <https://www.paca.ars.sante.fr/zonages-des-professionnels-de-sante-liberaux-0>

L'accessibilité au service des sages-femmes

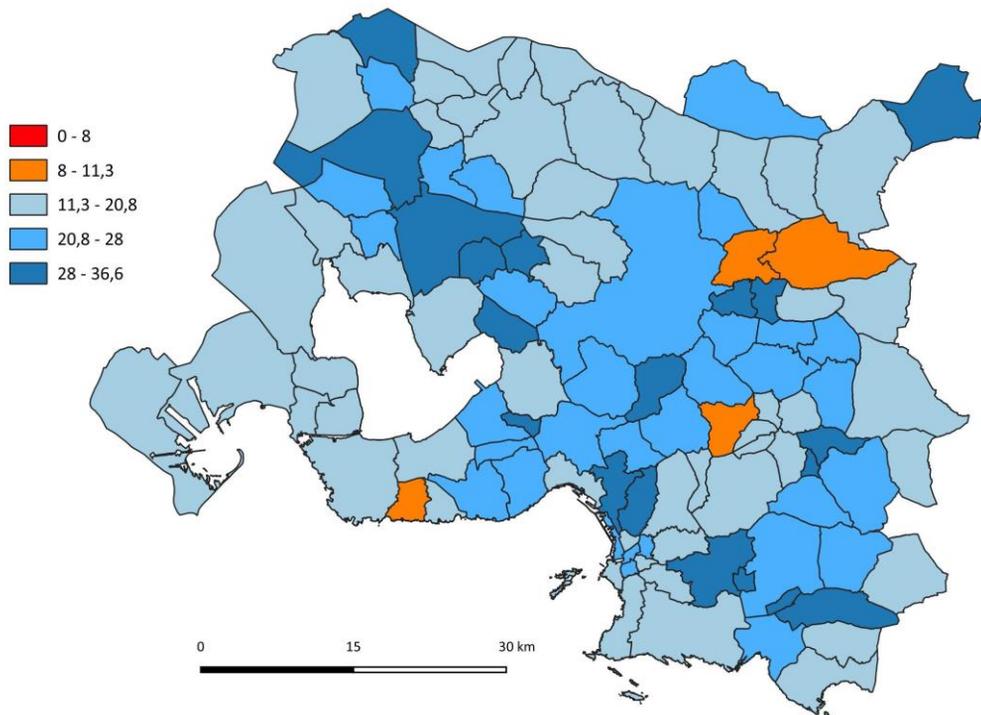
Pour les sages-femmes, l'indicateur d'Accessibilité Potentielle Localisée ne se mesure pas en nombre de consultations disponibles par an et par habitant mais en nombre d'équivalents temps-plein (ETP) accessibles pour 100 000 habitants standardisés.

Une commune est catégorisée comme sous-dotée en sages-femmes par la DREES si sa population fait partie des 12,5 % de la population française ayant l'accessibilité la plus faible, ce qui correspond à un seuil d'environ 11,3 ETP pour 100 000 habitants².

Bien que seulement 4 communes aient un APL inférieur au seuil de 11,3 ETP (Sausset-les-Pins, Mimet, Saint-Marc-Jaumegarde et Vauvenargues), le territoire métropolitain est de manière générale relativement peu doté en offre de sages-femmes.

En effet, la moyenne des communes, qui est de 21,12 ETP, dépasse de peu la moyenne nationale, fixée à 20,8 ETP pour 100 000 habitants en 2022. Par ailleurs, plus de la moitié des communes (52%), représentant 51% de la population totale de la métropole, ont un APL inférieur à la moyenne nationale.

Carte : Nombre d'équivalents temps-plein (ETP) de services de sages-femmes accessibles pour 100 000 habitantes standardisées, pour chaque commune de la métropole AMP



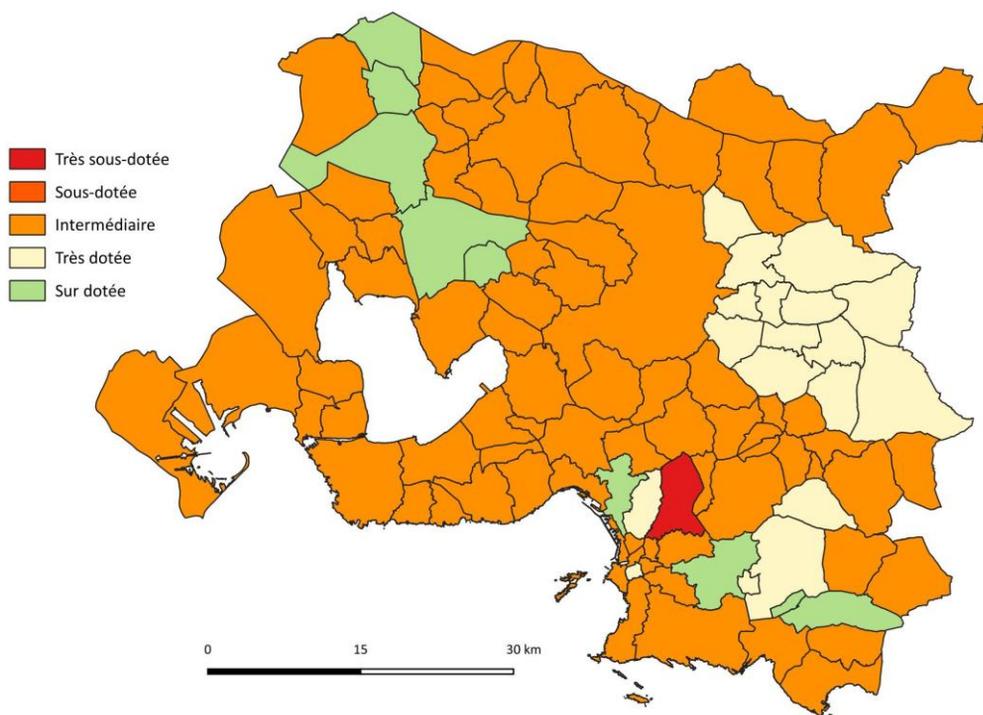
Source : <https://drees.shinyapps.io/carto-apl/>

1- Seuil mesuré par la CCIAMP avec les données de population et d'APL par commune de la DRESS

Concernant la profession de sage-femme, l'ARS définit les zonages conventionnels en 5 catégories : les zones très sous-dotées, les zones sous-dotées, les zones intermédiaires, les zones très dotées ainsi que les zones sur-dotées.

Ce zonage permet ensuite de mettre en place des dispositifs incitatifs pour favoriser l'installation et le maintien des sages-femmes dans les communes sous-dotées, tels que les aides à la première installation (38 000 € au maximum sur 5 ans), à l'installation (28 000 € au maximum sur 5 ans) et au maintien (3 000 € par an sur 3 ans) dans les zones très sous-dotées et sous-dotées.*

Carte : Zonages conventionnels des sages-femmes selon l'ARS



A noter : le choix a été fait de représenter seulement les professions de médecin généraliste et sage-femme en raison des disparités observables sur ces deux professions. Concernant l'APL des autres professions telles que masseur-kinésithérapeute, infirmier ou chirurgien-dentiste, le territoire métropolitain est bien doté et peu de disparités sont observables. Les cartes correspondantes sont néanmoins disponibles en annexe.

3.2 La démographie médicale

Un remplacement des départs à la retraite à anticiper

Comme le souligne le rapport de France Stratégie portant sur la demande en métiers à horizon 2030, les métiers de la santé devront faire face à un double enjeu :

- Trouver les compétences en lien avec une plus forte demande de certains métiers (+18 % entre 2019 et 2030 pour les infirmiers et sages-femmes, +13 % pour les médecins, +9 % pour les professions paramédicales).
- Remplacer les postes laissés vacants par les seniors. Ainsi entre 2019 et 2030, plus de la moitié des postes d'infirmiers ou de sages-femmes à pourvoir, seront liés à des départs en fin de carrière ; 2/3 pour les médecins.

Il apparaît donc important d'analyser les pyramides des âges des professionnels de santé du territoire.

Une pyramide des âges des médecins libéraux déséquilibrée sur la métropole AMP

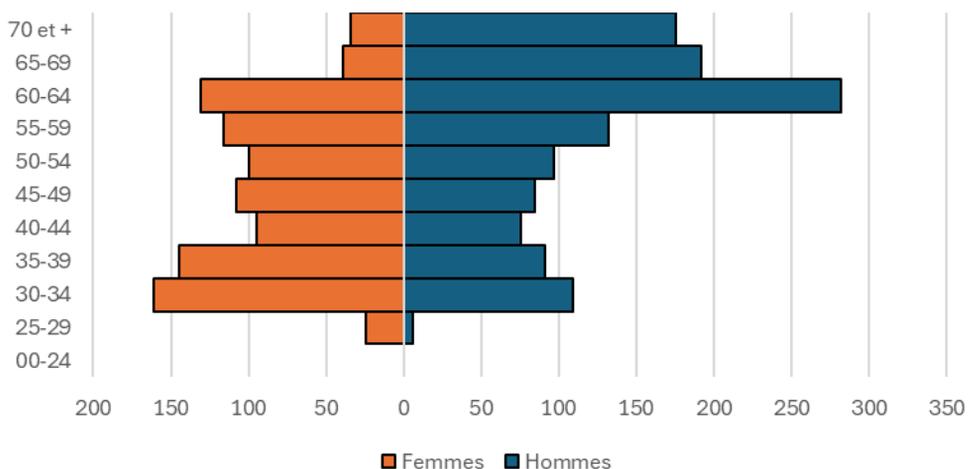
Sur le territoire départemental¹, les tranches les plus représentées chez les médecins généralistes sont les hommes de plus de 60 ans qui représentent **39% des effectifs actuels**, illustrant la problématique du renouvellement à venir.

On observe toutefois une certaine redynamisation de la base de la pyramide qui peut être mise en lien avec un double phénomène :

- d'une part la féminisation de la profession, avec des femmes plus présentes chez les jeunes médecins.
- d'autre part une progression des places ouvertes en études de médecine, avec cependant des effets encore modérés du relâchement du numerus clausus.

La pyramide départementale est très similaire à la dynamique nationale, avec toutefois une proportion de jeunes médecins plus importante sur le département.

Pyramide des âges des médecins généralistes libéraux en 2022 sur les Bouches-du-Rhône



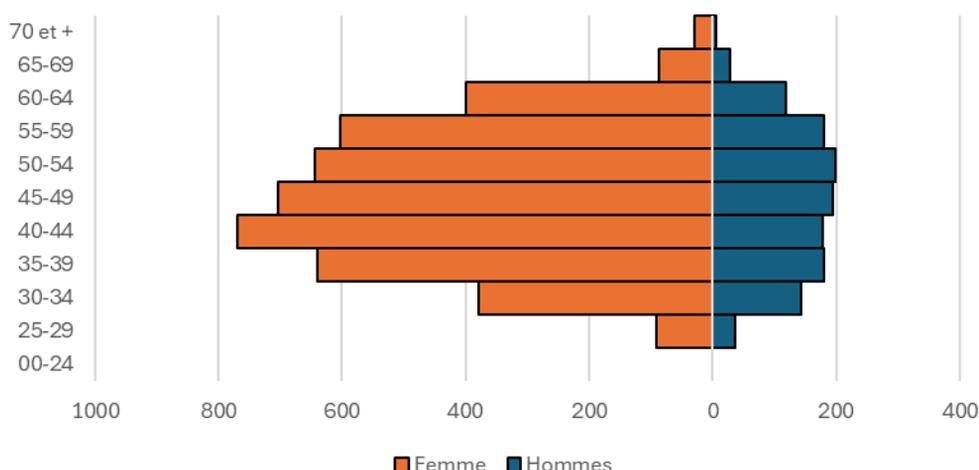
Source : Traitement CCIAMP des données Ameli

1- A noter : l'échelle du département a été utilisée à défaut de disponibilité des données pour le périmètre de la métropole Aix-Marseille.

Une structure par âge des infirmiers, plus homogène et largement féminisée

La profession infirmière est majoritairement exercée par des femmes. La répartition par âge est comparable entre les sexes : seuls 12% ont plus de 60 ans, avec une forte concentration dans les tranches d'âge intermédiaires. On observe un pic à 40-44 ans chez les femmes et à 50-54 ans chez les hommes, suivi d'une faible représentation parmi les jeunes. Cependant, les écarts entre les tranches d'âge sont plus marqués chez les femmes.

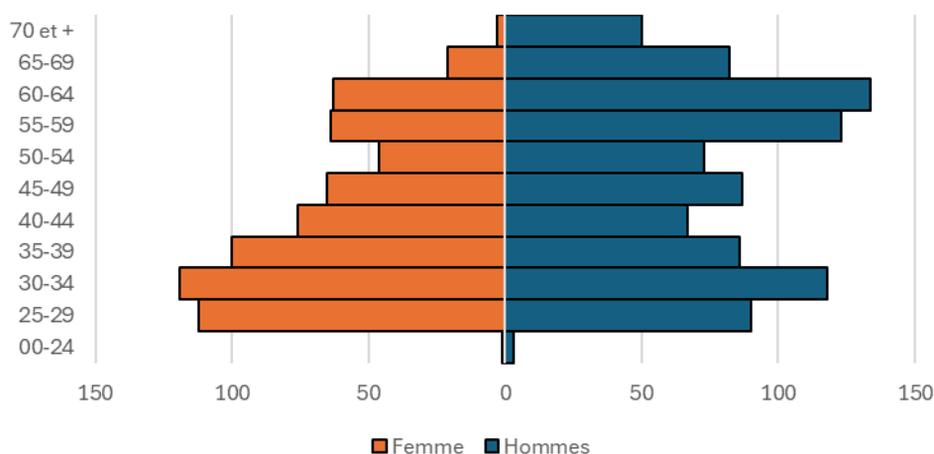
Pyramide des âges des infirmiers en libéral sur les Bouches-du-Rhône en 2022



Renouvellement par une féminisation de la profession de chirurgiens-dentistes

La pyramide des âges est plus équilibrée entre hommes et femmes, bien qu'il y ait une prédominance d'hommes, en particulier sur les plus anciennes générations (29 % d'hommes de plus de 60 ans). On observe, comme pour les médecins, une augmentation significative de la part de femmes chez les jeunes praticiens.

Pyramide des âges des chirurgiens-dentistes en libéral sur les Bouches-du-Rhône en 2022



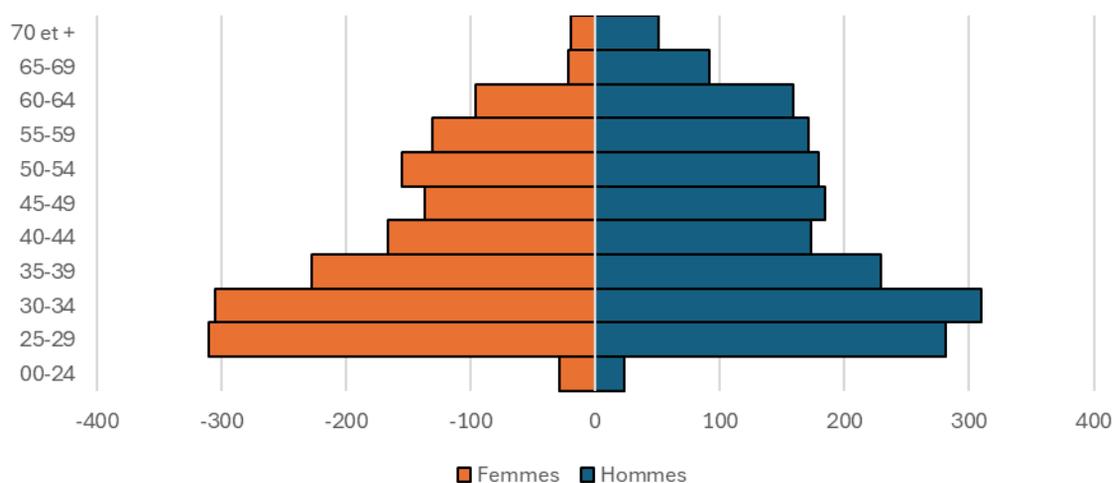
Une pyramide des âges en renouvellement pour les kinésithérapeutes et les sages-femmes.

Les professions de masseurs-kinésithérapeute et de sage-femme sont en expansion et sont moins sujettes aux problématiques de renouvellement. Le nombre de masseurs-kinésithérapeutes progresse sous la double impulsion d'une hausse des quotas d'admission (+20% en 10 ans) couplée à l'augmentation du nombre de praticiens diplômés de l'étranger.

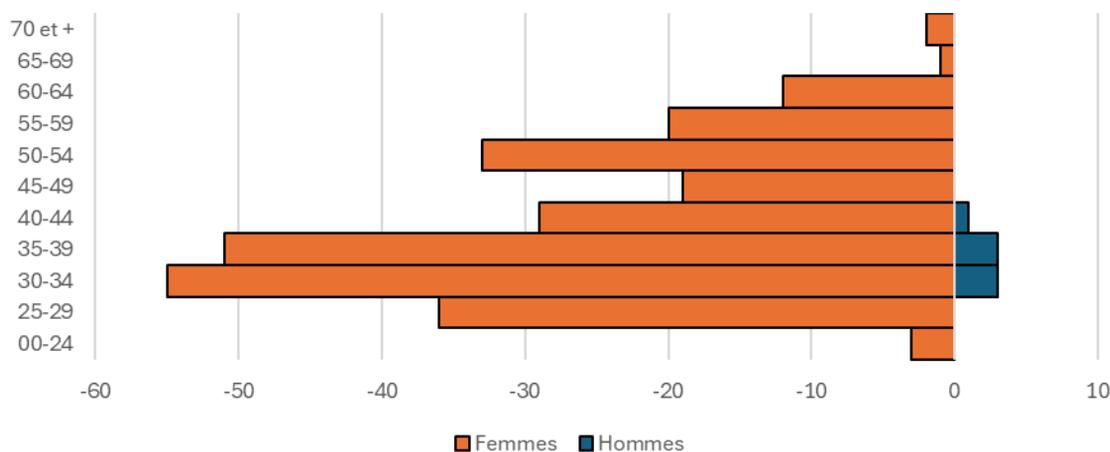
Quant aux sages-femmes, le renouvellement s'explique à la fois par un relèvement du numérus clausus mais aussi par une limitation des débouchés dans le secteur non-libéral.

Concernant le genre, si la profession de masseur-kinésithérapeute est bien équilibrée, cela n'est pas le cas des sages-femmes avec seulement 7 hommes sur le département.

Pyramide des âges des masseurs-kinésithérapeute libérales en 2022 sur les Bouches-du-Rhône



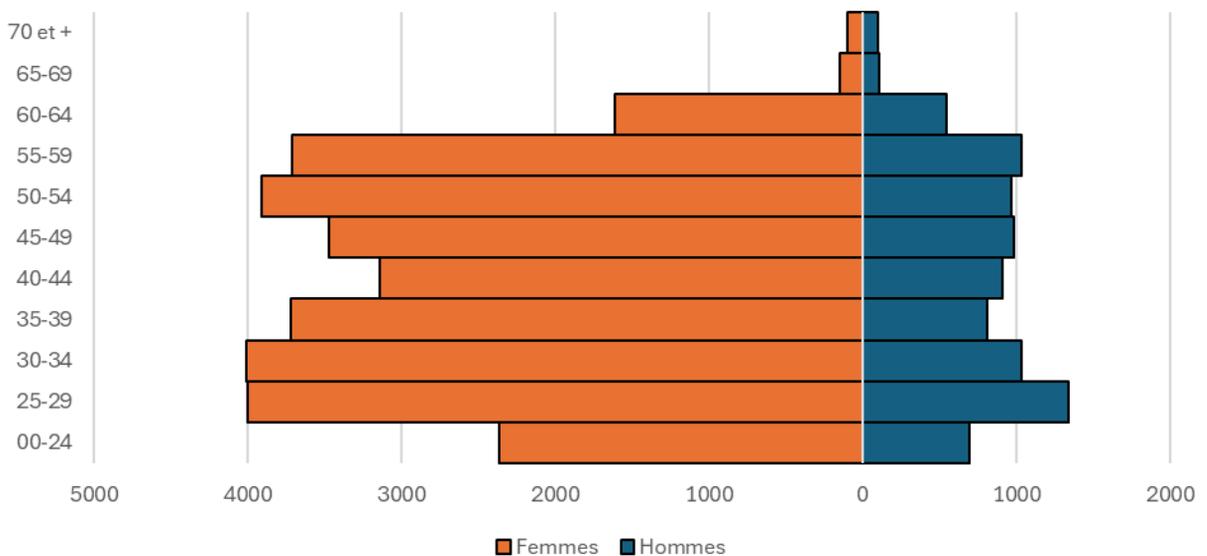
Pyramide des âges des sages-femmes libérales en 2022 sur les Bouches-du-Rhône



Une pyramide des âges dans les activités hospitalières, à première vue équilibrée

Si l'on s'intéresse aux salariés des activités hospitalières, on observe d'abord une grande majorité de femmes, ainsi qu'une présence très importante des jeunes professionnels, avec une tranche d'âge majoritaire à 30-34 ans chez les femmes et 25-29 ans chez les hommes. Les 0-24 ans, jusque-là très minoritaires dans les professions présentées précédemment, sont plus nombreux que les 60-64 ans, chez les deux sexes.

Pyramide des âges des salariés des activités hospitalières sur les Bouches-du-Rhône en 2020



Source : Traitement CCIAMP des données INSEE du recensement de la population 2020 – code APE 8610Z

Les activités hospitalières regroupent de nombreuses professions essentielles à leur fonctionnement, telles que :

- Les infirmiers, qui représentent 23 % des effectifs
- Les aides-soignants (15 %)
- Les médecins (10 %, y.c. internes)
- Les agents de services hospitaliers (10 %)
- Les adjoints administratifs FP (4 %)
- Les techniciens médicaux (4 %)
- Les secrétaires (3 %)
- Les cadres infirmiers et assimilés (3 %).

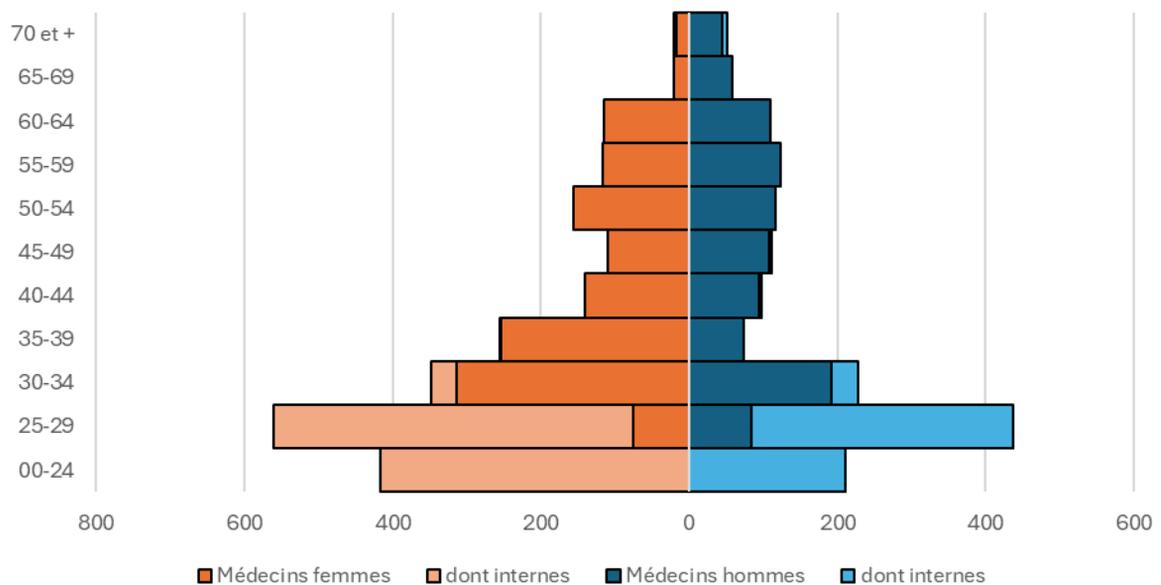
Source : Traitement CCIAMP des données INSEE du recensement de la population 2020 – code APE 8610Z

Une médecine hospitalière fortement dépendante des internes

En isolant les médecins du corps hospitalier total, la pyramide change considérablement et laisse apparaître une répartition bien plus inégale des professionnels. En effet, les jeunes praticiens sont sur-représentés sur la pyramide qui se stabilise à partir de 35 ans chez les hommes et 40 ans chez les femmes.

Cette sur-représentation des jeunes est due à la présence des médecins internes, qui sont encore étudiants et sont « contraints » d'effectuer une activité de médecin à l'hôpital pour valider leur cursus. Ces internes sont principalement représentés sur les deux plus jeunes tranches de la pyramide.

Pyramide des âges des médecins hospitaliers en 2020 dans les Bouches-du-Rhône



Source : Traitement CCIAMP des données INSEE du recensement de la population 2020 – codes professionnels 344A et 344C.

A noter : des médecins salariés sont également présents dans des structures non hospitalières, en cabinet – centres de soins, dans les structures médico-sociales...

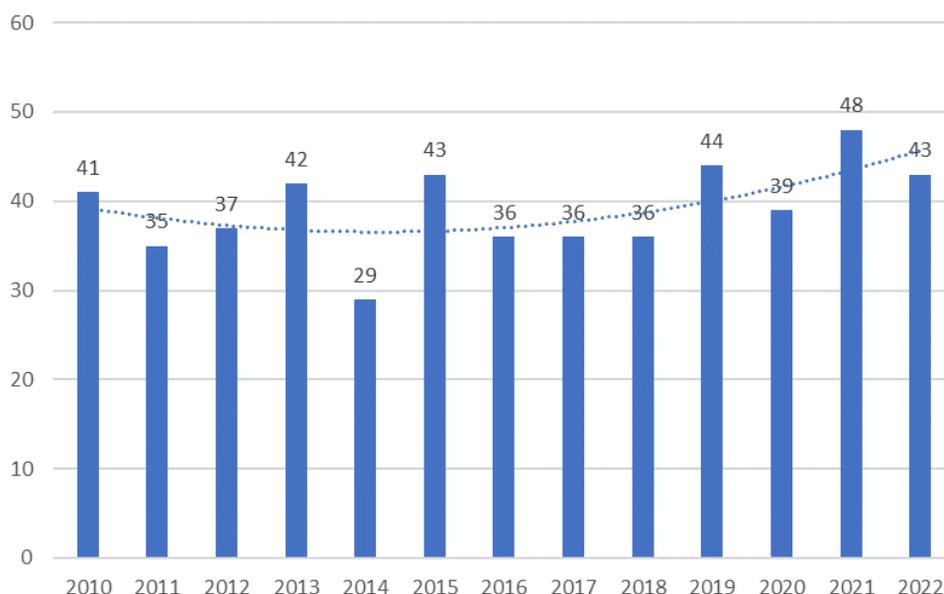
3.3 - Focus : Les brevets dans les technologies de santé sur la métropole AMP

Près de 510 brevets publiés dans le domaine des technologies médicales*, en lien avec un acteur ayant son siège sur le territoire de la métropole AMP.

Avec une moyenne de plus de 40 brevets publiés par an entre 2010 et 2022, l'activité d'innovation en santé sur le territoire de la métropole AMP est plutôt significative : les brevets en lien avec les **technologies de santé* représentent 12 % de l'ensemble des brevets publiés** à l'INPI.

A titre de comparaison, ce taux est de 20 % pour la catégorie « transport », boosté par la présence d'Airbus Helicopters.

Nombre de brevets publiés à l'INPI dans les technologies cibles de la santé sur la métropole AMP



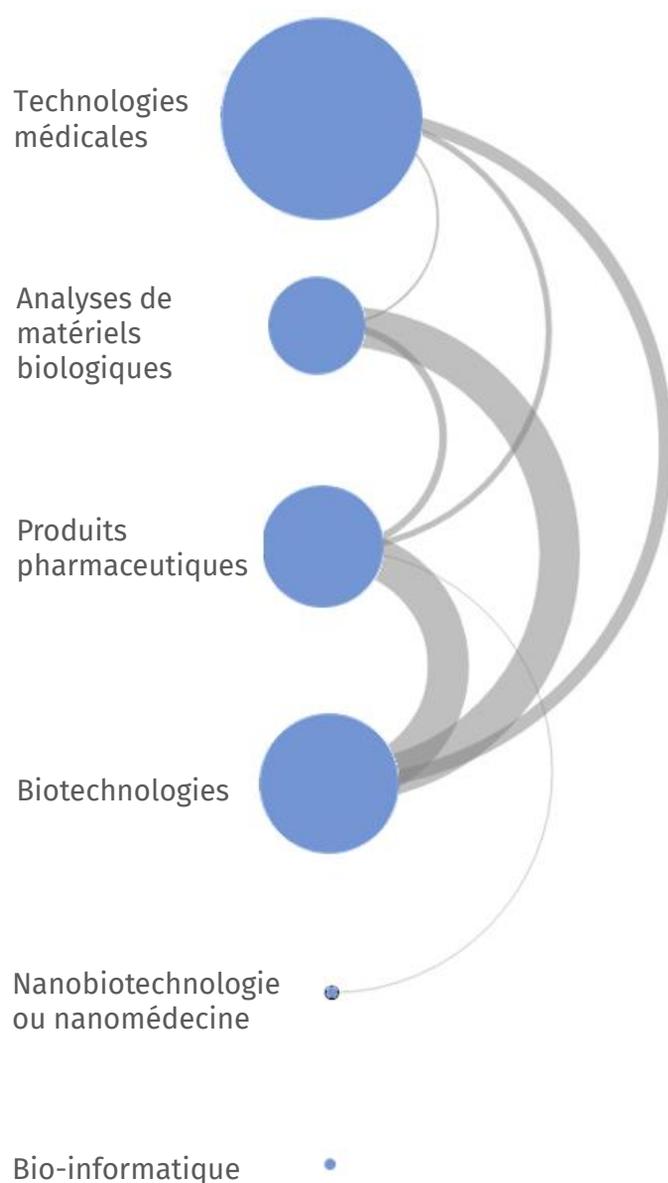
Source : CCIAMP des données INPI 2010-2022

Comme on peut le voir sur le graphique ci-dessus, le nombre de publications de brevets dans les technologies de la santé connaît une progression tendancielle (sur de faibles volumes) depuis 2015.

*Cf annexe pour plus de précision sur la méthode.

56% des brevets de santé en lien avec les technologies médicales

Chaque brevet est caractérisé par un ou plusieurs codes, nécessaires à sa classification. Par conséquent, un brevet peut être associé à un ou plusieurs domaines technologiques, même si une majorité des brevets (ici 73 % pour les segments étudiés) reste classifiée dans un domaine unique.



Le graphique ci-contre permet d'illustrer le poids et les relations entre les différents domaines.

56 % des brevets sont en lien avec le segment des technologies médicales (instruments chirurgicaux, outils de diagnostic, implants...).

Viennent ensuite les produits biotechnologiques et pharmaceutiques qui sont présents dans respectivement 26 % et 20 % des brevets identifiés, suivi de l'analyse de matériels biologiques (13 %).

177 titulaires de brevets sur le territoire de la métropole AMP entre 2010 et 2020

- Les personnes physiques représentent **69 individus titulaires de 80 brevets**
- Les entreprises, organismes publics, associations de la filière santé, représentent **57 entreprises ou organismes propriétaires de 310 brevets**, avec comme principal acteur Aix-Marseille Université.
- Les entreprises liées à d'autres secteurs d'activité comme la cosmétique, l'ingénierie dans le domaine de l'environnement, de l'eau, de l'agroalimentaire... représentent **51 entreprises pour 136 brevets**, avec en particulier l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement).

Dans le secteur public, Aix-Marseille Université arrive à la première place, avec des brevets pouvant être en copropriété, par exemple avec l'AP-HM (Assistance publique - Hôpitaux de Marseille), l'IHU Méditerranée Infection ou l'IRD.



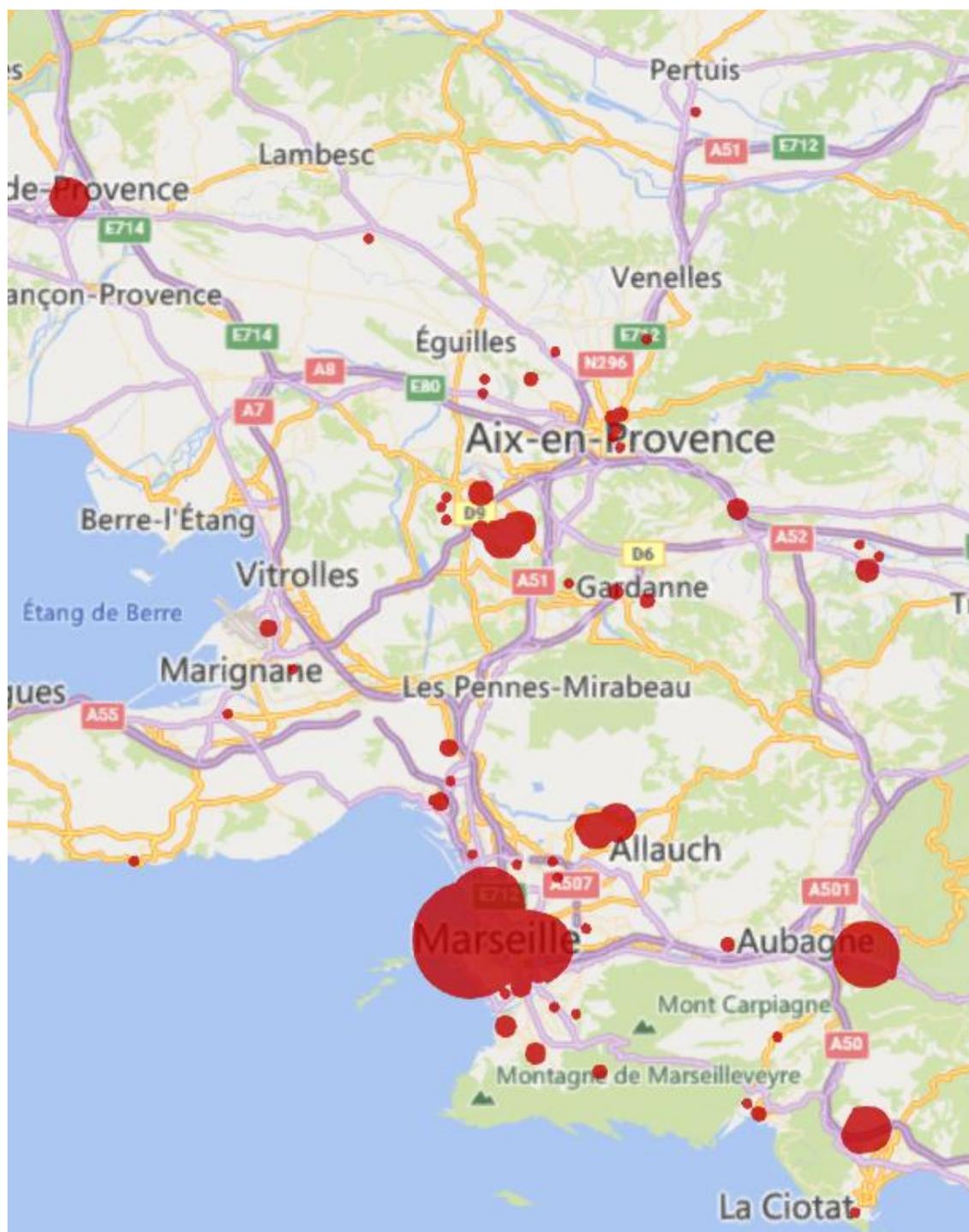
Source : CCIAMP des données INPI 2010-2022

Dans le secteur privé, sur la période étudiée, Sartorius Stedim Biotech SA, champion métropolitain de la MedTech est le premier contributeur, suivi de Euros, et à des niveaux proches, de Capsum, Olea Médical, Biotech Dental, Naos et Supersonic Imagine.



Source : CCIAMP des données INPI 2010-2022

Localisation des titulaires de brevets publiés sur la période 2010-2022 (institutions et entreprises)



Source : CCIAMP des données INPI 2010-2022 et base CCIAMP MAGE

Un territoire d'innovation pour les grands opérateurs nationaux de la santé

Pour mesurer l'importance réelle de l'innovation métropolitaine et corriger la sous-représentation due au regroupement des brevets vers les grandes entreprises et les organismes nationaux principalement situés à Paris, nous avons choisi d'étudier l'activité des établissements secondaires. Contrairement aux établissements principaux, qui sont des centres administratifs et décisionnels et où les brevets sont généralement enregistrés, les établissements secondaires offrent une perspective différente.

Pour certaines grandes entreprises multisites, ou entités publiques, un établissement secondaire local peut en effet jouer un rôle significatif dans le développement et la maîtrise d'une technologie. C'est particulièrement le cas pour de grands organismes de recherche publique tels que le CEA, le CNRS ou l'INSERM qui disposent de plusieurs structures de recherche à travers le territoire.

Pour repérer sur la métropole AMP de tels établissements secondaires, la méthode a consisté à s'intéresser à la localisation des inventeurs et à retenir une hypothèse : si la moitié, ou plus, des inventeurs d'un brevet déposé se trouve dans le département des Bouches-du-Rhône, il est probable que cette innovation technologique soit associée à une antenne locale de l'entreprise ou de l'institution concernée.

Au total, **105 brevets supplémentaires sur la période 2010-2022** (hors doubles comptes des co-dépôts avec les acteurs locaux) peuvent être intégrés au bilan métropolitain via cette méthode de comptage des actes d'innovation réalisés sur le territoire, un niveau loin d'être anecdotique.

Les principaux organismes publics concernés sont le CEA et le CNRS. On retrouve également des entreprises du secteur privé comme Bertin Technologies ou AB Medica France, ayant pour certains brevets, une majorité d'inventeurs sur la métropole.

3.4 – L'internationalisation des entreprises de la filière

Cette internationalisation s'évalue sous plusieurs formes :

- Le chiffre d'affaires à l'export,
- Des entreprises à capitaux étrangers ou ECE (entreprises dont au minimum 50 % du capital est détenu par une puissance étrangère),
- Des entreprises implantées à l'étranger par le biais de filiales.

Sur le territoire de la métropole AMP, 206 entreprises de la filière santé présentent un profil « internationalisé » qui répond à l'une de ces définitions. Ces 206 entreprises représentent 373 établissements de la filière santé sur le territoire métropolitain, 13100 emplois et un CA estimé à 2,9 milliards d'euros.

99 entreprises exportatrices dans la filière santé

D'après la base de données des établissements, constituée par le réseau des CCI de PACA pour les besoins de cette étude et complétée par la source Diane, les domaines de la santé les plus tournés vers l'export sont en volume :

- **MedTech** : 27 entreprises exportatrices pour un CA export de 781 millions d'euros (Sartorius Stedim Biotech, Intervascular, Mirion Technologies, PMB, Soluscope, Orsay Physics, Olea Medical...)
- **BioTech/Médicament** : 19 entreprises exportatrices pour un CA export de 92 millions d'euros (Provepham, Immunotech, Neuroservice Alliance...)
- **Distribution** : 28 entreprises exportatrices pour un CA export de 35 millions d'euros (Flavine Pharma France, Mediff, Bioteknics, Holtex...)
- **Industries de spécialité** : 4 entreprises exportatrices pour un CA export de 23 millions d'euros (SPI Pharma...)
- **Services spécialisés** : 8 entreprises exportatrices pour un CA export de 15 millions d'euros (Alloga France, PMS Médicalisation...).

Filiales : l'autre voie d'internationalisation pour 25 entreprises métropolitaines

25 entreprises du territoire ont au moins une filiale à l'étranger. Elles sont issues de plusieurs domaines d'activité, mais se concentrent essentiellement dans les domaines de la MedTech (9 entreprises), de la BioTech (5) ou encore des entreprises de spécialité (5). Parmi les entreprises ayant le plus d'implantations, on retrouve :

- **Sartorius Stedim Biotech**, avec des filiales dans 30 pays et une présence importante en Allemagne, Grande-Bretagne, Etats-Unis et Chine.
- **Verimatrix**, présente dans 5 pays.
- **Euros**, présente dans 4 pays.

117 entreprises à capitaux étrangers de plus de 10 salariés dans la filière santé

Ces 117 entreprises représentent sur le territoire métropolitain 275, établissements, 11 100 emplois pour un CA estimé à 2,4 milliards d'euros.

Dont 32 entreprises à capitaux étrangers de plus de 10 salariés dans la HealthTech

Sur la métropole Aix-Marseille-Provence, sur les trois domaines d'activité de la HealthTech, 32 entreprises sont à capitaux étrangers. La répartition est dominée par les entreprises de la MedTech (22 entreprises), complétées par celles de la BioTech (8 entreprises), tandis que la E-Santé comptabilise un volume moindre (2 entreprises). Quelques exemples d'entreprises :

- **Sartorius Stedim Biotech** (capitaux allemands)
- **Intervascular** (capitaux suédois)
- **Immunotech** (capitaux états-uniens)
- **Inetum** (capitaux luxembourgeois).

Ces 32 entreprises représentent sur le territoire métropolitain, 34 établissements, 3500 emplois pour un CA estimé à 1,2 milliards d'euros.

Dont 85 entreprises à capitaux étrangers pour les autres segments de la filière

Ces entreprises sont positionnées principalement dans le domaine de l'offre de soins (52 entreprises) et de la distribution (22).

- Pour l'offre de soins, on retrouve par exemple des grands groupes comme Ramsay (UK) ou Almaviva Santé (KW).
- Pour la distribution, on retrouve des entreprises comme OCP répartition (Phoenix Group - DE).

Ces 85 entreprises représentent sur le territoire métropolitain, 241 établissements, 7600 emplois pour un CA estimé à 1,2 milliard d'euros. Ce nombre important d'établissements s'explique par la présence de réseaux de laboratoires comme Synlab Provence (GB) ou Cerballiance (LU).

Point Méthodologique :

*Afin de faire ressortir les entreprises de la filière à capitaux étrangers les plus susceptibles d'avoir un impact économique, seules les entreprises ayant un effectif total supérieur ou égal à **10 salariés** sont conservées et présentées ci-dessous.*

3.5 – Une dynamique dépendante du financement

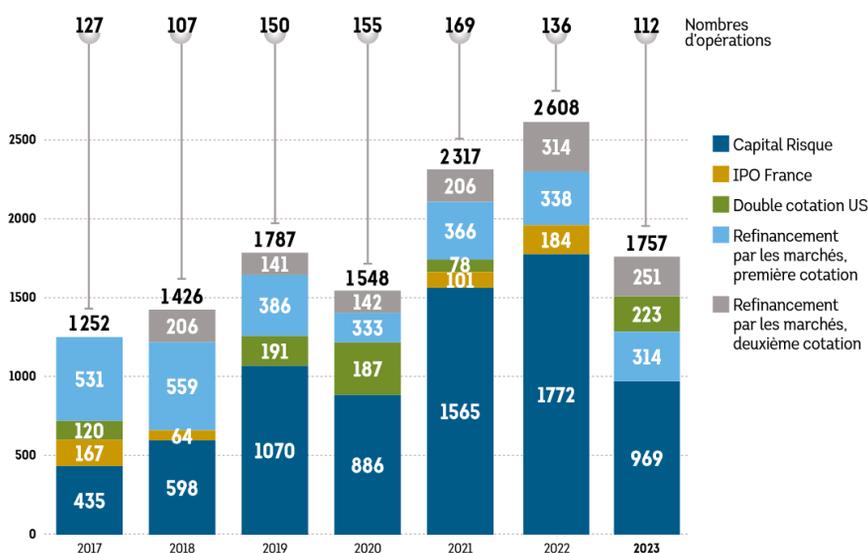
Les questions de financement figurent parmi les principales préoccupations des entreprises de la HealthTech, comme le montre un sondage réalisé par le réseau France Biotech 2023 (et plus généralement comme l'indiquent les principaux réseaux d'acteurs).

Une place prépondérante des levées de fonds pour les HealthTech

En 2022, le niveau de financement de la HealthTech avait connu une nouvelle fois, une forte croissance. L'année 2022 surpasse le niveau de 2021 avec 2,6 milliards d'euros (soit +14 % par rapport à 2021). Cette croissance avait été notamment portée par la levée de 400 millions d'euros réalisée par Doctolib dont le siège est en Île-de-France (et sans laquelle le niveau serait légèrement en deçà).

En 2023, la situation est différente. Après deux années exceptionnelles, on revient à un niveau « pré-COVID » avec une baisse de 32 % des montants levés par rapport à 2022, et une diminution du nombre d'opérations et du montant moyen.

ÉVOLUTION DU FINANCEMENT DE LA HEALTHTECH FRANÇAISE (EN M€)



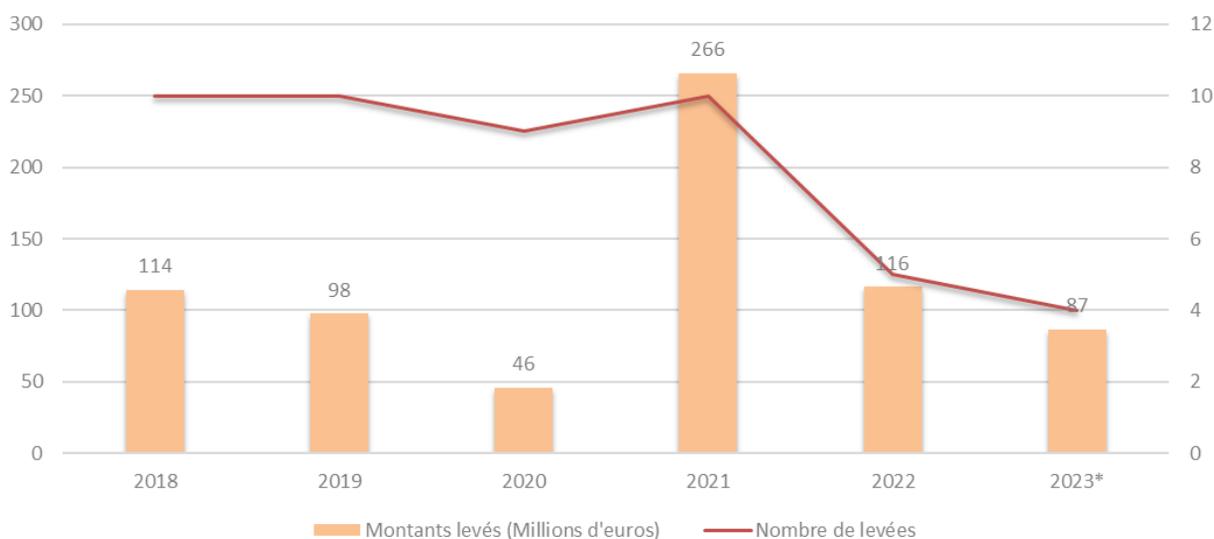
Sources : EY, Euronext, Cfnews, Dealroom pour le Panorama France Healthtech 2023

730 millions d'euros levés par les entreprises de la filière santé sur la métropole AMP

Entre 2018 et 2023, le volume cumulé des montants levés par les entreprises de la filière santé a atteint 730 millions d'euros. Au cours de cette même période, le ticket moyen de la filière santé a progressé, passant de 11 millions d'euros en 2018 à 22 millions d'euros en 2023.

Ainsi, si 75 % des levées de fonds entre 2018 et 2020 étaient inférieures à 5 millions d'euros, elles ne représentent plus qu'un tiers entre 2021 et 2023.

Evolution des montants levés sur le territoire de la métropole



Sources : TRENDEO, Presse (2023* : données provisoires)

A partir de 2022, le nombre de levées de fonds recule mais le ticket moyen reste important. A noter que sur la période, 1/5^e des montants levés sont le fait d'une unique entreprise, ImCheck Therapeutics, dont une levée de 96 millions d'euros en 2022.

Pour l'analyse des levées de fonds, les données mobilisées proviennent de l'**Observatoire TRENDEO** qui réalise une veille complète et au fil de l'eau. Les données de cette base ont été complétées par des recherches dans la presse et dans les données publiques de l'écosystème (incubateurs, agences de promotion...).

Près de la moitié des entreprises levant des fonds ont moins de 10 salariés, mais celles-ci ne représentent que 18% des montants levés. A l'inverse, si les structures comptant plus de 50 salariés sont peu nombreuses, les montants levés dépassent les 100 millions d'euros.

Tranche d'effectif	Nombre de levées	Part des levées en nombre	Montant des levées	Part des levées en montant
Moins de 3 salariés	7	15%	95	10%
Moins de 5 salariés	8	17%	53	6%
Moins de 10 salariés	8	17%	26	3%
Moins de 50 salariés	22	46%	426	45%
50 salariés et plus	3	6%	127	13%
Total général	48	100%	944	100%

Sources : TRENDEO, Presse (2023* : données provisoires); traitement réseau des CCI de PACA

Des entreprises positionnées sur les biotechnologies et le développement de médicaments

Plus de 2/3 des montants levés sont à destination du segment des Biotech/Médicament.

Segments	Nombre de levées	Montant des levées (en millions d'euros)
Biotech/Médicament	24	470
MedTEch	12	196
E-santé – numérique de :	11	48
Services spécialisés	1	14
Total général	48	728

Sources : TRENDEO, Presse (2023* : données provisoires); traitement réseau des CCI de PACA

ENTREPRISES	ACTIVITE	MONTANT EN M€ (2018-2023)
Provepharm	Biotech/Médicament	162,5
ImCheck Therapeutics	Biotech/Médicament	150
Biotech Dental	MedTEch	120
Emergence Therapeutics France	Biotech/Médicament	87
Volta Medical	Medtech	63,22
Diogenx	Biotech/Médicament	32
Vect-Horus	Biotech/Médicament	15,5
H4D - Health for Development	E-santé – numérique de spécialité	15
Kiro	E-santé – numérique de spécialité	13,8
Groupe Ethique et Santé	Services spécialisés	13,5

Sources : TRENDEO, Presse (2023* : données provisoires); traitement réseau des CCI de PACA

La filière santé : 1^e capitalisation boursière métropolitaine

L'introduction en bourse est un autre mode de financement, plus rare, pour les entreprises de la filière. Elle offre plusieurs avantages, notamment la possibilité de lever plus de capitaux que les levées de fonds traditionnelles.

Sur les 14 entreprises de la métropole cotées en bourse (Alternext), 4 sont identifiées dans la filière santé (et représentent plus de 80 % de la capitalisation totale régionale) :

- **Sartorius Stedim Biotech** (MedTech) valorisée à 28,3 milliards d'euros, 1^e capitalisation boursière du territoire - Compartiment A - Blue chips (valeurs supérieures à 1 milliard d'euros).
- **Innate Pharma** (Biotech) valorisée à 167 millions d'euros. L'entreprise fait partie de l'indice Next Biotech40.
- **Affluent Medical** (MedTech) valorisée à 54 millions d'euros.
- **Verimatrix** (MedTech), valorisée à 32 millions d'euros.

A noter que pour Sartorius Stedim Biotech, la capitalisation est le reflet de l'importance internationale de la société, qui possède des sites de production et de R&D en Europe, en Amérique du Nord et en Asie, ainsi qu'un réseau de distribution international.

Source : DIANE au 21/06/2024

Le financement de l'innovation par BPI France

Bpifrance est la banque publique d'investissement qui accompagne les entreprises en offrant des solutions de financement pour soutenir leurs projets. BPI France peut ainsi intervenir sur différentes phases du processus d'innovation d'une entreprise :

- **De création** : bourse French Tech, diagnostic Innovation
- **De R&D** : aide au développement DeepTech, prêt Innovation R&D (PIRD)
- **De développement/levée de fonds** : prêt d'amorçage, la French Tech Seed

BPI France est impliquée dans le développement d'entreprises de la filière santé, soit directement comme avec Innate Pharma ou Provepharm Life, soit indirectement via des fonds qu'elle gère, avec des entreprises comme Imcheck Therapeutics, Kiro ou via son partenariat avec la SATT Sud-Est.

Concernant France 2030, plusieurs entreprises ont été identifiées dans les appels à projets ou les appels à manifestation d'intérêt, notamment : Eurofins Electrical & Electronics France avec le projet CECYDIM ; HDSI Application avec le projet Luna-DTX ; Proteor avec le projet Increment ; Physio-Assist avec le projet SIMEOX ; Proteor avec le projet INCREMENT ; Sartorius Stedim Biotech avec le projet ITE.

D'autres acteurs locaux s'impliquent dans le financement de la filière, comme :

- le Conseil Régional qui, avec Région Provence-Alpes-Côte d'Azur Investissement, a investi dans des entreprises comme C4Dx, Provepharm ou Therapixel ;
- SOFIPACA, la branche d'investissements du Crédit Agricole qui a investi dans des entreprises comme Nexislist ou ABCD optique.

3.6 – Les projets d'investissement

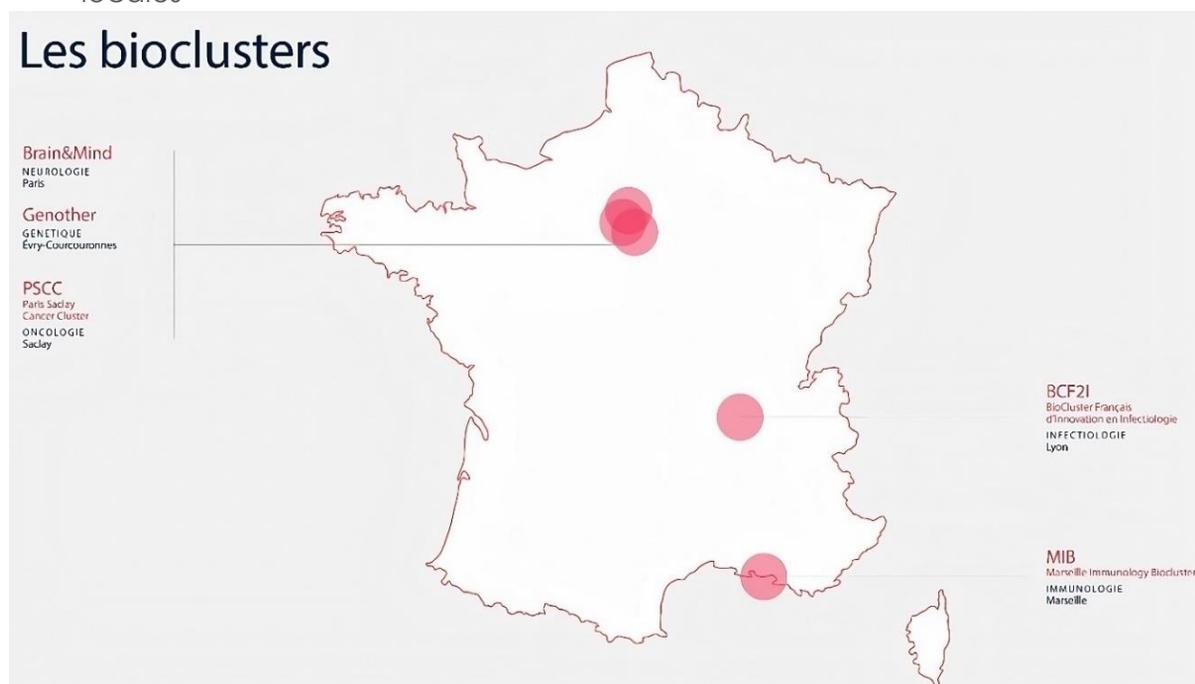
Au niveau national, des projets territorialement ciblés

En investissant dans le renforcement des infrastructures de recherche en biologie et en santé, la France souhaite disposer d'une recherche biomédicale d'excellence et compétitive à l'international.

Créés en 2011, les IHU rassemblent en un lieu unique la recherche, le soin, la valorisation et la formation et sont reconnus comme des tiers-lieux d'expérimentation. A ce titre, 12 nouveaux Instituts Hospitalo-Universitaires ont été créés dans le cadre de France Santé 2030 à la suite d'un appel à projets qui s'est clôturé en novembre 2022. L'Île-de-France reste dominante (4 anciens et 6 nouveaux), le territoire métropolitain est représenté par l'IHU Méditerranée Infection situé à Marseille.

Mais le projet phare dans le cadre du Plan Innovation Santé 2030 est la création de bioclusters, 3 en région parisienne, 1 à Lyon et 1 à Marseille avec le Marseille Immunology Biocluster (MIB). Ce dernier rassemble des acteurs de pointe au rayonnement local et national :

- Aix-Marseille Université, INSERM et CNRS
- AP-HM et Institut Paoli-Calmettes (IPC), hôpital de Brest
- SATT SE
- Eurobiomed
- Sociétés de biotechnologie et CRO, sociétés pharmaceutiques et autorités locales

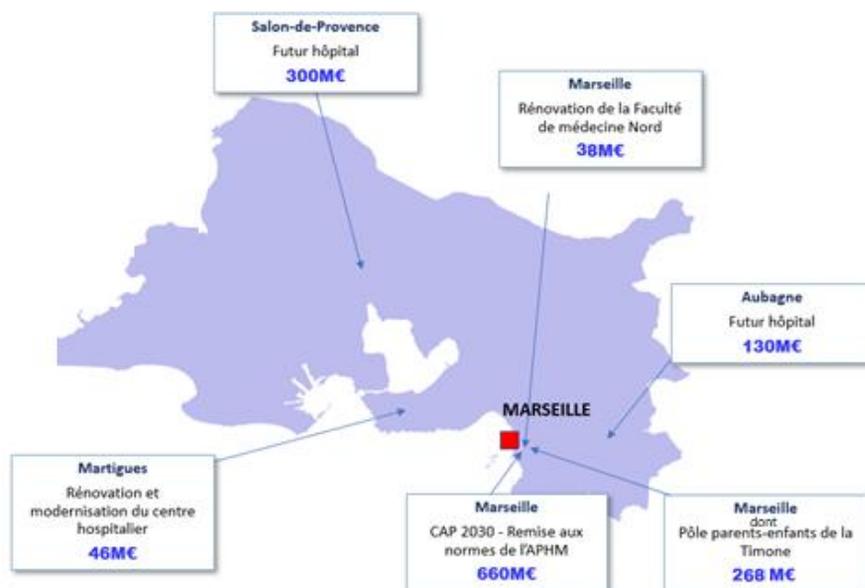


Source : Plan Innovation santé 2030

Les grands projets sur la métropole AMP

Plus d'un 1,2 milliard d'euros de projets sont prévus en investissement dans les infrastructures publiques de santé sur la métropole AMP, répartis entre les principales communes, à commencer par Marseille, mais aussi Aix-en-Provence, Aubagne, Salon-de-Provence, Marignane, Aubagne, etc...

Quelques projets d'investissements publics sur la métropole AMP



L'Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille (AP-HM) a obtenu début 2020, l'approbation du Comité interministériel de performance et de modernisation de l'offre de soins (Copermo) pour son projet « CAP sur 2030 » de transformation des centres hospitaliers. Ce projet d'investissement vise à rénover et réorganiser les centres hospitaliers, optimiser les espaces, améliorer les flux, et renforcer la performance énergétique. Il comprend le site de l'Hôpital de La Timone, l'Hôpital de la Conception, l'Hôpital Nord ainsi que les Hôpitaux Universitaires du Sud. Les projets concernent le développement d'un écosystème de santé hospitalo-universitaire, le développement d'une activité de soins palliatifs, et le regroupement des activités de pédopsychiatrie. Ce plan de modernisation de l'AP-HM, est financé à hauteur de 600 millions d'euros par le Plan France 2030 et d'autres acteurs.

En parallèle, d'importants projets de rénovation ou de construction / reconstruction de centres hospitaliers sont en cours, notamment à Salon-de-Provence, à Aubagne, sur le site de l'ESPIC (Etablissement de santé, privé, d'intérêt collectif), à Saint-Joseph à Marseille, ou également dans le cadre de l'acte 2 du plan "Marseille en grand", avec la construction d'un nouveau site pour l'Hôpital d'instruction des armées pour un montant de 300 millions d'euros.

De nombreux investissements privés

Dans le cadre des investissements privés en infrastructures, Eurobiomed, en partenariat avec DocCity LifeSciences, un opérateur immobilier spécialisé dans l'innovation en santé, est en passe d'accueillir en 2025 le biopôle appelé DocCity Marseille. Il sera dédié à la recherche et à l'innovation dans le domaine médical, et offrira des espaces pour accueillir des entreprises du secteur de la santé et favoriser leur développement.

Le programme immobilier Quanta à Marseille est une offre proposant des lieux de travail clé en main répondant à l'objectif de mêler laboratoires, bureaux et lieux de socialisation pour attirer et conserver des talents dans la biochimie, la pharmacie et la science médicale. L'entreprise ID SOLUTIONS, spécialisée dans l'oncologie et originaire de Montpellier a trouvé ainsi l'environnement marseillais propice à son projet.

Autre investissement d'ordre privé, le groupe associatif lyonnais Itinova a prévu de réaliser, sur une friche qui jouxte l'hôpital Européen de Marseille, un pôle médical regroupant une clinique SMR (Soins Médicaux et de Réadaptation) et un centre de santé pour des consultations externes.

Au niveau des entreprises, il faut également citer les 100 millions d'euros d'investissement réalisés par l'entreprise Sartorius Stedim Biotech à Aubagne pour réaliser une extension de 4 000 m² de salles blanches et de 10 000 m² de capacités de stockage.

3.7 – La Formation

132 formations initiales en lien avec la santé, identifiées sur la métropole AMP

➤ **70 formations en lien avec la santé jusqu'au bac.**

Des formations qui vont des classes de 1^e ST2S sciences et technologies de la santé et du social, au diplôme d'état de docteur en médecine, en passant par les formations de préparation à l'entrée dans les différentes formations.

Dans le secondaire les principaux diplômes en nombre de formations sont la filière ST2S sciences et technologies de la santé et du social et le Diplôme d'Etat d'aide-soignant.

Nombre de formations initiales de niveau 1er/CAP/BEP/BAC sur la métropole AMP

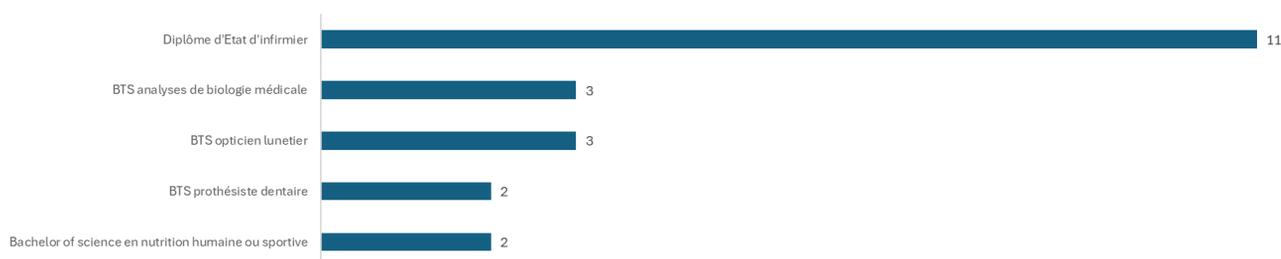


Sources : traitement CCIAMP d'après données ONISEP juin 2024

➤ **45 formations de Bac+1 à Bac+3**

Pour les niveaux post Bac à Bac+3, la principale formation en nombre de formations est le Diplôme d'Etat d'infirmier, suivi de formations professionnelles (BTS).

Principales formations initiales de niveau post-bac à Bac+3 sur la métropole AMP



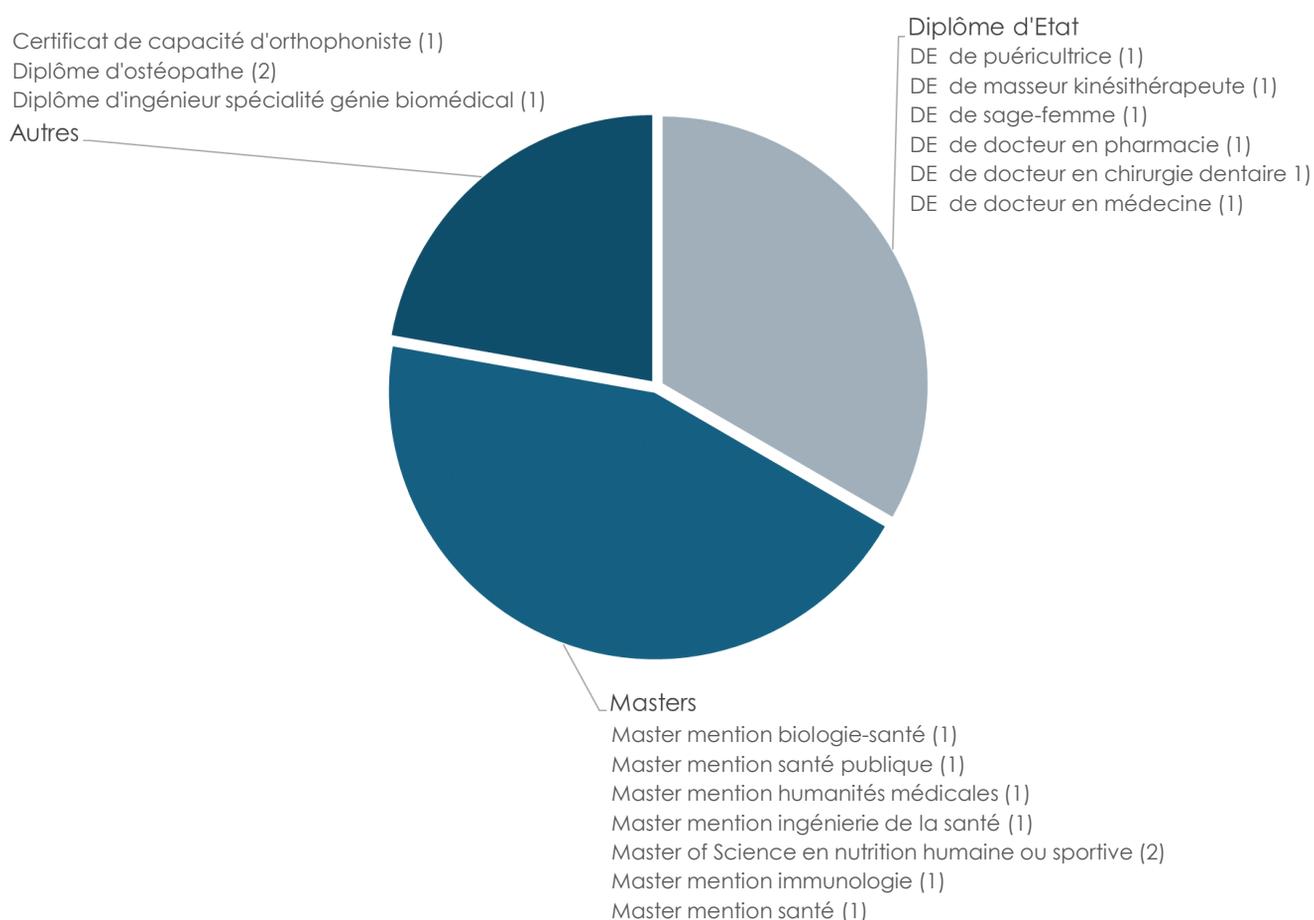
Sources : traitement CCIAMP d'après données ONISEP juin 2024

On y retrouve également des préparations à l'entrée dans les formations paramédicales (11), les diplômes d'Etat couvrant diverses spécialisations (audioprothésiste, ergothérapeute...), ou des licences professionnelles.

➤ **18 formations de BAC+4 à BAC+9**

En termes de durée, les formations évoluent de Bac+4 avec le diplôme d'Etat de puéricultrice, à Bac+9 avec le diplôme d'Etat de médecine.

On y retrouve d'une part les diplômes d'état en lien avec les spécialités médicales (6) et d'autre part des masters spécialisés ou des diplômes d'ingénieurs spécialisés.



Zoom sur les 66 formations en lien avec l'offre de soins dans Parcoursup

A noter : sur les 66 formations, 23 sont présentes dans le répertoire géré par l'ONISEP et traitées dans les pages précédentes. Le différentiel est essentiellement constitué par les licences PASS et LAS.

Les métiers représentés dans les soins nécessitent des diplômes pouvant être délivrés en Bac+2 (Brevet de Technicien Supérieur), Bac+3 (Diplôme d'État), mais également en Bac+5 et plus (doctorat). Le volume de formations est principalement en lien avec les licences universitaires PASS (Parcours Accès Santé Spécifique) et LAS (Licence option Accès Santé), permettant aux élèves d'accéder aux filières de médecine, dentaire, pharmacie, kinésithérapie... complétées par les formations aux diplômes d'État d'Infirmier.

Sur le territoire de la métropole AMP, une grande partie des formations se concentre autour des Diplômes d'État (14 formations proposées dont 10 pour le diplôme d'État Infirmier), des Licences LAS (32) ainsi que des Licences PASS (8).

La filière métropolitaine est largement dominée par l'enseignement public. Sur les 66 formations en lien avec l'offre de soins, 57 sont proposées par des établissements publics. Les formations restantes se répartissent entre établissements privés de l'enseignement supérieur.

Concernant l'apprentissage, sur la session de 2023 de Parcoursup, 5 formations le proposent. Il s'agit uniquement des diplômes de type BTS : Diététicien (1), Opticien-Lunetier (3) et Prothésiste-Dentaire (1), et enseignés dans des établissements privés.

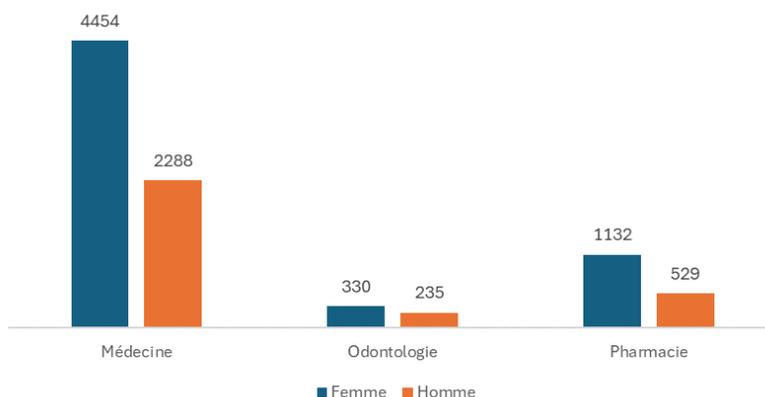


Source : CCIAMP d'après données PARCOURSUP 2023

8 968 étudiants en formations en médecine, odontologie et pharmacie

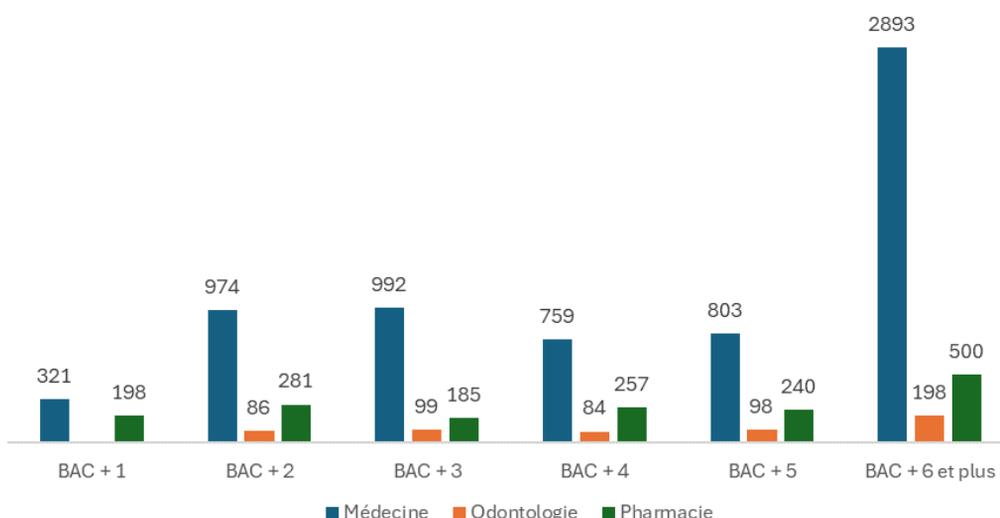
Lors de la rentrée 2022, 8 968 étudiants étaient inscrits (inscriptions principales y compris en CPGE) dans les filières de Médecine, Odontologie et Pharmacie sur le territoire métropolitain. Les femmes représentent deux tiers des étudiants (8 452 à la rentrée 2022). 40% des inscrits le sont à un niveau d'étude supérieur ou égal à BAC+6.

Répartition des inscrits en Médecine, Odontologie et Pharmacie par sexe, à la rentrée 2022 (nombre)



Sources : ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, base SISE, traitement réseau des CCI de PACA

Répartition des inscrits en Médecine, Odontologie et Pharmacie par degré, à la rentrée 2022 (nombre)



Sources : ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, base SISE, traitement réseau des CCI de PACA



ANNEXES

Comparaison avec l'étude 2018

Le modèle MAGE CCIAMP

Accessibilité infirmiers

Accessibilité masseurs-kinésithérapeutes

Accessibilité chirurgiens-dentistes

Comparaison avec l'étude de 2018

Le tableau ci-dessous compare l'évolution des différents secteurs de la filière santé entre les deux dernières études menées sur la filière en 2018 et 2024.

Il met en évidence les établissements, l'emploi (salarié et non salarié), ainsi que le chiffre d'affaires (CA) de chaque sous-secteur de cette filière. Le tableau est structuré en trois niveaux de comparabilité des données (vert, orange, et rouge), signalant des changements méthodologiques ou des disparités dans les données.

	2018			2024		
	Etablissements	Emplois salariés	Chiffre d'Affaires	Etablissements	Emploi total (salariés et non salariés)	Chiffre d'Affaires
Biotech	90	650	135 M€	122	1 450 dont 1 400 salariés	320 M€
MedTech	90	2 250	470 M€	149	3 700 dont 3 650 salariés	1250 M€
MedTech de proximité	400		65 M€	415	900 dont 600 salariés	110 M€
E-santé	38	400	58 M€	82	1100 salariés	260 M€
Industries connexes	16	300	73 M€	38	1 000 salariés	490 M€
Services spécialisés	40	400	58 M€	150	1 000	106 M€
Transports sanitaires	330	1 600	124 M€	316	1 900 dont 1 750 salariés	170 M€
Laboratoires d'analyses	430	2 000	265 M€	466	2 450 dont 2 000 salariés	400 M€
Formation/Recherche		3 200**			1 750 (sans doubles comptes)	
Distribution	1 915	7 900	2 500 M€	2 300	8 400 dont 7 800 salariés	2 500 M€
L'offre de soins	14 640	61 300	6 000 M€	28 100	70 300	8 300 M€
Secteur médico-social	130	15 000	900	Non pris en compte		

	Indicateurs comparables
	Indicateurs partiellement comparables en raison d'un changement méthodologique affectant une partie des indicateurs
	Indicateurs non comparables en raison d'un changement méthodologique, de l'apparition ou de la disparition de sources

** non pris en compte en 2018 en raison en raison du double comptage

Les améliorations de la méthodologie d'identification des acteurs compliquent l'analyse pour certains secteurs, mais la tendance générale est celle d'une forte expansion dans les domaines technologiques et de services innovants. Les secteurs de la Biotech, MedTech, et E-santé sont ainsi des moteurs de croissance majeurs, avec des hausses significatives en termes de chiffres d'affaires et d'emplois sur la période 2018 - 2024

MAGE

MAGE

Modèle d'Analyse Géolocalisé de l'Économie



Une cartographie unique de l'emploi local par le réseau des CCI de Paca :

Géolocalisation des emplois ou estimation au point de :

- 1,33 million de salariés du secteur concurrentiel
- 370 000 salariés de la fonction publique
- 18 000 salariés de l'agriculture
- 326 000 non-salariés
- 48 000 intérimaires
- Estimation du CA et de la VA

Un taux de couverture global estimé de 90 à 95% au niveau régional

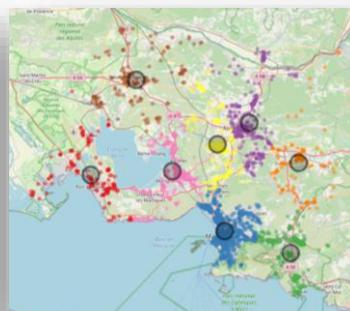
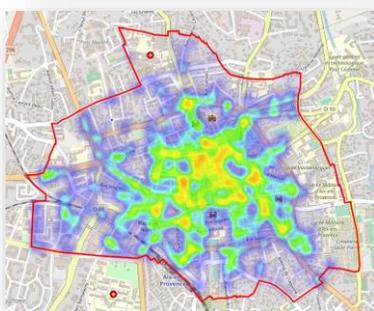
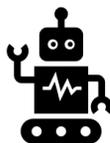
Les principales étapes

Identification des données

Estimations complémentaires par IA

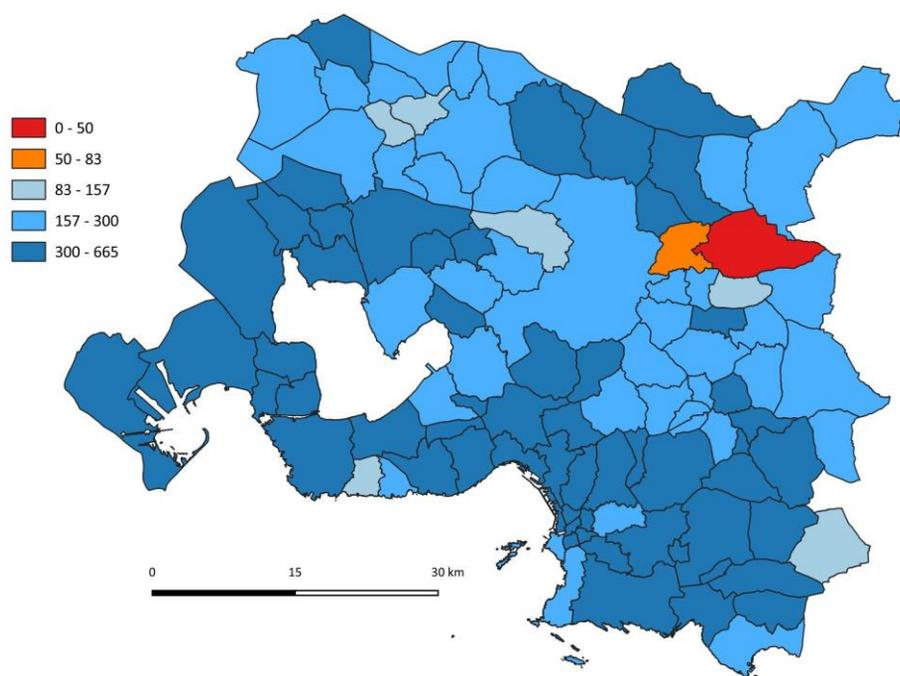
Calage

Identification des valeurs « aberrantes »

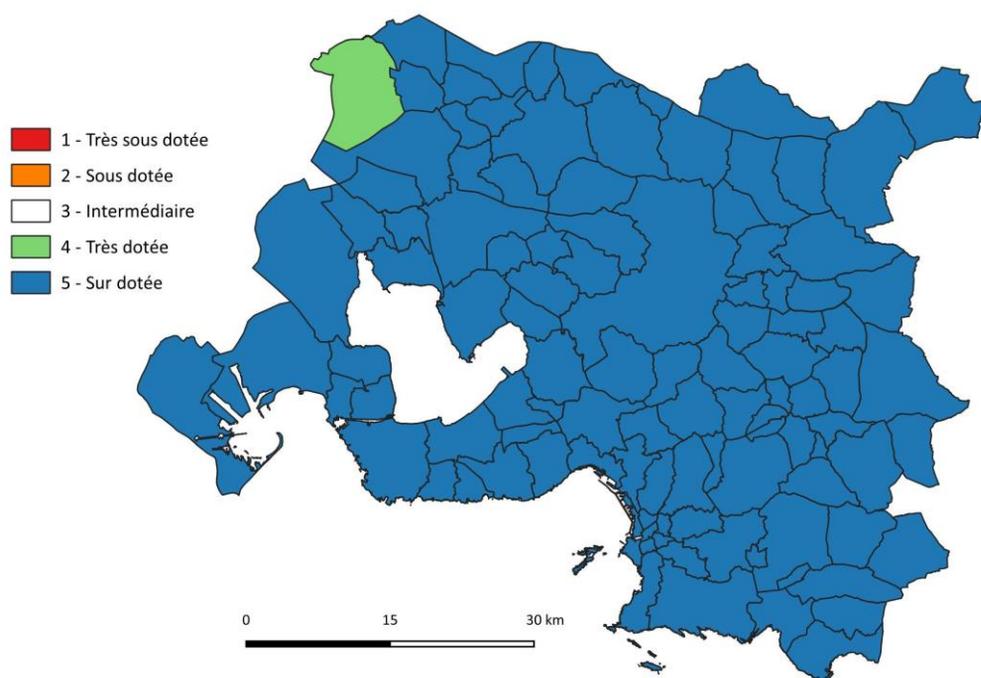


Accessibilité infirmiers

Carte : Nombre d'équivalents temps-plein (ETP) de consultations d'infirmiers accessibles pour 100 000 habitants standardisés, pour chaque commune de la métropole AMP

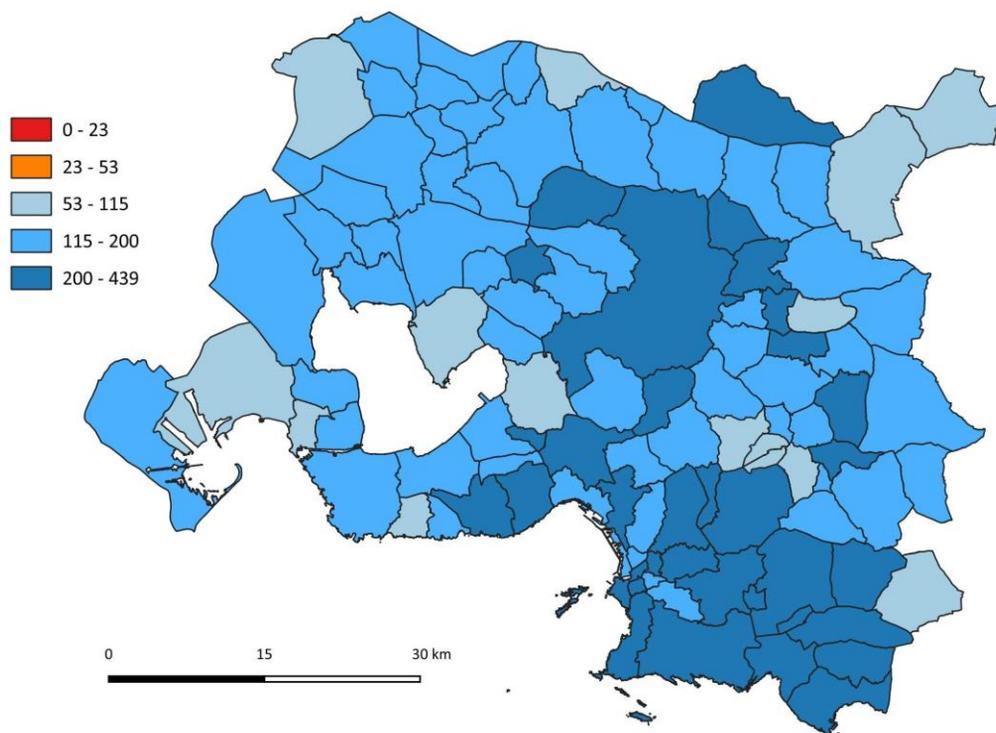


Carte : Zonages conventionnels des infirmiers selon l'ARS

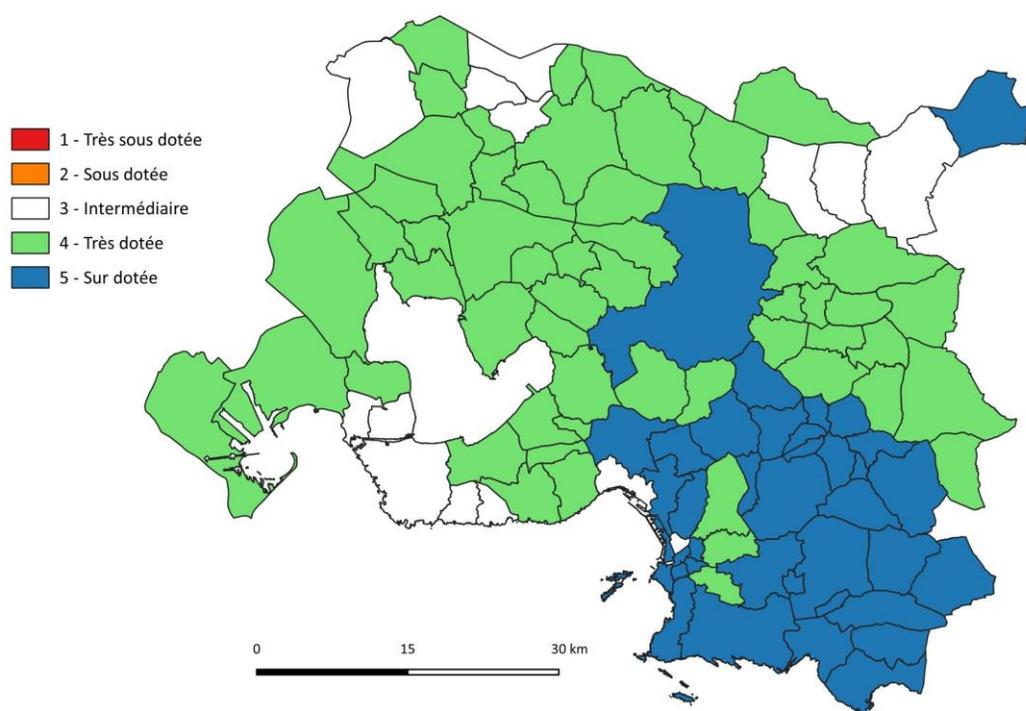


Accessibilité masseurs-kinésithérapeutes

Carte : Nombre d'équivalents temps-plein (ETP) de consultations de masseurs-kinésithérapeutes accessibles pour 100 000 habitants standardisés, pour chaque commune de la métropole AMP



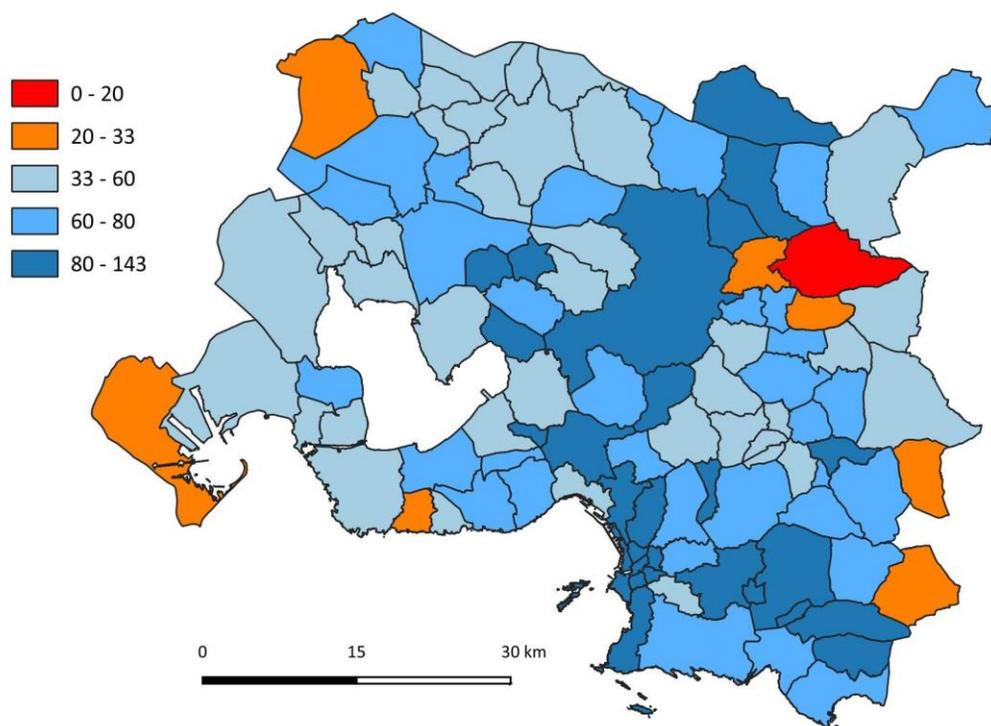
Carte : Zonages conventionnels des masseurs-kinésithérapeutes selon l'ARS



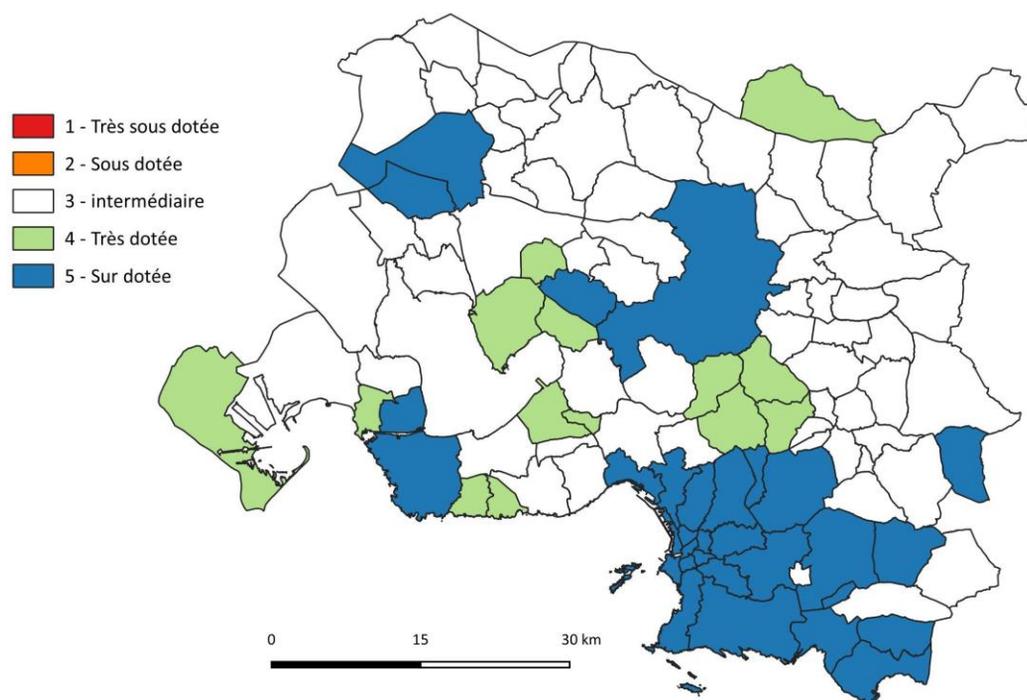
Accessibilité chirurgiens-dentistes

Le taux selon lequel un territoire est sous-doté en chirurgiens-dentistes n'ayant pas été trouvé, nous avons utilisé le même taux que pour les infirmiers.

Carte : Nombre d'équivalents temps-plein (ETP) de consultations de chirurgiens-dentistes accessibles pour 100 000 habitants standardisés, pour chaque commune de la métropole AMP



Carte : Zonages conventionnels des chirurgiens-dentistes selon l'ARS





Les auteurs :

CCI Aix-Marseille-Provence

Christophe LOWEZANIN

Valérie BERTON

Mathis WICKEL

Métropole Aix-Marseille-Provence

Delphine LAPRAY

Marie-Hélène IPPOLITO

Marie-Christine BOUILLET

